Projet présenté par le Conseil d'Etat

Date de dépôt : 27 avril 2016

Projet de loi
accordant une indemnité annuelle de 1 470 150 F à la Fondation Eclosion pour les années 2017 à 2020

Le GRAND CONSEIL de la République et canton de Genève
décrète ce qui suit :

Art. 1 Contrat de prestations

[1] Le contrat de prestations conclu entre l'Etat et la Fondation Eclosion est ratifié.

[2] Il est annexé à la présente loi.

Art. 2 Indemnité

[1] L'Etat verse à la Fondation Eclosion un montant annuel de 1 470 150 F, sous la forme d'une indemnité monétaire d'exploitation au sens de l'article 2 de la loi sur les indemnités et les aides financières, du 15 décembre 2005.

[2] Dans la mesure où l'indemnité n'est accordée qu'à titre conditionnel au sens de l'article 25 de la loi sur les indemnités et les aides financières, du 15 décembre 2005, son montant fait l'objet d'une clause unilatérale du contrat de prestations. Cette clause peut être modifiée par décision du Conseil d'Etat dans les cas visés par l'article 8, alinéa 2.

ATAR ROTO PRESSE – 200 ex. – 05.16

Art. 3 Programme

Cette indemnité est inscrite au budget annuel de l'Etat voté par le Grand Conseil sous le programme L01 « développement et soutien à l'économie » et sous le projet S180930000.

Art. 4 Durée

Le versement de cette indemnité prend fin à l'échéance de l'exercice comptable 2020. L'article 8 est réservé.

Art. 5 But

[1] Cette indemnité doit permettre à la Fondation Eclosion de convertir l'excellence de la recherche de la région genevoise dans le domaine des sciences de la vie en valeur économique et en emplois.

[2] La Fondation Eclosion accomplit sa mission en fournissant aux porteurs de projets et aux jeunes entreprises susceptibles de devenir pérennes, des services d'accompagnement et des infrastructures spécialisées, ainsi qu'en facilitant l'accès à un financement de démarrage.

Art. 6 Prestations

L'énumération, la description et les conditions de modifications éventuelles des prestations figurent dans le contrat de droit public.

Art. 7 Contrôle interne

Le bénéficiaire de l'indemnité doit respecter les principes relatifs au contrôle interne prévus par la loi sur la gestion administrative et financière de l'Etat, du 4 octobre 2013.

Art. 8 Relation avec le vote du budget

[1] L'indemnité n'est accordée qu'à la condition et dans la mesure de l'autorisation de dépense octroyée par le Grand Conseil au Conseil d'Etat dans le cadre du vote du budget annuel, sous réserve de l'inscription par le Conseil d'Etat des montants budgétaires concernés pour les années considérées.

[2] Si l'autorisation de dépense n'est pas octroyée ou qu'elle ne l'est que partiellement, le Conseil d'Etat doit adapter en conséquence le montant de l'indemnité accordée, conformément à l'article 2, alinéa 2.

Art. 9 Contrôle périodique

Un contrôle périodique de l'accomplissement des tâches par le bénéficiaire de l'indemnité est effectué, conformément à l'article 22 de la loi sur les indemnités et les aides financières, du 15 décembre 2005, par le département de la sécurité et de l'économie.

Art. 10 Lois applicables

La présente loi est soumise aux dispositions de la loi sur les indemnités et les aides financières, du 15 décembre 2005, aux dispositions de la loi sur la gestion administrative et financière de l'Etat, du 4 octobre 2013, ainsi qu'aux dispositions de la loi sur la surveillance de l'Etat, du 13 mars 2014.

Certifié conforme
La chancelière d'Etat : Anja WYDEN GUELPA

EXPOSÉ DES MOTIFS

Mesdames et
Messieurs les Députés,

Le présent projet de loi a pour but le renouvellement du contrat de prestations de la Fondation Eclosion qui échoit le 31 décembre 2016, en lien avec le déploiement du Campus Biotech et l'implantation de l'EPFL Innovation Park sur sol genevois.

1. Généralités concernant la Fondation Eclosion

Eclosion SA a été fondée le 28 janvier 2004, afin de convertir l'excellence de la recherche de la région genevoise dans le domaine des sciences de la vie en valeur économique et en emplois. Depuis le début, Eclosion a accompli sa mission en fournissant aux porteurs de projet et aux jeunes entreprises susceptibles de devenir pérennes des services d'accompagnement et des infrastructures spécialisées, mais également en leur facilitant l'accès à du financement de démarrage.

Jusqu'en avril 2010, Eclosion SA était au bénéfice du statut de société de capital-risque (SCR) au sens de la loi fédérale sur les sociétés de capital-risque, du 8 octobre 1999, lui permettant d'être exemptée de l'impôt fédéral direct sur les gains en capital.

En 2004, puis en 2008, la société a conclu successivement deux contrats de prestations avec l'Etat, aux termes desquels elle s'est notamment engagée à fournir les prestations suivantes :

– sensibiliser la communauté scientifique aux différents aspects liés à la valorisation de l'innovation, et en particulier la création de nouvelles entreprises,
– soutenir les projets viables par la mise à disposition des compétences, des infrastructures (laboratoires et équipements) et du financement nécessaires à leur démarrage et à leur développement,
– accompagner ces projets et les jeunes sociétés jusqu'au stade où ils généreront des résultats suffisamment convaincants pour attirer le financement nécessaire à leur développement de manière indépendante et durable,
– favoriser la création d'emplois locaux.

Le statut fiscal fédéral des sociétés de capital-risque ayant connu très peu de succès, la loi y relative n'a pas été reconduite par la Confédération. Eclosion

SA a donc été confrontée à la nécessité de se séparer de ses activités de capital-risque et de trouver une solution structurelle lui permettant de pérenniser ses activités de soutien à l'innovation et à la création d'entreprises.

Il a ainsi été décidé de créer une société en commandite de placements collectifs au sens de la loi fédérale sur les placements collectifs de capitaux (LPCC), du 23 juin 2006, pour couvrir les activités d'investissement et de confier l'incubation des projets à Eclosion SA. A noter qu'à l'issue de cette réorganisation, les actionnaires privés d'Eclosion SA ont cédé leurs participations à l'Etat pour 1 F symbolique et que l'incubateur a conservé les équipements et infrastructures financés dans le cadre du partenariat public.

Eclosion SA est devenue une fondation de droit public en 2013, suite à l'adoption de la loi concernant la Fondation Eclosion, du 16 novembre 2012(PA 411.00) et un nouveau contrat de prestations a été conclu avec l'Etat pour la période 2013-2016.

Au 31 décembre 2015, la Fondation Eclosion (ci-après : la Fondation) et les sociétés qui en sont issues ont permis la création de 118 emplois à temps plein. Le budget de fonctionnement de la Fondation s'élève à 1 909 000 F, financé à hauteur de 1 485 000 F par l'Etat. Les autres revenus de la Fondation sont la rétribution de ses prestations par CTI start-up (issu de la Commission pour la technologie et l'innovation, CTI), l'encaissement de la contribution des entreprises (paiement des prestations de la Fondation et du loyer à hauteur de 147 000 F par entreprise), la contribution du fonds Eclosion2 aux charges opérationnelles dont loyer, pour 66 000 F.

Par ailleurs, toujours au 31 décembre 2015, la Fondation emploie 4 personnes, représentant 2,5 emplois à temps plein.

2. Contrat de prestations actuel

Il résulte du rapport d'évaluation annexé (cf. annexe 5) que la Fondation a quasiment atteint tous ses objectifs durant la période allant de 2013 à 2015.

Tel a été le cas concernant la prestation intitulée « Sensibilisation de la communauté scientifique aux différents aspects liés à la valorisation de leur innovation et en particulier à la création de nouvelles entreprises ». En effet, la cible de cinq manifestations annuelles dédiées à l'innovation dans lesquelles Eclosion a un rôle d'organisateur ou de conférencier, a été dépassée chaque année.

Il en va de même concernant la cible de 7 universités par an, contribuant au développement de projets.

A cet égard, la mise en réseau des compétences et des infrastructures reste l'une des spécificités et des forces-clés de l'incubateur. Elle permet notamment

une grande efficacité dans la validation expérimentale des applications potentielles des découvertes issues des instituts académiques, à des coûts maîtrisés. Par exemple, la Fondation a utilisé les services de la plateforme ACCESS (Academic Chemical Screening Platform for Switzerland) de l'Ecole Polytechnique Fédérale de Lausanne (EPFL) pour identifier les candidats médicaments (c'est-à-dire des composés à **fort potentiel thérapeutique)** d'un projet en cours d'incubation issu de l'Université de Genève. A noter que plus de 20 laboratoires de la Région ont par ailleurs contribué à de telles validations.

S'agissant du nombre de dossiers soumis à la Fondation, les objectifs ont été largement atteints dès lors que plus de 70 dossiers ont été soumis à la Fondation chaque année. Il ressort des explications fournies par les porteurs de projet que la réputation et les succès des sociétés issues du processus d'incubation ont largement contribué à augmenter ce nombre, en provenance d'instituts académiques de l'arc lémanique, de la Commission pour la technologie et l'innovation (CTI) ou d'autres réseaux notamment étrangers.

La Fondation a également atteint ses objectifs en ce qui concerne la prestation de soutien aux projets viables par la mise à disposition des compétences et des infrastructures, ainsi que du financement nécessaires au démarrage et au développement de projets. A noter que l'année 2015 a été exceptionnelle dans la mesure où 19 projets et sociétés ont bénéficié du soutien de la Fondation. 5 d'entre eux ont été retenus en incubation, parmi lesquels 4 sont issus de l'Université de Genève (3 en provenance du Centre Médical Universitaire et 1 des Hôpitaux universitaires de Genève).

Les objectifs d'Eclosion ont également été atteints concernant la réorientation des projets non incubés par la Fondation qui peut notamment consister en :

- un changement d'application ou d'indication médicale pour rencontrer un réel potentiel économique,
- une orientation vers une voie de licence plutôt que vers une création d'entreprise,
- une présentation d'un partenaire industriel,
- un soutien à la préparation d'une demande à la CTI,
- une redirection vers des laboratoires établis.

A cet égard, certains dossiers sont réorientés immédiatement sans avoir fait l'objet d'une analyse approfondie. Les problématiques rencontrées par les porteurs de projet ne permettant pas d'aboutir à la création d'une start-up (jeune pousse) à incuber, peuvent concerner soit :

– le type de découverte (elle ne permet pas la création d'une start-up viable, la cible thérapeutique n'est pas encore susceptible de faire l'objet d'un futur médicament, la découverte provoque des effets secondaires trop importants par rapport aux effets thérapeutiques espérés, etc.),
– des aspects de nature plus économique, en lien avec la propriété intellectuelle ou l'importance des investissements nécessaires au développement du projet par rapport aux bénéfices thérapeutiques et financiers espérés.

S'agissant de la prestation d'accompagnement de projets et de jeunes sociétés jusqu'au stade où elles généreront des résultats suffisamment convaincants pour attirer le financement nécessaire à leur développement de manière indépendante et durable, la Fondation a atteint tous les objectifs qui lui ont été assignés, malgré une conjoncture particulièrement difficile.

En ce qui concerne le nombre d'emplois créés, la cible de plus de 200 emplois sur 4 ans fixée dans le contrat de prestations n'a pas été atteinte, puisque 118 nouveaux emplois ont été créés.

Cela peut s'expliquer par le fait que les processus de développement dans l'industrie biopharmaceutique sont de plus en plus complexes et que les contraintes, notamment financières, ont obligé les entreprises de ce secteur à se concentrer sur les programmes-clés de leur activité en laissant de côté d'autres projets, développés au sein de start-ups, qui auraient pu être soutenus en parallèle. Ceci a pesé sur la rapidité du développement des sociétés issues de l'incubateur, qui se situent déjà dans des cycles de développement beaucoup plus longs que celles actives dans le domaine des technologies de l'information et des communications (10-15 ans contre 5-10 ans en moyenne), notamment au vu des exigences réglementaires élevées qui doivent être satisfaites depuis la validation des découvertes jusqu'à l'homologation des produits développés.

En revanche, il convient de souligner ici que la valeur ajoutée desdits emplois est importante (75% de diplômés au niveau du master et/ou doctorat en science ou médecine) et que les start-ups font très souvent appel à des prestataires de service externes qualifiés leur fournissant l'expertise requise à des stades bien précis de leur développement.

En outre, les dépenses de recherche et développement effectuées par les sociétés incubées au sein de la fondation se sont élevées à plus de 40 millions de francs en 2015.

Par ailleurs, après 12 ans d'activité, les premières start-up créées grâce à l'incubateur Eclosion arrivent en début d'études cliniques et devraient connaître un développement important si les résultats s'avèrent positifs. C'est le cas de 8 sociétés incubées par la Fondation sur les 2 prochaines années.

S'agissant de la prestation relative à la recherche de financement pour les projets et les entreprises issues du processus Eclosion, cet objectif a largement été atteint. Ainsi, malgré le fait que le monde financier est extrêmement frileux par rapport aux risques liés au développement des biotechnologies dans les phases de démarrage (dès lors qu'il s'agit de projets à long terme), la Fondation a réussi à lever en 2015, un montant total de 102,8 millions de francs en faveur des sociétés incubées, ce qui constitue un résultat exceptionnel.

3. Nouveaux enjeux

La montée en puissance des activités du Campus Biotech offre à Eclosion une opportunité unique de renforcer son leadership et son action en faveur de la création de start-ups dans le canton de Genève, dans le domaine des sciences de la vie.

3.1. Intégration au sein du Campus Biotech

Eclosion a prévu de déménager une partie de ses activités sur le site du Campus Biotech afin de renforcer les synergies et les complémentarités avec l'Université de Genève, l'Ecole polytechnique fédérale de Lausanne (EPFL), les Hôpitaux universitaires de Genève (HUG) et la Fondation du Campus Biotech, mais également dans le but de se positionner encore mieux comme un partenaire de l'écosystème académique des sciences de la vie développé sur le site.

Ce déménagement s'effectuera dans le cadre de son contrat de prestations conclu avec l'Etat pour la période allant de 2013 à 2016, tout en conservant ses laboratoires de Plan-les-Ouates qui présentent un intérêt particulier non seulement pour les sociétés incubées par Eclosion, mais également dans le cadre du renforcement des synergies susmentionné.

3.2. Projet Campus Biotech Innovation Park (CBIP)

La Fondation est à l'origine d'une initiative élaborée en partenariat avec la Fondation du Campus Biotech, l'EPFL Innovation Park et la Fondation genevoise pour l'innovation technologique (FONGIT) et appelée « Campus Biotech Innovation Park ». Ce projet a pour but d'accueillir dans un espace réservé à cet effet des entrepreneurs ou des start-ups à un stade très récent de leur développement afin de leur permettre de mûrir leur projet au contact de professionnels et de leur ouvrir un accès aux plateformes scientifiques et techniques du Campus Biotech. Il leur offrira également une animation construite autour de trois types de manifestations telles que :

– des revues de projets avec des professionnels issus de chaque organisme ou d'autres entrepreneurs dans des domaines proches,

– des événements de communauté permettant de présenter leur projet ou start-up et d'échanger sur leurs derniers développements,
– des conférences ou présentations de professionnels sur des sujets pointus (propriété intellectuelle, développement de médicaments, aspects réglementaires, recherche de financements, etc.).

3.3. Développement d'une nouvelle offre pour faciliter la mise en réseau des compétences développées par les start-ups

Dans un souci d'efficience et de rationalisation de la logistique, la Fondation accélèrera la poursuite de ses efforts d'intégration des start-ups au sein de son environnement, notamment par la constitution d'une base de données de prestataires de services, experts ou groupes de recherche avec lesquels ces sociétés ont travaillé et qu'elles peuvent recommander à d'autres start-ups. L'objectif est de favoriser une mise en relation plus aisée, directe et efficace.

4. Nouveaux objectifs de la Fondation

Il est proposé de fixer de nouveaux objectifs de la Fondation dans le cadre de sa mission actuelle, qui demeure inchangée et qui consiste à convertir l'excellence de la recherche de la région genevoise dans le domaine des sciences de la vie en valeur économique et en emplois; ceci en tenant compte des changements intervenus et des nouveaux défis que la Fondation doit relever pour la période allant de 2017 à 2020.

Ainsi, il est proposé de reconduire les prestations 1 à 3 mentionnées dans le contrat de prestations (cf. annexe 1 dudit contrat) qui restent le cœur de la valeur ajoutée d'Eclosion et qui regroupent :

– la sensibilisation de la communauté scientifique aux différents aspects liés à la valorisation de leur innovation, et en particulier la création de nouvelles entreprises,
– le soutien aux projets viables par la mise à disposition des compétences, des infrastructures ainsi que du financement nécessaires au démarrage et au développement de projets,
– l'accompagnement de projets et de jeunes sociétés jusqu'au stade où elles généreront des résultats suffisamment convaincants pour attirer le financement nécessaire à leur développement de manière indépendante et durable.

En complément de ces prestations il est également demandé à la Fondation d'intégrer de nouvelles composantes liées à l'efficience de son organisation et

de finaliser la mise en place des projets mentionnés ci-dessus au chapitre 3 pour le 31 décembre 2017, au plus tard.

5. Finances – Budget estimatif

Afin de permettre à Eclosion de relever les nouveaux défis susmentionnés, une indemnité monétaire annuel de 1 470 150 F est prévue pour les années 2017 à 2020.

De plus, le fonds actuel Eclosion2 continuera à contribuer au financement de la Fondation à hauteur de 66 000 F par an, au titre de participation aux frais généraux et d'infrastructure, ainsi que pour les dépenses externes en faveur de projets.

Par ailleurs la Fondation poursuivra la facturation de ses prestations aux sociétés incubées, ainsi qu'à celles sortant de l'incubateur et qui disposent d'un délai de 5 ans pour rembourser les coûts et services reçus pendant toute la période de leur incubation. Toutefois, le produit des remboursements de créances ne peut être garanti ni dans son montant, ni dans son échéancier de paiement, car il dépend du succès des projets.

Enfin, il est prévu que la Fondation continuera de bénéficier des revenus de coaching versés par la CTI (environ 20 000 F par an).

En ce qui concerne les coûts de la Fondation, les expérimentations réalisées en interne le seront au sein des laboratoires de l'incubateur, dont le coût annuel moyen sur la période 2017-2020 est évalué à 420 000 F. Ces infrastructures sont essentielles pour permettre aux chercheurs de valider leurs découvertes et constituent une plateforme souple et adaptable en fonction de leurs objectifs.

La Fondation financera en outre des études et expériences effectuées au sein d'instituts académiques ou d'industries, pour un montant annuel de quelque 170 000 F par an.

Les frais de fonctionnement seront maintenus à un niveau bas et correspondront à environ 6,3% du montant de la subvention. Ces frais comprennent les frais de bureau (imprimantes, fournitures), de communication (accès à Internet, téléphone) et d'assurances, ainsi que les frais propres d'audit, de comptabilité et d'avocat.

Enfin, le budget envisagé intégrera les charges de TVA et de taxe professionnelle, à hauteur de 65 000 F par an.

6. Conclusion

La mission de la Fondation est au cœur du développement de l'innovation dans le domaine des sciences de la vie dans le canton de Genève et constitue

un maillon essentiel de la stratégie économique cantonale 2030 dans ce domaine. Malgré sa taille modeste, l'apport d'Eclosion est important vu la qualité de son réseau, de son savoir-faire et de ses résultats.

A noter que la valeur ajoutée de la Fondation se matérialise également par sa capacité à produire un effet de levier sur les projets issus des Hautes écoles, afin de susciter le relais privé. Ainsi, chaque franc investi par le canton au sein d'Eclosion a contribué à lever plus de 15 francs d'investissements privés, qui ont permis de financer les start-ups issues du processus d'incubation jusqu'à un montant de 285 millions de francs sur les 12 ans d'existence d'Eclosion.

Plus que jamais, l'Etat est attentif à la nécessité de soutenir l'émergence de projets et d'entreprises innovants, dans tous les domaines. Si le secteur des biotechnologies est plus exigeant que celui des technologies de l'information par exemple, il reste néanmoins vital à la diversification de notre tissu économique et de notre marché du travail.

Au bénéfice de ces explications, nous vous remercions, Mesdames et Messieurs les Députés, de réserver un bon accueil au présent projet de loi.

Annexes :

1) *Préavis financier (art. 30 RPFCB – D 1 05.04)*
2) *Planification des charges et revenus de fonctionnement découlant du projet (art. 31 RPFCB – D 1 05.04)*
3) *Contrat de prestations conclu avec la Fondation Eclosion pour la période 2017-2020*
4) *Rapport d'évaluation concernant les prestations effectuées par la Fondation Eclosion sur la période 2013-2015*
5) *Rapport annuel 2015 de la Fondation Eclosion*
6) *Comptes audités de la Fondation Eclosion concernant l'exercice 2015*

ANNEXE 1

REPUBLIQUE ET
CANTON DE GENEVE

PREAVIS FINANCIER

Ce préavis financier ne préjuge en rien des décisions qui seront prises en matière de politique budgétaire.

1. Attestation de contrôle par le département présentant le projet de loi

- Projet de loi présenté par le département de la sécurité et de l'économie.
- Objet : Projet de loi accordant une indemnité annuelle de 1 470 150 F à la Fondation Eclosion pour les années 2017 à 2020.
- Rubrique(s) budgétaire(s) concernée(s) : 04.16.21.00.363400, S180930000.
- Numéro(s) et libellé(s) de programme(s) concernés : L01 "Développement et soutien à l'économie".
- Planification des charges et revenus de fonctionnement du projet de loi :

☒ oui ☐ non Le tableau financier annexé au projet de loi intègre la totalité des impacts financiers découlant du projet.

(en mios de F)	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	Dès 2023
Ch. personnel	-	-	-	-	-	-	-	-
Biens et services et autres ch.	-	-	-	-	-	-	-	-
Ch. financières	-	-	-	-	-	-	-	-
Subventions	-	1.5	1.5	1.5	1.5	-	-	-
Autres charges	-	-	-	-	-	-	-	-
Total charges	-	1.5	1.5	1.5	1.5	-	-	-
Revenus	-	-	-	-	-	-	-	-
Total revenus	-	-	-	-	-	-	-	-
Résultat net	-	-1.5	-1.5	-1.5	-1.5	-	-	-

- Inscription budgétaire et financement (modifier et cocher ce qui convient) :

☒ oui ☐ non Les incidences financières de ce projet de loi sont inscrites au projet de budget de fonctionnement dès 2017, conformément aux données du tableau financier.

☐ oui ☒ non - Un amendement au projet de budget 2017 sera déposé.

☐ oui ☒ non - Un crédit supplémentaire de fonctionnement en 2017 sera déposé.

☒ oui ☐ non Les incidences financières de ce projet de loi sont inscrites au plan financier quadriennal 2017-2020.

☒ oui ☐ non L'indemnité [aide financière] prendra fin à l'échéance comptable 2020.

☐ oui ☒ non Autre(s) remarque(s) : _____

Le département atteste que le présent projet de loi est conforme à la loi sur la gestion administrative et financière de l'Etat (LGAF), à la loi sur les indemnités et les aides financières (LIAF), au modèle comptable harmonisé pour les cantons et les communes (MCH2) et aux procédures internes adoptées par le Conseil d'Etat.

Genève, le : 8.4.2016 Signature du responsable financier :

Dominique Ritter

Dominique RITTER
DIRECTEUR DU SERVICE FINANCIER

2. Approbation / Avis du département des finances

☐ oui ☒ non Remarque(s) complémentaire(s) du département des finances : _____

Genève, le : 8 avril 2016 Visa du département des finances :

Marc Gioria

N.B. : Le présent préavis financier est basé sur le PL, son exposé des motifs, le tableau financier et ses annexes transmis le 7 avril 2016.

PLANIFICATION DES CHARGES ET REVENUS DE FONCTIONNEMENT DÉCOULANT DU PROJET

Projet de loi accordant une indemnité annuelle de 1'470'150 F à la Fondation Eclosion pour les années 2017 à 2020

Projet présenté par le département de la sécurité et de l'économie

(montants annuels, en mios de F)	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	dès 2023
TOTAL charges de fonctionnement	0.00	1.47	1.47	1.47	1.47	0.00	0.00	0.00
Charges de personnel [30]	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
Biens et services et autres charges [31]	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
Charges financières	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
Intérêts [34] 2.000%	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
Amortissements [33 + 366 - 466]	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
Subventions [363+369]	0.00	1.47	1.47	1.47	1.47	0.00	0.00	0.00
Autres charges [30-36]	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
TOTAL revenus de fonctionnement	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
Revenus [40 à 46]	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
RESULTAT NET FONCTIONNEMENT	0.00	-1.47	-1.47	-1.47	-1.47	0.00	0.00	0.00

Remarques :

Date et signature du responsable financier :

8.4.2016

Dominique RITTER
DIRECTEUR DU SERVICE FINANCIER

ANNEXE 2

REPUBLIQUE ET CANTON DE GENEVE

POST TENEBRAS LUX

ANNEXE 3

FONDATION Eclosion Sciences de la Vie

Contrat de prestations 2017-2020

entre

- **La République et canton de Genève (l'Etat de Genève)**

  représentée par

  Monsieur Pierre Maudet, conseiller d'Etat chargé du département de la sécurité et de l'économie (le département),

  d'une part

et

- **La Fondation Eclosion**

  représentée par

  Messieurs Christophe Guichard, directeur et Marc Schriber, président

  d'autre part

TITRE I - Préambule

Introduction

1. Conformément à la loi sur les indemnités et les aides financières du 15 décembre 2005 (LIAF), le Conseil d'Etat de la République et canton de Genève, par voie du département de la sécurité et de l'économie, entend mettre en place des processus de collaboration dynamiques, dont les contrats de prestations sont les garants. Le présent contrat de prestations est établi conformément aux articles 11 et 21 de la LIAF.

But des contrats

2. Les contrats de prestations ont pour but de :
   - déterminer les objectifs visés par l'indemnité financière;
   - préciser le montant et l'affectation de l'indemnité de fonctionnement consentie par l'Etat ainsi que le nombre et l'échéance des versements;
   - définir les prestations offertes par la Fondation Eclosion ainsi que les conditions de modification éventuelles de celles-ci;
   - fixer les obligations contractuelles et les indicateurs de performance relatifs aux prestations.

Principe de proportionnalité

3. Les parties tiennent compte du principe de proportionnalité dans l'élaboration du contrat en appréciant notamment :
   - le niveau de financement de l'Etat par rapport aux différentes sources de financement de la Fondation Eclosion;
   - l'importance de l'indemnité octroyée par l'Etat;
   - les relations avec les autres instances publiques.

Principe de bonne foi

4. Les parties s'engagent à appliquer et à respecter le présent contrat et les accords qui en découlent avec rigueur et selon le principe de la bonne foi.

TITRE II - Dispositions générales

Article 1

Bases légales et conventionnelles

Les bases légales, réglementaires et conventionnelles relatives au présent contrat de prestations sont :

- la loi sur les indemnités et les aides financières du 15 décembre 2005 (LIAF) et son règlement d'application du 20 juin 2012;
- la loi en faveur du développement de l'économie et de l'emploi, de 20 janvier 2000 (I 1 36);
- la loi concernant la Fondation Eclosion, du 16 novembre 2012 (PA 411.00).

Article 2

Cadre du contrat

Le présent contrat s'inscrit dans le cadre du programme L01 Développement et soutien à l'économie.

Article 3

Bénéficiaire

La Fondation Eclosion est une fondation de droit public.

Buts statutaires :

- La Fondation Eclosion a pour but de de convertir l'excellence de la recherche de la région genevoise dans le domaine des sciences de la vie, en valeur économique et en emplois;
- La Fondation accomplit sa mission en fournissant aux porteurs de projets et jeunes entreprises susceptibles de devenir pérennes des services d'accompagnement et des infrastructures spécialisées, ainsi qu'en facilitant l'accès à un financement de démarrage.

Titre III - Engagement des parties

Article 4

Prestations attendues du bénéficiaire

1. La Fondation Eclosion s'engage à fournir les prestations suivantes :
   - des services d'accompagnement;
   - des infrastructures spécialisées;
   - l'accès facilité à un financement de démarrage.

Article 5

Engagements financiers de l'Etat

1. L'Etat de Genève, par l'intermédiaire du département de la sécurité et de l'économie, s'engage à verser à la Fondation Eclosion une indemnité, sous réserve de l'accord du Grand Conseil dans le cadre de l'approbation annuelle du budget. Cette indemnité financière recouvre tous les éléments de charge en lien avec l'exécution de la (des) prestation (s) prévue(s) par le présent contrat.
2. L'indemnité n'est accordée qu'à titre conditionnel (article 25 LIAF). Les montants peuvent être modifiés par décision du Conseil d'Etat si, dans le cadre du vote du budget annuel, l'autorisation de dépense n'est pas octroyée ou ne l'est que partiellement.
3. Les montants engagés sur quatre ans sont les suivants:
   2017 : 1 470 150 F
   2018 : 1 470 150 F
   2019 : 1 470 150 F
   2020 : 1 470 150 F
4. Le versement des montants ci-dessus n'intervient que lorsque la loi de ratification est exécutoire.

Article 6

Plan financier pluriannuel

Un plan financier quadriennal pour l'ensemble des activités/prestations de la Fondation Eclosion figure à l'annexe 3. Ce document fait ressortir avec clarté l'intégralité des sources de financement espérées, qu'elles soient publiques ou privées, ainsi que la totalité des dépenses prévisibles par type d'activités/prestations.

Article 7

Rythme de versement de l'indemnité

1. L'indemnité est versée chaque année selon les modalités fixées dans la convention d'adhésion à la caisse centralisée.
2. En cas de refus du budget annuel par le Grand Conseil, les paiements sont effectués selon le principe des douzièmes provisoires, conformément à l'article 42 de la loi sur la gestion administrative et financière de l'Etat, du 4 octobre 2013.

Article 8

Conditions de travail

1. La Fondation Eclosion est tenue d'observer les lois, règlements et les conventions collectives applicables en matière notamment de salaire, d'horaire de travail, d'assurance et de prestations sociales.
2. La Fondation Eclosion tient à disposition du département son organigramme, le cahier des charges du personnel ainsi qu'une description de ses conditions salariales et de travail, conformément à l'article 12 de la LIAF.

Article 9

Développement durable

La Fondation Eclosion s'engage à ce que les objectifs qu'elle poursuit et les actions qu'elle entreprend s'inscrivent dans une perspective de développement durable, conformément à la loi sur l'action publique en vue du développement durable, du 23 mars 2001 (Agenda 21).

Article 10

Système de contrôle interne

La Fondation Eclosion s'engage à maintenir un système de contrôle interne adapté à ses missions et à sa structure dans le respect de l'article 3, alinéa 4 de la loi sur la gestion administrative et financière de l'Etat (LGAF), du 4 octobre 2013.

Article 11

Suivi des recommandations du service d'audit interne

La Fondation Eclosion s'engage à respecter les recommandations figurant dans les rapports du service d'audit interne et à mettre en œuvre dans le délai indiqué par le département de tutelle les mesures correctrices qui ne sont pas contestées ou qui ont fait l'objet d'une décision au sens de l'article 17 de la loi sur la surveillance de l'Etat (LSurv), du 13 mars 2014.

Article 12

Reddition des comptes et rapports

La Fondation Eclosion, en fin d'exercice comptable mais au plus tard 4 mois après la date de clôture du dernier exercice, fournit au département de la sécurité et de l'économie :

- ses états financiers établis et révisés conformément aux exigences de son statut juridique, aux dispositions légales et au référentiel comptable applicable. Les états financiers comprennent un bilan,

un compte d'exploitation, ainsi que l'annexe explicative;
- le(s) rapport(s) de l'organe de révision;
- un rapport d'exécution du contrat reprenant les objectifs et les indicateurs figurant dans le tableau de bord;
- son rapport d'activité;
- le procès-verbal de l'organe approuvant les comptes.

Dans ce cadre, l'entité s'engage à respecter les directives et règlements qui lui sont applicables :

- règlement d'application de la loi sur les indemnités et les aides financières (RIAF), du 20 juin 2012;
- directive du Conseil d'Etat EGE-02-04 relative à la présentation et à la révision des états financiers;
- directives du Conseil d'Etat EGE-02-07 relative au traitement du résultat.

Article 13

Traitement des bénéfices et des pertes

1. Au terme de l'exercice comptable, pour autant que les prestations financées aient été fournies conformément au contrat, le résultat annuel établi conformément à l'article 12 est réparti entre l'Etat de Genève et La Fondation Eclosion selon la clé figurant à l'alinéa 4 du présent article.

2. Une créance reflétant la part restituable à l'Etat est constituée dans les fonds étrangers de la Fondation Eclosion. Elle s'intitule « Subventions non dépensées à restituer à l'échéance du contrat ». La part conservée par la Fondation Eclosion est comptabilisée dans un compte de réserve spécifique intitulé « Part de subvention non dépensée » figurant dans ses fonds propres.

3. Pendant la durée du contrat, les éventuelles pertes annuelles sont également réparties selon la clé figurant à l'alinéa 4 du présent article et sont déduites de la créance jusqu'à concurrence du solde disponible et du compte de réserve spécifique.

4. La Fondation Eclosion conserve 25 % de son résultat annuel. Le solde revient à l'Etat.

5. A l'échéance du contrat, la Fondation Eclosion conserve définitivement l'éventuel solde du compte de réserve spécifique, tandis que l'éventuel solde de la créance est restitué à l'Etat.

6. A l'échéance du contrat, la Fondation Eclosion assume ses éventuelles pertes reportées.

Article 14

Bénéficiaire direct

Conformément à l'article 14 al. 3 de la LIAF, la Fondation Eclosion s'engage à être le bénéficiaire direct de l'indemnité financière. Elle ne procédera à aucune redistribution sous forme de subvention à des organismes tiers.

Article 15

Communication

1. Toute publication, campagne d'information ou de communication lancée par la Fondation Eclosion auprès du public ou des médias en relation avec les prestations définies à l'article 4, doit faire mention de la République et canton de Genève en tant que subventionneur.
2. Le département de la sécurité et de l'économie aura été informé au préalable des actions envisagées.

Titre IV - Suivi et évaluation du contrat

Article 16

Objectifs, indicateurs, tableau de bord

1. Les prestations définies à l'article 4 du présent contrat sont évaluées par le biais d'objectifs et d'indicateurs.
2. Ces indicateurs mesurent le nombre de prestations rendues, leur qualité (satisfaction des destinataires), leur efficacité (impact sur le public-cible) ou leur efficience (amélioration de la productivité).
3. Dans le respect du principe de proportionnalité, les indicateurs définis sont utiles, facilement mesurables et établis en lien avec la pratique de terrain.
4. Le tableau de bord, établissant la synthèse des objectifs et indicateurs, figure en annexe 1 du présent contrat. Il est réactualisé chaque année.

Article 17

Modifications

1. Toute modification au présent contrat doit être négociée entre les parties, sous réserve des dispositions de l'article 5 "Engagements financiers de l'Etat", et sous réserve des dispositions de la loi de ratification qui ne peuvent être modifiées.
2. En cas d'événements exceptionnels et prétéritant la poursuite des activités de la Fondation Eclosion ou la réalisation du présent contrat, les parties s'accordent sur les actions à entreprendre.
3. Ces évènements doivent être signalés dans les plus brefs délais au département.

Article 18

Suivi du contrat

1. Les parties au présent contrat mettent en place un dispositif de suivi du contrat afin de :
   - veiller à l'application du contrat;
   - évaluer les engagements par le biais du tableau de bord et du rapport d'exécution annuel établi par la Fondation Eclosion;
   - permettre l'adaptation, la réorientation ou la redéfinition des conditions du contrat et de son tableau de bord.
2. Ce dispositif est indépendant du processus de contrôle périodique prévu à l'article 22 de la LIAF.

Titre V - Dispositions finales

Article 19

Règlement des litiges

1. Les parties s'efforcent de régler à l'amiable les différends qui peuvent surgir dans l'application et l'interprétation du présent contrat.
2. En cas d'échec, elles peuvent recourir d'un commun accord à la médiation.
3. A défaut d'un accord, le litige peut être porté devant la Chambre administrative de la Cour de justice du canton de Genève.

Article 20

Résiliation du contrat

1. Le Conseil d'Etat peut résilier le contrat et exiger la restitution de tout ou partie de l'indemnité financière lorsque :
   a) l'indemnité n'est pas utilisée conformément à l'affectation prévue;
   b) la Fondation Eclosion n'accomplit pas ou accomplit incorrectement sa tâche malgré une mise en demeure;
   c) l'indemnité a été indûment promise ou versée, soit en violation du droit, soit sur la base d'un état de fait inexact ou incomplet.

   La résiliation s'effectue dans un délai de deux mois, pour la fin d'un mois.
2. Dans les autres cas, le contrat peut être résilié par chacune des parties moyennant un préavis de 6 mois pour la fin d'une année.
3. Dans tous les cas, la résiliation s'effectue par écrit.

Article 21

Entrée en vigueur, durée du contrat et renouvellement

1. Le contrat entre en vigueur au 1er janvier 2017, dès que la loi qui l'approuve devient exécutoire. Il est valable jusqu'au 31 décembre 2020.
2. Les parties conviennent d'étudier les conditions de renouvellement éventuel du contrat au moins douze mois avant son échéance.

Pour la République et canton de Genève :

représentée par

Monsieur Pierre Maudet
conseiller d'Etat chargé du département de la sécurité et de l'économie

Date : Signature

Pour la Fondation Eclosion

représentée par

Monsieur Christophe Guichard
directeur

Date : Signature

Monsieur Marc Schriber
président

Date : Signature

Annexes au présent contrat :

1 - Tableau de bord des objectifs et des indicateurs

2 - Statuts de la Fondation Eclosion, organigramme et liste des membres de l'organe supérieur de décision (conseil d'administration, conseil de fondation, comité, etc.)

3 - Plan financier pluriannuel

4 - Liste d'adresses des personnes de contact

5 - Utilisation des armoiries de l'État de Genève

6 - Directives du Conseil d'Etat disponibles sur le site du département:

- sur la présentation et la révision des états financiers des entités subventionnées et des autres entités para-étatiques
- sur le traitement des bénéfices et des pertes
- sur les subventions non monétaires (si pertinentes)

Annexe 1

Tableaux de bord des objectifs et indicateurs pour le suivi des prestations 2017-2020

Prestation 1 : Sensibilisation de la communauté scientifique aux différents aspects liés à la valorisation de leur innovation, en particulier par la création de nouvelles entreprises		
Objectifs	**Indicateurs d'efficacité**	**Valeurs-cibles**
a. Intéresser la communauté scientifique aux applications de leurs technologies, en particulier par la création de nouvelles entreprises	Nombre de manifestations dédiées à l'innovation dans lesquelles la Fondation Eclosion a un rôle d'organisateur ou de conférencier	*5 manifestations par an*
b. Sensibiliser les instituts académiques au développement de projets au sein de leurs laboratoires	Nombre de facultés universitaires approchées pour identifier des projets	*7 facultés par an*

Prestation 2 :	**Soutien aux projets viables par la mise à disposition des compétences, infrastructures (laboratoires et équipements) et financement nécessaires au démarrage de projets ainsi qu'à leur développement**	
Objectifs	**Indicateurs de qualité**	**Valeurs-cibles**
a. Analyser les dossiers de demande de soutien	Evaluation de la pertinence et du potentiel du projet	*30 dossiers analysés par an*
b. Orienter des projets non retenus en vue d'un soutien immédiat	Contacts établis entre chercheurs et autres instituts ou sociétés en vue d'une maturation du projet	*10-20 contacts établis par an*
c. Effectuer l'évaluation approfondie des dossiers à l'aide d'experts indépendants	Nombre de dossiers en phase d'analyse approfondie avec des apports de compétences complémentaires pendant l'année	*Plus de 10 dossiers par an*
d. Soutenir la phase de construction d'un projet, y compris la validation expérimentale du potentiel, dans les laboratoires de la Fondation Eclosion et avec le soutien des instituts académiques et tiers experts	Nombre de projets en phase de construction pendant l'année (un projet peut passer plus de 2 ans en phase de construction)	*Plus de 3 projets par an*

Prestation 3 : Accompagnement de projets et de jeunes sociétés jusqu'au stade où elles généreront des résultats suffisamment convaincants pour attirer le financement nécessaire à leur développement de manière indépendante et durable		
Objectifs	**Indicateurs d'efficacité**	**Valeurs-cibles**
a. Lancement de nouvelles sociétés issues du processus d'incubation	Nombre de sociétés fondées avec le soutien de la Fondation Eclosion	*1-3 sociétés par année*
b. Soutenir le développement de sociétés issues de l'incubateur	Nombre de sociétés bénéficiant du support de l'incubateur	*3-5 sociétés par année*
c. Chercher du financement pour les projets et les entreprises issues de l'incubateur	Financements obtenus par les projets et sociétés issues de l'incubateur	*Plus de 25 mio F, sur la période 2017-2020*

Prestation 4 : Renforcer les synergies avec les acteurs sis au Campus Biotech		
Objectifs	**Indicateurs d'efficacité**	**Valeurs-cibles**
Intégration au sein du Campus Biotech, développement du projet "Campus Biotech Innovation Park" (ci-après CBIP) et constitution d'une base de données de prestataires de services, experts ou groupes de recherche	Déménagement dans le bâtiment F2/F3, finalisation du projet CBIP et mise en œuvre de la base de données	Intégration réussie au sein du Bâtiment F2 / F3 , mise en œuvre du projet CBIP, constitution de la base de données et référencement d'au moins 25 fournisseurs, au 31 décembre 2017, constatés par le DSE

Annexe 2

Loi concernant la fondation Eclosion et Statuts de la Fondation Eclosion

cf. PA 411 et 411.01, du 16 novembre 2012

****

Organigramme (au 1er janvier 2016)
et liste des membres de l'organe supérieur de décision

Organigramme

FONDATION Eclosion Sciences de la Vie

Conseil de Fondation

. Markus Schriber (Pres.)
. Jesus Martin-Garcia
. Pfr. Robin Offord
. Emanuela Dose-Sarfatis
. Werner Schlegel
. Gérard Gandillon

Conseil Scientifique

- ***Pr. Robin Offord (Pres.)***
- Pr Karl-Heinz Krause
- Dr. Timothy Wells
- Dr. Jean Yves le Cotonnec
- Pr. Denis Hochstrasser
- Dr. Frederic Levy
- Mr. Salvatore Coffa
- Mr. Oern Stuge
- Jean Marc Leroux

Direction de la Fondation

- Christophe Guichard
- Dr. Yann Dean
- Dr. Andrew Parker

Administration

- Marlène Bon

Annexe 3

Plan financier pluriannuel

FondationECLOSION
Budget 2017-2020

	Budget 2017	Budget 2018	Budget 2019	Budget 2020
Produits d'exploitation				
Indemnité monétaire d'exploitation	1'470'150	1'470'150	1'470'150	1'470'150
Indemnité monétaire d'équipement	145'983	107'630	107'472	114'000
Financement Privé fonds Eclosion	66'000	66'000	66'000	66'000
Produits divers	1'000	1'000	1'000	1'000
Refacturations diverses	99'540	113'940	113'940	101'815
Revenus de coaching Confédération CTI	20'000	20'000	20'000	20'000
Total Produits d'exploitation	**1'802'673**	**1'778'720**	**1'778'562**	**1'772'965**
Frais de Gestion Incubateur				
Salaires et charges salariales	(555'200)	(555'200)	(555'200)	(555'200)
Frais divers de personnel	(10'000)	(10'000)	(10'000)	(10'000)
Honoraires Conseil d'administration	(20'000)	(20'000)	(20'000)	(20'000)
Total Frais de Gestion Incubateur	**(595'200)**	**(595'200)**	**(595'200)**	**(595'200)**
Frais support projets				
Frais de support scientifique de validation	(153'500)	(166'200)	(164'500)	(152'000)
Espace co-working / animation	(67'000)	(67'000)	(67'000)	(65'700)
Amortissement equipements	(145'983)	(107'630)	(107'472)	(114'000)
Equipements partagés : entretien / réparation	(95'000)	(95'000)	(95'000)	(95'000)
Consommable et divers	(5'000)	(5'000)	(5'000)	(5'000)
Total frais support projets	**(466'483)**	**(440'830)**	**(438'972)**	**(431'700)**
Infrastructure				
Loyer				
CTN 14 et charges	(415'548)	(415'548)	(415'548)	(415'548)
Loyer Campus Biotech	(168'820)	(170'508)	(172'213)	(173'935)
Total infrastructure	**(584'368)**	**(586'056)**	**(587'761)**	**(589'483)**
Frais Fonctionnement partagés				
Frais de telecommunication et internet	(20'000)	(20'000)	(20'000)	(20'000)
Frais de bureau	(30'000)	(30'000)	(30'000)	(30'000)
Honoraires audit et avocats	(12'000)	(12'000)	(12'000)	(12'000)
Assurances	(10'000)	(10'000)	(10'000)	(10'000)
Frais de déplacement	(12'000)	(12'000)	(12'000)	(12'000)
Frais de communication	(8'000)	(8'000)	(8'000)	(8'000)
Frais bancaires et autres	(1'100)	(1'100)	(1'100)	(1'100)
Total frais de Fonctionnement partagés	**(93'100)**	**(93'100)**	**(93'100)**	**(93'100)**
Total charges d'exploitation	**(1'739'151)**	**(1'715'186)**	**(1'715'033)**	**(1'709'483)**
Résultat d'exploitation	**63'522**	**63'534**	**63'529**	**63'482**
Taxes et autres				
TVA non récupérable	(60'000)	(60'000)	(60'000)	(60'000)
Taxe professionnelle	(2'500)	(2'500)	(2'500)	(2'500)
Autres taxes	(1'000)	(1'000)	(1'000)	(1'000)
Total taxes	**(63'500)**	**(63'500)**	**(63'500)**	**(63'500)**
Résultat financier	**0**	**0**	**0**	**0**
Résultat net avant remboursement de créances	**22**	**34**	**29**	**(18)**
Remboursement exceptionnel de créances	pm	pm	pm	pm

Annexe 4

Liste d'adresses des personnes de contact

Présidence et secrétariat général du département de la sécurité et de l'économie	Monsieur Pierre Maudet, conseiller d'Etat Adresse postale : Place de la Taconnerie 7 Case postale 3216 1211 Genève 3 Tél : 022 327 94 01 Fax : 022 327 92 15
Service de la promotion économique de Genève (SPEG)	Monsieur Daniel Loeffler, directeur Adresse postale : Rue de l'Hôtel-de-Ville 11 Case postale 3216 1211 Genève 3 Tél : 022 388 31 53 Fax : 022 388 31 99
Service financier du département de la sécurité et de l'économie	Monsieur Dominique Ritter, directeur Adresse postale : Place de la Taconnerie 7 Case postale 3216 1211 Genève 3 Tél : 022 546 88 32 Fax : 022 327 92 15

Service d'audit interne de l'Etat de Genève	Service d'audit interne Adresse postale Route de Meyrin 49 Case postale 3937 Tél : 022 388 66 00 Fax : 022 388 66 11

Le bénéficiaire, soit la Fondation Eclosion	Monsieur Christophe Guichard, directeur Adresse postale : Chemin des Aulx 14 1228 Plan-Les-Ouates Tél : 022 880 10 10 Fax : 022 880 10 13

Annexe 5

Utilisation des armoiries de l'Etat de Genève par les entités subventionnées par le département

Principes généraux

- Les départements n'ont pas de logo propre. Ils utilisent tous les armoiries de l'Etat.

- L'écusson et le texte sont indivisibles.

Utilisation des armoiries de l'Etat par des entités subventionnées par le département de la sécurité et de l'économie

Sous réserve de l'interdiction faite de l'utilisation des armoiries publiques par l'article 31, alinéa 3 de la loi sur l'exercice des droits politiques, du 15 octobre 1982 (LEDP ; A 5 05)[1], les supports de communication (affiches, affichettes, flyers, rapports d'activité et autres brochures) des entités subventionnées doivent nécessairement faire référence au soutien qui leur est apporté.

Cette référence peut se faire de 2 manières:

1. armoiries de l'Etat avec la mention "Avec le soutien de :"

2. texte seul: "Avec le soutien de la République et canton de Genève"

De préférence, on optera pour la solution 1 (armoiries).

Emplacement des armoiries ou du texte:

- pour les affiches, affichettes, flyers : en bas à droite

- pour les brochures, rapports et autres: 4e de couverture, en bas à droite. Pour des raisons graphiques, il est possible de faire l'insertion en 2de de couverture, en bas à droite.

La cellule communication du secrétariat général du département fournit les fichiers électroniques des armoiries et valide les bons à tirer des documents sur lesquels elles sont insérées.

Pour toute question ou renseignement complémentaire, s'adresser à la cellule communication du secrétariat général : Madame Emmanuelle Lo Verso (+41 (22) 546 88 10) ou Madame Emanuela Dose Sarfatis (+41 (22) 388 31 65).

[1] Pour tout imprimé, illustré ou non, relatif à une opération électorale et destiné à être diffusé ou exposé à la vue du public, l'article 31, alinéa 3 LEDP stipule que « l'utilisation des armoiries publiques, y compris sur des supports électroniques, est interdite sauf pour les communications officielles » (i.e. les supports de communication émanant du Conseil d'Etat, de la chancellerie d'Etat et de leurs services).

ANNEXE 4

Rapport d'évaluation

Récapitulatif des indicateurs et des objectifs du contrat de prestations

Nom du subventionné

Fondation Eclosion

Département de tutelle

Département de la sécurité et de l'économie (DSE)

Rappel du but de la subvention et des missions du subventionné

Le versement de la subvention s'inscrit dans le cadre de la prestation de soutien à la création et au développement de nouvelles entreprises locales.

Eclosion a pour but de convertir l'excellence de la recherche de la région genevoise dans le domaine des sciences de la vie, en valeur économique et en emplois. La fondation accomplit sa mission en fournissant aux porteurs de projets et jeunes entreprises susceptibles de devenir pérennes des services d'accompagnement et des infrastructures spécialisées, ainsi qu'en facilitant l'accès à un financement de démarrage.

Mention du contrat

L'Etat de Genève, par l'intermédiaire du département des affaires régionales, de l'économie et de la santé, actuellement DSE s'engage à verser à Eclosion une indemnité, sous réserve de l'accord du Grand Conseil dans le cadre de l'approbation annuelle du budget. Cette indemnité recouvre tous les éléments de charge en lien avec l'exécution des prestations prévues par le contrat de prestation.

Durée du contrat : 4 ans (2013 à 2016)

Période évaluée : 2013 à 2015

Prestation 1

Sensibilisation aux différents aspects liés à la valorisation des innovations, et en particulier à la création de nouvelles entreprises

Objectif 1.a

Intéresser la communauté scientifique aux applications de leurs technologies, en particulier par la création de nouvelles entreprises.

Indicateur annuel et valeurs cible

5 manifestations par an

Résultats au 31.12.2013

Plus de 5 manifestations selon tableau de bord selon le "tableau de bord des objectifs et indicateurs pour le suivi des prestations" fourni au département. La liste est non exhaustive. L'objectif est atteint.

Résultats au 31.12.2014

6 manifestations selon tableau de bord selon le "tableau de bord des objectifs et indicateurs pour le suivi des prestations" fourni au département. La liste est non exhaustive. L'objectif est atteint.

Résultats au 31.12.2015

6 manifestations selon tableau de bord – objectif atteint

Objectif 1.b

Faire effet de levier sur les ressources existantes dans les universités et sociétés

Indicateur annuel et valeur cible

7 universités par an

Résultats au 31.12.2013

Plus de 7 universités selon tableau de bord fourni au département (dont UNIGE, EPFL, UNIF, Insel Hospital, EPGL, CHUV, HUG) - liste non exhaustive. L'objectif est atteint

Résultats au 31.12.2014

Plus de 7 universités selon tableau de bord fourni au département (dont UNIGE, HES-SO, EPFL, UNIL, UCLA, EPGL, CHUV, HUG) - liste non exhaustive. L'objectif est atteint

Résultats au 31.12.2015

7 universités dont 2 facultés différentes concernant l'UNIGE (Sciences III et HUG). L'objectif est considéré comme atteint.

Objectif 1.c

Encourager la soumission de dossiers

Indicateur annuel et valeur cible

Plus de 50 dossiers par an

Résultats au 31.12.2013

Une centaine de projets ont été soumis à Eclosion, qui est entrée en matière concernant 58 d'entre eux (cf. également rapport annuel 2013, page 34-35). L'objectif est atteint.

Résultats au 31.12.2014

Une centaine de projets est soumise à Eclosion, dont 60 entrées en matière (cf. également rapport annuel 2014, page 42-43). L'objectif est atteint.

Résultats au 31.12.2015

Une centaine de projets est soumise à Eclosion, dont 56 entrées en matière (cf. également rapport annuel 2015). L'objectif est atteint.

Prestation 2

Soutien aux projets viables par la mise à disposition des compétences, infrastructures (laboratoires et équipements) et du financement nécessaires au démarrage de projets et à leur développement

Objectif 2.a

Analyser des dossiers de demande de soutien

Indicateur annuel et valeur cible

30 dossiers analysés par an

Résultats au 31.12.2013

Le processus d'évaluation et de sélection des projets est décrit dans le rapport annuel (page 13 et 353). 58 dossiers ont été évalués (étape A) et 29 d'entre eux sont passés à l'étape suivante. L'objectif est atteint.

Résultats au 31.12.2014

60 dossiers ont été évalués et 37 d'entre eux sont passés à l'étape suivante. 2 projets soutenus sont entrés dans le processus de coaching CTI. L'objectif est atteint.

Résultats au 31.12.2015

60 dossiers ont été évalués et 37 d'entre eux sont passés à l'étape suivante. 2 projets soutenus sont entrés dans le processus de coaching CTI. L'objectif est atteint.

Objectif 2.b

Orienter des projets non retenus en vue d'un soutien immédiat

Indicateur annuel et valeur cible

10 à 20 contacts établis entre chercheurs et autres instituts ou sociétés en vue d'une maturité du projet par an

Résultats 2013 et commentaires

La typologie des projets est déterminante dans la redirection des projets. Ainsi les projets technologiques Medtech profitent d'acteurs tels que l'EPFL ou les HES ou d'acteurs industriels. Certains projets sont redirigés vers des sociétés sorties d'Eclosion comme Geneuro ou Genkyotex. Enfin, certains projets profitent du savoir-faire et des compétences de nos partenaires académiques.
Une douzaine de projets se sont vus réorientés de cette manière. L'objectif est atteint.

Résultats 2014 et commentaires

La typologie des projets est déterminante dans la redirection des projets. Ainsi les projets technologiques Medtech profitent d'acteurs tels que l'EPFL ou les HES ou d'acteurs industriels. Certains projets sont redirigés vers des sociétés sorties d'Eclosion, des spin-offs de Merck Serono (ex. EspeRare), la FONGIT (ex. Nanowalk et Abogen) ou le Centre Léon Bérard (ex. PMB-Alcen). L'objectif est atteint.

Résultats 2015

Certains projets ont été redirigés vers des sociétés sorties d'Eclosion comme les spin-offs de Merck Serono (ex. projet Rapta redirigé vers la fondation EspeRare), la FONGIT (ex. projet MicroPBR4D) ou la fondation FIND (ex : projet HepC Diag.). Une dizaine de projets s'est vu réorienté de ces manières.

L'objectif est atteint.

Objectif 2.c

Évaluer de manière approfondie des dossiers à l'aide d'experts indépendants

Indicateur annuel et valeur cible

Plus de 10 dossiers par an

Résultats 2013 et commentaires

Le tableau de bord des objectifs et indicateurs pour le suivi des prestations fourni au département mentionne 10 dossiers, mais cette liste n'est pas exhaustive. Il est relevé que la contribution bénévole des intervenants cités représente une économie financière importante. L'objectif est atteint.

Résultats 2014 et commentaires

Le tableau de bord des objectifs et indicateurs pour le suivi des prestations fourni au département mentionne 10 dossiers, cette liste n'étant pas exhaustive. L'objectif est atteint.

Résultats 2015 et commentaires

Le tableau de bord des objectifs et indicateurs pour le suivi des prestations fourni au département mentionne 13 dossiers, cette liste n'étant pas exhaustive. L'objectif est atteint.

Objectif 2.d

Soutenir la phase de construction d'un projet, y compris l'évaluation expérimentale du potentiel, dans les laboratoires d'Eclosion et avec le soutien des instituts académiques et tiers experts

Indicateur annuel et valeur cible

Plus de 3 projets par an

Résultats 2013

4 en phase de construction, ont été évalués de manière expérimentale au sein des laboratoires d'Eclosion (uPAR, Netris, EBV et Neurix). L'objectif est atteint.

Résultats 2014

Les projets uPAR, Hv1 et NANEP, en phase de construction, ont été évalués de manière expérimentale au sein des laboratoires d'Eclosion. L'objectif est atteint.

Résultats 2015

Les projets Hv1, NANEP , DermAbiotech, A2aR et FtsZ, en phase de construction, ont été évalués de manière expérimentale, principalement au sein des laboratoires des institutions académiques (CMU, USZ). L'objectif est atteint.

Prestation 3

Accompagnement de projets et de jeunes sociétés jusqu'au stade où elles généreront des résultats suffisamment convaincants pour attirer le financement nécessaire à leur développement de manière indépendante et durable

Objectif 3.a

Lancement de nouvelles sociétés issues du processus d'incubation

Indicateur annuel et valeur cible

1 à 3 sociétés par an

Résultats 2013

Soutien à la création de 4 nouvelles sociétés (DepGen SA, Calypso Biotech, Obseva et Fondation Esperare). L'objectif est atteint.

Résultats 2014

La société DermAbiotech a été créée en 2014 avec le soutien de la Fondation Eclosion. L'objectif est atteint.

Résultats 2015

Soutien à la création de 2 nouvelles sociétés (GBC-Atrial SA et ID-Gene Ecodiagnostics Sarl). L'objectif est atteint.

Objectif 3.b Soutenir le développement de sociétés issues de l'incubateur
Indicateur annuel et valeur cible 3 à 5 sociétés par an
Résultats 2013 12 sociétés / projets ont utilisé en 2013 les ressources de l'incubateur selon le "tableau de bord des objectifs et indicateurs pour le suivi des prestations" fourni au département. L'objectif est atteint. **Résultats 2014** 16 sociétés / projets ont utilisé en 2014 les ressources de l'incubateur selon le "tableau de bord des objectifs et indicateurs pour le suivi des prestations" fourni au département. L'objectif est atteint. **Résultats 2015** 21 sociétés / projets ont utilisé en 2015 les ressources de l'incubateur selon le "tableau de bord des objectifs et indicateurs pour le suivi des prestations" fourni au département. L'objectif est atteint.
Objectif 3.c Chercher du financement pour les projets et les entreprises issues du processus Eclosion
Indicateur annuel et valeur cible Financements obtenus par les projets et sociétés issus de l'incubateur – plus de CHF 25 Mio sur la période 2013 – 2016
Résultats 2013 et commentaires CHF 58 mio levés par des sociétés ayant bénéficié du support de la Fondation Eclosion dont CHF 32 mio pour Obseva et CHF 6.4 mio par des spin-offs de Merck Serono. La difficulté d'intéresser les investisseurs est soulignée. Ceux-ci bénéficient, en effet, d'un large choix de projets. Par ailleurs, les banques en Suisse emploient peu d'analystes financiers experts dans les Biotech et sciences de la vie, cette spécialisation et son savoir-faire s'étant exportée. A ce stade de leur développement, les sociétés soutenues par Eclosion sont, par conséquent, le plus souvent contraintes d'être vendues. **Résultats 2014** CHF 26 mio levés par des sociétés ayant bénéficié du support de Eclosion et 19 mio de paiements de succès d'étape et contrat de recherche, soit un total de CHF 45,9 mio. Au total environ 180 mio ont été investis dans les sociétés incubées depuis 2004. **Résultats 2015** Plus de CHF 79 mio levés par des sociétés ayant bénéficié du support de la Fondation Eclosion (dont une levée de fonds exceptionnelle de CHF 60 Mio de la société Obseva) et CHF 23.8 mio de paiements de succès d'étape (dont Geneuro) et contrat de recherche, soit un total exceptionnel en 2015 de CHF 102.8 mio. L'objectif est atteint.
Objectif 3.d Créer des emplois grâce à des sociétés soutenues par Eclosion
Indicateur annuel et valeur cible 5 à 30 emplois équivalents plein-temps créés par les sociétés soutenues
Résultats 2013 30 nouveaux emplois ont été créés en 2013. L'objectif est largement atteint.

Résultats 2014 et commentaires

L'effectif est resté stable en 2014. L'objectif n'a pas été atteint.

Résultats 2015

7 nouveaux emplois nouveaux ont été créés en 2013. L'objectif est atteint.

Objectif 3.e

Nombre d'emplois créés par des sociétés soutenues par Eclosion

Indicateur annuel et valeur cible

Plus de 200 emplois fin 2016 équivalents plein-temps créés par les sociétés qui ont été soutenues par Eclosion depuis sa création (y compris par exemple emplois CTI)

Résultats 2013

Le nombre d'emplois cumulés créés s'élève à 111, sans compter les emplois indirects.

Résultats 2014

Le nombre d'emplois cumulés créés s'élève à 111.

Résultats 2015

Le nombre d'emplois cumulés créés s'élève à 118.

Observations de l'institution subventionnée

2013

Les laboratoires mis à disposition des porteurs de projets datent des années 1980 et sont actuellement autorisés pour exploitation, sous dérogation. En effet, certaines normes ont été modifiées (par exemple : exigence de sas concernant les travaux sur des agents pathogènes et/ou l'élimination de déchets).
Une mise aux normes des constructions, vu leur configuration, n'est pas envisageable et la taille des nouveaux locaux n'est pas suffisante.
La mise en application de ces exigences interviendra probablement entre 2018 et 2025. Une réflexion doit donc être menée au sujet d'un futur déménagement.

2015

Les résultats en termes de levées de fonds sont exceptionnels en 2015 et augurent des possibilités de développement pour les sociétés.

De très intéressants projets sont également soutenus par Eclosion qui fédèrent les compétences et ressources de multiples intervenants, parmi lesquels, outre la Fondation Eclosion, les Instituts académiques, NCCR, CTI, Fondations autres impliquées sur un type de pathologie…)

La réflexion stratégique sur l'amélioration de l'offre Eclosion a conduit à la décision de créer une initiative regroupant Eclosion, la Fongit, l'EIP et le Campus Biotech qui verra le jour en 2016. La Fondation Eclosion va également transférer une partie de ses bureaux au Campus Biotech (F2/F3) et garder l'usage de ses laboratoires au sein du CTN14.

Observations du département

2013

Le DSE relève que les remboursements intervenus en 2013 montrent des comptes en situation favorable. 2014 devrait aussi bénéficier de remboursements, ce qui ne sera pas le cas de 2015 et 2016. Il souligne également que, concernant les années à venir, l'octroi du montant de la subvention n'est pas garanti.

2014

Le DSE constate que le résultat opérationnel est déficitaire en raison des investissements significatifs sur les projets, mais que le résultat net reste positif en raison des remboursements des créances des startups. Eclosion devra prendre à cet égard toute mesure, notamment en vue du renouvellement de son contrat de prestations pour la période 2017-2020.

2015

Le DSE félicite Eclosion pour ses excellents résultats mais réitère son souci concernant le résultat opérationnel (déficitaire) qui devra être précisément monitoré en fonction des produits exceptionnels sur créances. Il prend note du fait que les nouveaux développements d'Eclosion prévus pour 2016, seront effectués sans appel de ressources complémentaires auprès de l'Etat et dans le cadre du contrat de prestations conclu pour la période 2013-2016.

POUR LE SUBVENTIONNE	
Nom, prénom, titre	Signature
Christophe Guichard Directeur, Eclosion	
Yann Dean directeur, Eclosion	
Francisco Orellana Directeur, Eclosion	
Genève, le 16/3/2016.	

POUR L'ETAT DE GENEVE	
Nom, prénom, titre	Signature
Emanuela DOSE SARFATIS directrice adjointe, SPEG	
Dominique RITTER directeur financier, DSE	
Genève, le 22.3.16	

ANNEXE 5

FONDATION
Eclosion
Sciences de la Vie

RAPPORT ANNUEL 2015

REPUBLIQUE
ET CANTON
DE GENEVE

POST TENEBRAS LUX

Traduire l'innovation académique en sociétés biotechnologiques à fort potentiel

TABLE DES MATIÈRES

MOT DU PRÉSIDENT 4

LA FONDATION EN CHIFFRES 6

MISSION ET ORGANISATION DE LA FONDATION 8

ACTIVITÉS DES PROJETS ET START-UPS 14

- INTRODUCTION 16
- PROJETS ET START-UPS AU STADE EXPÉRIMENTAL 20
- SOCIÉTÉS EN DÉVELOPPEMENT PRÉCLINIQUE RÉGLEMENTAIRE 22
- SOCIÉTÉS EN DÉVELOPPEMENT CLINIQUE 30
- SOCIÉTÉS DE SERVICE 34

RÉSULTATS OPÉRATIONNELS 38

CONCLUSION ET PERSPECTIVES 2015 41

STATISTIQUES CLEFS DES PROJETS 2015 42

ANNEXES 44

Le mot du Président du Conseil de Fondation

Markus Schriber, Ancien Président Dupont de Nemours Président du Conseil de la Fondation Eclosion

Eclosion est un formidable modèle de développement de startups et les résultats de la Fondation montrent, de nouveau en 2015, la pertinence de l'approche retenue pour transformer la recherche en valeur économique et en emplois. La Fondation Eclosion a obtenu en 2015 des résultats exceptionnels dans le développement de sociétés.

L'année 2015 atteint des records, mesurés par le nombre de sociétés en phase clinique (4), mais également de sociétés en phase préclinique (8) qui se préparent à obtenir une autorisation d'essai clinique pour une première administration à l'Homme d'un médicament expérimental. Les emplois générés dans ces sociétés se montent à 118 emplois et les volumes de financements ont dépassé le montant de CHF 100m au titre de l'exercice, notamment grâce à l'annonce par la société Obseva d'un financement exceptionnel, de CHF 60m, mais également par les succès rencontrés par GeNeuro, ArisGen, DepGen et autres sociétés.

Ces résultats probants montrent que les efforts consentis depuis 10 ans pour renforcer l'attractivité de notre environnement et créer des conditions favorables au développement de startups se matérialisent par des succès d'étape et confirment le rôle de premier plan que joue la Fondation Eclosion dans le développement du Cluster sciences de la vie du bassin lémanique.

L'activité de ces startups reste la face visible d'une activité intense menée par la Fondation dans l'analyse des projets issus de nos Instituts Académiques et d'entrepreneurs. Ainsi en 2015, plus de 60 projets ont été analysés, dont trois projets ont fait l'objet de nouvelles conventions d'incubation sur l'exercice mobilisant des ressources significatives avec conduite de travaux de validation expérimentale. Il est à noter qu'en 2015, quatre des cinq projets au stade de construction expérimentale étaient issus de l'université de Genève (3 du centre médical universitaire et un projet issu de l'hôpital universitaire de Genève) ce qui illustre le potentiel

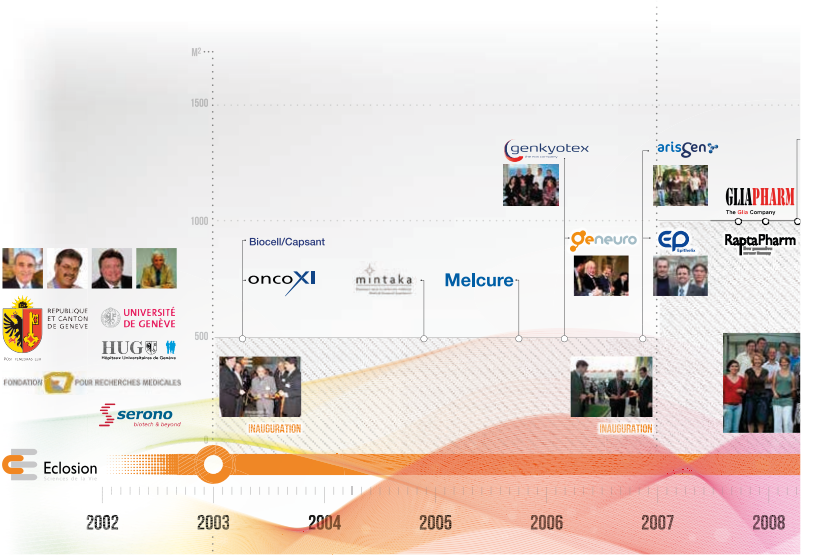

Transformer notre région en un pôle d'excellence pour la biotechnologie mondiale

de la recherche académique régionale; ces projets n'auraient très certainement pas pu se concrétiser en projets d'entreprise au niveau local sans le soutien de la Fondation.

Depuis sa création en 2004, Eclosion a contribué de manière directe au développement de 23 sociétés et à la création de 118 emplois, dont les trois-quarts sur le Canton de Genève et 8% sur la région Valdo-Franco-Genevoise. Ces emplois sont de haut niveau de formation avec plus de 80% de Masters et de PhD. L'activité de la Fondation Eclosion est rendue possible par le financement de l'Etat de Genève, et pour chaque Franc dépensé par le public, ce sont 10 Francs privés qui ont pu être levés pour le développement des sociétés issues de l'incubateur; un effet de levier de 1 à 10, qui constitue un résultat remarquable en comparaison internationale.

2015 aura aussi été marquée par le départ de Jesús Martin-Garcia, fondateur d'Eclosion en 2004, qui a décidé de se concentrer entièrement au développement des sociétés plus en aval dans le cycle de développement, et en particulier de GeNeuro qui a de grands défis à relever en 2016. La Fondation tient à remercier Jesús pour sa vision et son leadership tout au long de ces 12 dernières années, qui ont permis de conduire la Fondation à la démonstration de son concept. Toutefois, Jesús rejoindra en 2016 le Conseil de Fondation et pourra ainsi continuer à apporter son enthousiasme et son expérience dans le développement de jeunes entreprises dans les sciences de la Vie.

Plus que jamais, soyons fiers des résultats obtenus, mais surtout conscients des enjeux de compétitivité à venir et déterminés, aux côtés de l'Etat de Genève et des instituts académiques de notre région, à transformer notre région en un pôle d'excellence pour la biotechnologie mondiale, contribuant à apporter des solutions thérapeutiques nouvelles pour les patients et un renforcement du tissu économique de notre région.

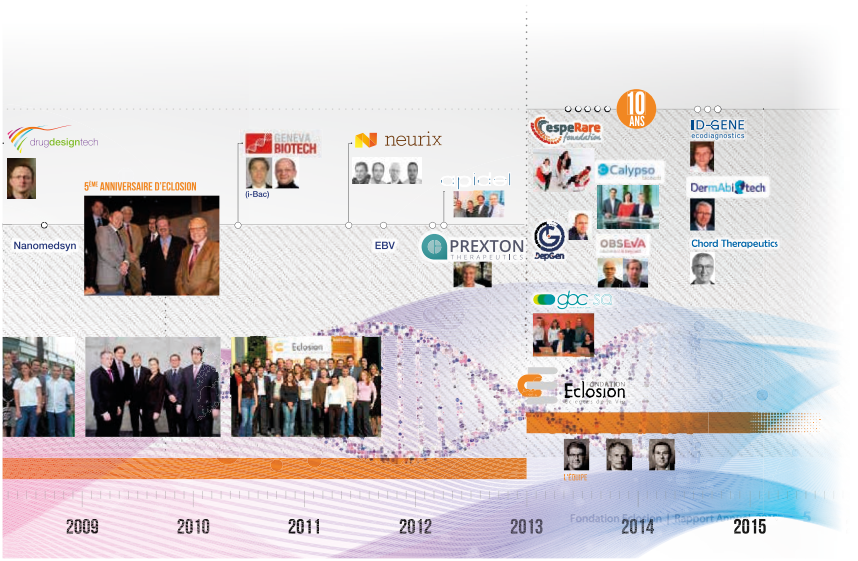

Chiffres 2015

- **56 nouveaux projets retenus et analysés** dont plus de 60% (36) issus de laboratoires académiques.
- **5 projets en incubation** (phase de construction expérimentale) au sein de l'incubateur dont quatre issus de l'université de Genève (3 du Centre Médical Universitaire et un projet issu de l'Hôpital Universitaire de Genève).
- **19 projets et sociétés** ont bénéficié du soutien de la fondation Eclosion en 2015.
- **4 essais cliniques** réalisés par des sociétés ayant été soutenues par Eclosion: GeNeuro en sclérose en plaques, GenKyoTex dans la néphropatie diabétique, ObsEva dans le traitement de l'infertilité et GBC-Atrial dans les troubles du rythme cardiaque.
- **8 dossiers précliniques** en cours de finalisation par des sociétés soutenues par la fondation Eclosion
- **Plus de 100 Millions de CHF** levés en capitaux propres et contrat d'out-licensing en 2015 par les sociétés incubées ou soutenues par Eclosion.
- **48m CHF**, le montant total des coûts engagés par les sociétés dont 78% en frais de recherche et développement et salaires.
- **118 emplois directs** créés ou soutenus par Eclosion et ses sociétés.

56
nouveaux projets en 2015

118
emplois directs

Financements levés en 2015
CHF 100m

Total des couts engagés par les sociétés
CHF 48m

4 réalisés
essais cliniques

8 sociétés
au stade préclinique réglementaire

Mission et organisation de la fondation Eclosion

MISSION

La mission d'Eclosion est de transformer le fort potentiel d'innovation régionale dans le domaine des sciences de la vie en valeur économique et en emplois. La Fondation Eclosion fournit aux entrepreneurs les ressources nécessaires entre le stade de sortie du laboratoire et celui où une start-up peut raisonnablement attirer du capital-risque. Les services d'Eclosion comprennent :

- un soutien en compétences précliniques et cliniques, industrielles, entrepreneuriales et financières qui permettent de valider scientifiquement et économiquement les applications potentielles d'une découverte,
- des ressources et infrastructures industrielles pour effectuer cette validation de manière expérimentale et en faisant appel aux meilleurs experts dans le domaine, et
- l'accès aux financements nécessaires au lancement et au développement d'une nouvelle société.

Transformer le fort potentiel d'innovation régionale dans le domaine des sciences de la vie en valeur économique et en emplois

EQUIPE

La direction de l'incubateur allie expériences entrepreneuriales, scientifiques et financières pour offrir une palette de services complète aux chercheurs qui viennent à l'incubateur tester l'application de leurs découvertes. La direction décide de l'entrée en matière sur les projets et en recommande l'incubation au Conseil de Fondation qui a le pouvoir de décision. Les projets sont gérés individuellement avec la formation d'une équipe ad-hoc d'experts qui répond aux besoins scientifiques, techniques et commerciaux du domaine visé. Mr Christophe Guichard est également coach auprès de la Commission pour la Technologie et l'Innovation.

JESUS MARTIN-GARCIA

Jesús Martin-Garcia est licencié en Sciences Economiques et en Droit de l'université de Genève. Il est titulaire d'un MBA de la Harvard Business School. Après avoir commencé une carrière de consultant chez McKinsey & Co., il a créé en 1993 Value Management Group, une société de conseil spécialisée dans les nouvelles technologies de l'information, en particulier dans le domaine des communications. Depuis 1995, Jesús a développé une activité entrepreneuriale en investissant dans le capital de démarrage et en participant au développement de sept start-ups telles que Fotowire (GE) ou VTX (VD). Il a notamment été le co-fondateur de Le Shop, le leader suisse de la distribution sur Internet.

Jesús Martin-Garcia
BS, MS, UNIGE
MBA, HBS

Christophe Guichard
MS, EDhec
PLD, HBS

Yann Dean
PhD, Cardiff

CHRISTOPHE GUICHARD

Christophe Guichard est diplomé de l'EDHEC Business School, titulaire du DESCF (Etudes Supérieures Comptables et Financières) et diplômé de Harvard Business School (PLD). Après ses débuts de carrière au sein du cabinet d'audit KPMG. Christophe a rejoint Trader Classified Media en 1998 et occupé différentes fonctions managériales au sein de la direction financière de groupe en tant que CFO adjoint puis CFO et participé au développement entrepreneurial de ce groupe au travers de nombreuses opérations de corporate finance dont introductions en bourse (Nasdaq/Euronext et LSE). Christophe a rejoint Eclosion en 2008 et contribué au développement de la Fondation Eclosion et celui de plusieurs sociétés dont Geneuro.

DR. YANN DEAN

Yann Dean est diplômé de l'Université de Médecine de Cardiff, GB. Il a depuis exercé différents niveaux de responsabilités à NovImmune SA, une société de biotechnologie établie à Genève ou il a développé un anticorps monoclonal thérapeutique des premières étapes jusqu'au développement clinique de phase 2a comme chef de projet. Il a également participé au développement de cinq autres anticorps en tant que responsable préclinique. Durant ces dernières années il a acquis une solide expérience dans la gestion de programme de découverte et de développement de médicaments. Il est l'auteur de nombreux articles scientifiques et brevets en lien avec la recherche et le développement de molécules biologiques à visées thérapeutiques.

MARLENE BON

Marlène Bon est titulaire d'un Brevet de Technicien Supérieur en Comptabilité et Gestion. Elle a exercé son métier en fiduciaire avant de rejoindre et de participer au développement d'une pme genevoise englobant le suivi administratif, comptable et financier. Marlène a rejoint la Fondation Eclosion en juin 2014, en tant qu'assistante administrative.

Conseils

CONSEIL DE FONDATION

Le Conseil de Fondation, nommé par le Conseil d'Etat, est composé de M. Markus Schriber, ancien Président de Dupont de Nemours International, Président, Mme Emmanuela Dose-Sarfatis, directrice adjointe du Service de la Promotion Economique au sein du département de la sécurité et de l'économie et représentante de la République et Canton de Genève, M. Gérard Gandillon, Président de l'Association Industrielle Genevoise des Industries dans les Sciences de la Vie (AIGSV), le Professeur Robin E. Offord de l'Université de Genève (UNIGE), et le Professeur Werner Schlegel, Directeur de la Fondation pour la Recherche Médicale (FRM), responsable des questions d'éthique.

- M. Markus Schriber (Président),
- Mme Emanuela Dose-Sarfatis (représentante de l'Etat de Genève)
- Prof. Robin Offord (UNIGE, Président du Conseil Scientifique et Economique)
- Prof. Werner Schlegel (représentant de la FRM)
- M. Gérard Gandillon (Président de l'AIGSV)

CONSEIL SCIENTIFIQUE ET ECONOMIQUE

La direction bénéficie du soutien de son Conseil Scientifique et Economique qui joue un rôle essentiel dans la définition des plans de développement à accomplir pour la validation des applications et apporte un soutien d'un réseau multidisciplinaire indispensable pour anticiper les différents enjeux précliniques, cliniques, réglementaires du développement en science de la vie.

PR. ROBIN OFFORD
Président – UNIGE, Université de Genève / Mintaka Foundation

DR. TIMOTHY WELLS
CSO – Medicine for Malaria Ventures

DR. JEAN-YVES LE COTONNEC
Fondateur – Triskel

PR. DENIS HOCHSTRASSER
Vice-Recteur – Hopitaux Universitaires de Genève

MR. FRÉDÉRIC LEVY
Directeur de la recherche et de l'évaluation – Debiopharm Diagnostics

MR. SALVATORE COFFA
StMicroelectronics – CEO MEMS / ST

DR. KARL-HEINZ KRAUZE
Departement de Pathologie et d'immunologie – Université de Genève

MR. OERN STUGE
Ancien vice-président – Medtronic

DR. JEAN-MARC LEROUX
VP Global Innovation and BD for R&D Labs, General Manager Europe, Covance Laboratories

Le processus Eclosion

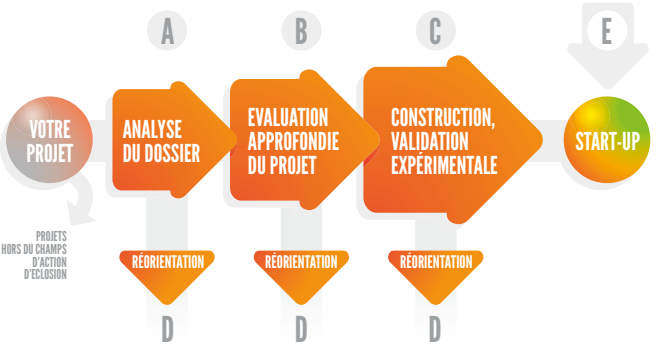

OBJECTIFS	DESCRIPTION
Analyser les dossiers de demande de soutien (1 à 3 mois)	Etape A Eclosion travaille avec les porteurs de projets innovants dans le domaine de la médecine humaine pour déterminer rapidement le potentiel de leur innovation et d'en estimer les chances de succès à travers les complexes processus de développement caractéristiques de cette industrie. Si le potentiel est avéré, nous passons à l'étape B.
Evaluer de manière approfondie des dossiers en vue d'une construction de projet (3 à 12 mois)	Etape B Eclosion mobilise ses ressources pour analyser de manière plus détaillée le potentiel et les possibilités de développement en fonction de critères thérapeutiques, industriels, régulatoires et commerciaux. Cette phase, qui implique la participation de nombreux experts, se termine en cas de succès par un plan de développement réaliste qui permette d'atteindre l'objectif fixé.
Construire des projets à travers la validation expérimentale de la technologie / produit (1à 2 ans en moyennes, très variable)	Etape C Les porteurs du projet réalisent les premières étapes de « validation du principe thérapeutique » grâce aux ressources et équipements mis à leur disposition au sein de l'incubateur. En cas de succès des expériences, Eclosion soutient le lancement de la start-up.
Orienter des projets non retenus en vue d'un soutien immédiat	Etape D Quelle que soit l'étape à laquelle un projet atteint des limites de développement non surmontables, Eclosion essaye toujours de les mettre en rapport avec d'autres groupes qui pourraient contribuer au futur du projet.
Soutenir des sociétés en développement	Type E Des projets/sociétés n'ayant pas suivi l'entier du processus Eclosion sont accueillis afin de soutenir leur croissance dans le cadre d'Eclosion.

Les offres Eclosion

La Fondation Eclosion met à la disposition des entrepreneurs les savoir-faire, les ressources financières et les infrastructures nécessaires à effectuer le délicat passage du monde fondamental et conceptuel à celui des applications.

Outre les savoir-faire mobilisés par la Direction de la Fondation, ainsi que de ressources financières pour la conduite d'expérimentations propre à mieux positionner le développement des innovations, la Fondation Eclosion met à disposition des entrepreneurs une infrastructure de biotechnologie, au travers de 1'00 m2 de laboratoires équipés et des plateformes techniques pour tester les applications potentielles de leurs découvertes ou valider expérimentalement leurs concepts innovants. En outre, la Fondation propose un hébergement immédiatement opérationnel de plus de 600 m2 de bureaux pour les start-ups. Afin de compléter l'offre aux entrepreneurs, la Fondation met également à la disposition des entrepreneurs des outils d'intelligence compétitive et un accès à la littérature scientifique

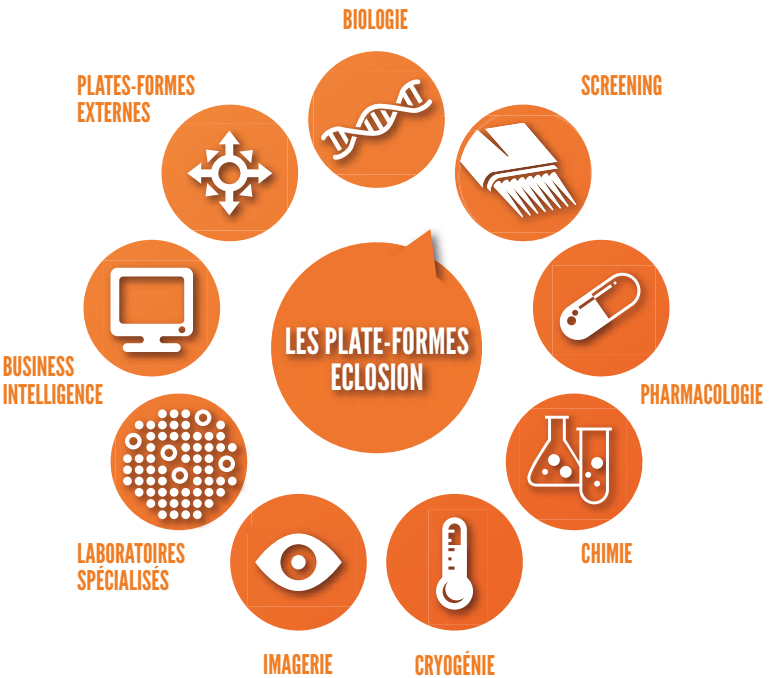

Considérations éthiques

ÉTHIQUE SCIENTIFIQUE ET MÉDICALE

La Loi sur les Indemnités et Aides Financières signée entre la République et Canton de Genève et la Fondation Eclosion ainsi que les statuts de la Fondation Eclosion précisent que la mission de la Fondation doit s'exercer dans le respect des plus hauts niveaux « d'éthique scientifique et médicale » tels que définis par l'Université de Genève et les HUG.

Pour vérifier le respect de ces obligations, le Professeur Werner Schlegel, Directeur de la Fondation pour Recherches Médicales (FRM) a été nommé au Conseil de la Fondation dès sa constitution, et a revu de manière systématique depuis 2004 chacun des projets retenus par Eclosion.

Le Professeur Schlegel a conclu, dans son rapport qui est attaché au présent document en Annexe 1, que les considérations d'éthique économique, scientifique et médicale sont restées centrales dans l'appréciation de tout dossier soumis à la Fondation Eclosion. La satisfaction de critères stricts en matière d'éthique est une condition sine qua none pour qu'un projet soit soutenu par Eclosion.

Les activités des projets et start-ups

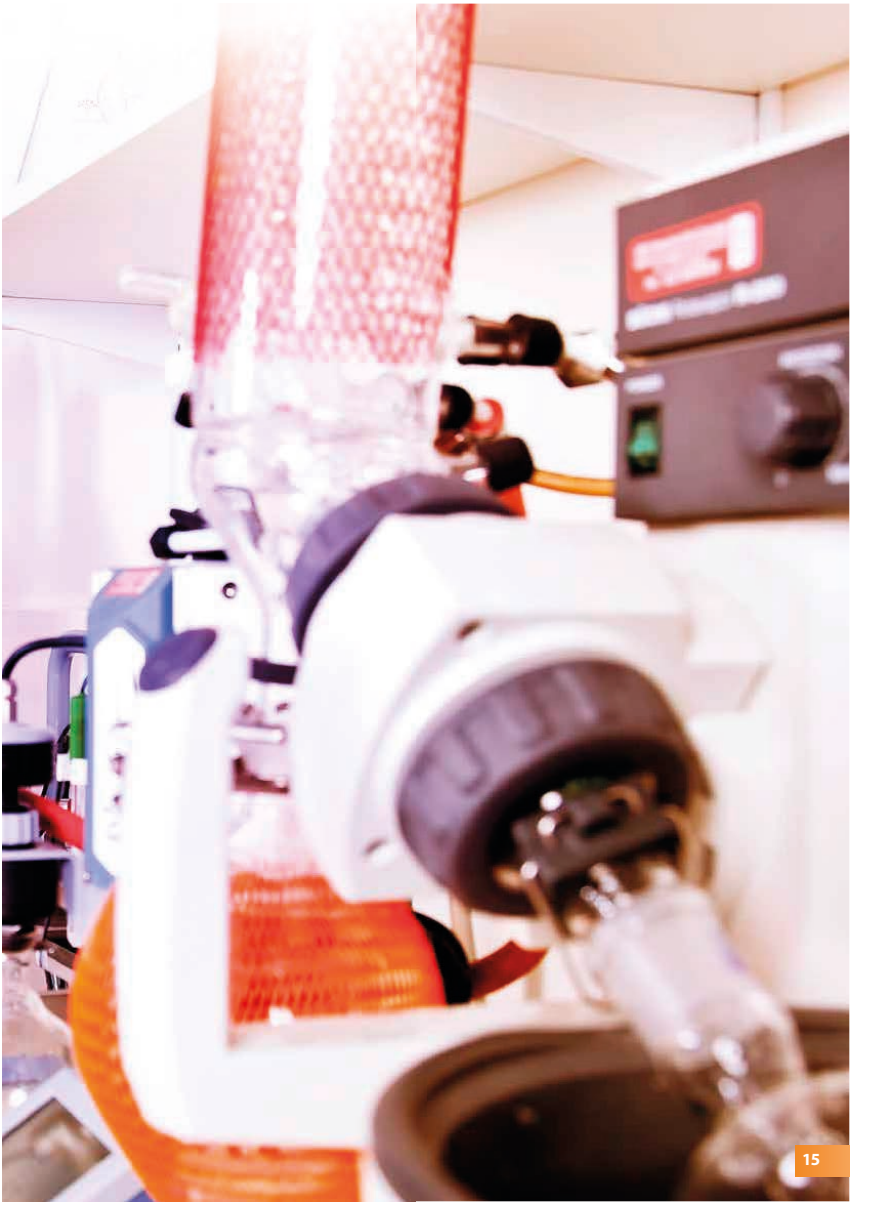

Introduction

LES SOCIÉTÉS ECLOSION COUVRENT UNE TRÈS LARGE PARTIE DE LA CHAINE DE VALEUR DU DÉVELOPPEMENT DE MÉDICAMENTS

Depuis sa création en 2004, Eclosion a soutenu 23 sociétés (Annexe 2). Comme illustré sur la *Figure 1*, les sociétés et projets actifs dans le développement de médicaments, couvrent une très large partie de la chaine de valeur. Les projets et sociétés en phase de construction à la fondation Eclosion (étape C, voir page 11) sont au stade les plus précoces de ce processus c'est-à-dire soit au niveau de l'identification ou de validation de la cible thérapeutique, de la mise au point ou de l'optimisation du candidat médicament ou de la phase de preuve de concept expérimentale pharmacologique (études non réglementaires). Ce stade de recherche est critique pour entrer en phase préclinique réglementaire. Cette dernière consiste à (i) démontrer le bénéfice/risque favorable du médicament à l'aide d'études de pharmacologie et de toxicologie selon les normes BPL* ainsi qu'à (ii) fabriquer les lots de médicaments, selon les normes BPL*, destinés au premier essai clinique chez l'homme. En 2015, huit sociétés soutenues par la fondation Eclosion préparaient leur dossier préclinique réglementaire. Enfin, quatre sociétés soutenues par la fondation étaient au stade suivant de développement clinique de leur médicament**.

Figure 1 : *La place des sociétés du portefeuille d'Eclosion dans la chaine de valeur du développement des médicaments.*

**BPL: Les 'Bonnes Pratiques de Laboratoire', traduction de Good Laboratory Practice (GLP), se définissent comme une démarche qualité basée sur des principes visant à assurer une qualité optimale au sein du laboratoire. Elles s 'appliquent notamment dans le domaine pharmaceutique.*

Les phases de développement clinique d'un médicament

Phase 1:
Etude préliminaire à l'étude d'efficacité d'un médicament. Elle a lieu après la phase préclinique réglementaire. Il s'agit d'évaluer la tolérance et l'absence d'effets indésirables chez des sujets le plus souvent volontaires sains. Parfois ces essais peuvent être proposés à des patients en impasse thérapeutique, pour lesquels le traitement étudié représente la seule chance de survie. Cette phase permet également d'étudier la cinétique et le métabolisme chez l'homme de la substance étudiée. Les groupes étudiés sont le plus souvent de petite taille (20 à 80 participants). Certains médicaments dont on sait par nature qu'ils sont toxiques (par exemple les anticancéreux) peuvent ne pas faire l'objet d'une phase 1 et entrer directement en phase 2.

Phase 2:
La phase II consiste à déterminer la dose optimale du médicament et ses éventuels effets indésirables sur un plus grand nombre d'individus que lors de la phase 1 (jusqu'à 500 sujets). Elle est subdivisée en deux phases : les phases 2a et 2b.

La phase 2a estime l'efficacité de la molécule sur un nombre limité (de 10 à 200) de malades, alors que la phase 2b détermine la dose thérapeutique de la molécule sur une plus grande échelle (de 100 à plus de 300 malades).

Phase 3:
La phase 3 est l'étude comparative d'efficacité proprement dite. Elle compare le traitement soit à un placebo, soit à un traitement de référence. Les groupes sont de taille importante, souvent plusieurs milliers de participants. Il s'agit de programmes extrêmement onéreux.

5 6 7 8

PRÉCLINIQUE

DÉVELOPPEMENT CLINIQUE

Développement du processus de fabrication du médicament et production des lots cliniques BPF **

Dossier réglementaire et premier essai sur l'homme, chez le volontaire sain (Phase 1)

Preuve de concept clinique dans l'indication thérapeutique choisie (Phase 2)

DepGen
mintaka
Chord Therapeutics
espeRare foundation
PREXTON
gbc
geneuro
genkyotex
OBSEVA

***BPF: Les 'Bonnes Pratiques de Fabrication', traduction de Good Manufacturing Practices (GMP), désignent un gage de qualité appliqué à la fabrication de médicaments à usage humain ou vétérinaire. Elles garantissent une fabrication et un contrôle cohérent des produits, selon les normes de qualité adaptées à leur emploi et requises par l'autorisation de mise sur le marché. Les BPF ont pour objectif de :*

- *Limiter les risques de contamination des produits par un autre produit, ou un contaminant interne et externe ;*
- *Limiter les risques de confusion notamment au niveau des étiquetages et de l'identification des composants.*

DES SOCIÉTÉS QUI REFLÈTENT LA TENDANCE ACTUELLE DU DÉVELOPPEMENT DE MÉDICAMENTS

Ces dix dernières années, d'énormes progrès ont été faits dans la compréhension des mécanismes physiopathologiques du cancer. Ces connaissances sont à l'origine de nouveaux traitements dits 'ciblés', de plus en plus efficaces et mieux tolérés que l'ancienne génération de traitements (les agents cytotoxiques conventionnels). En 2015, 15 nouvelles molécules approuvées par l'agence américaine des produits alimentaires et médicamenteux (Food and Drug Administration, FDA) l'ont été pour le traitement du cancer, et ce chiffre est en constante augmentation (Figure 2).

Parmi les sociétés actuellement soutenue par la fondation, la société DepGen s'est spécialisée dans le traitement du cancer. De plus, deux des cinq projets en cours d'incubation sont des projets issues de l'université de Genève qui développent des thérapies ciblées anti-cancer (projets ProtoNox et NANEP). Signalons également que le dernier projet entré en incubation, au tout début de l'année 2016, est également un projet issu de l'université de Genève qui développe une immunothérapie ciblée du cancer.

Figure 2: Nombre de nouveaux médicaments approuvés, ces trois dernières années, par la FDA pour le traitement du cancer.

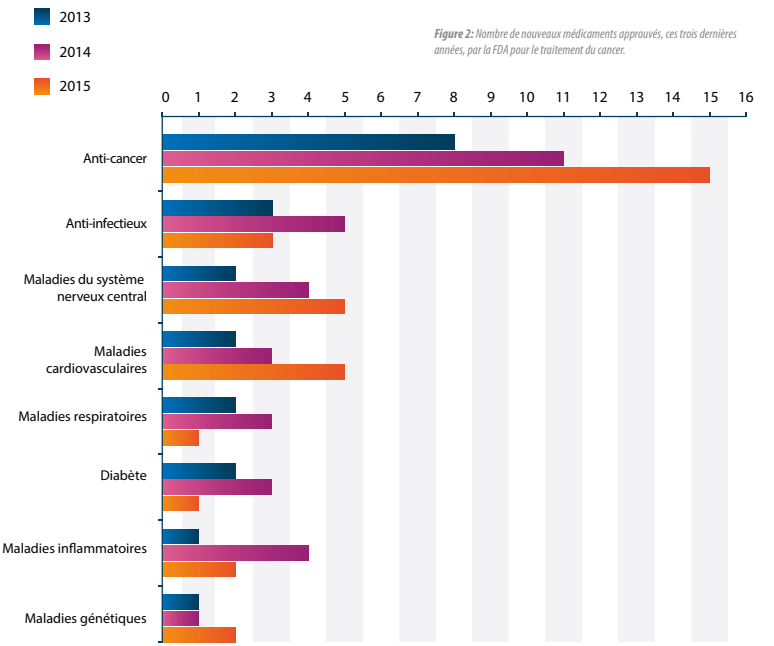

Projets et Start-ups au stade expérimental

AR-PAM

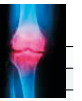

Origine du Projet	Université de Genève
Collaboration	iAR et AiDD
Domaine d'activité	Biotechnologie
Sous-domaine	Thérapeutique
Objectif	Développement d'une thérapie innovante anti-inflammatoire
Produits	Petites molécules modulatrices de l'activité de récepteurs anti-inflammatoires
Description du projet	Lorsqu'il fonctionne correctement, le système immunitaire protège l'organisme des micro-organismes pathogènes, comme les virus, les bactéries et les parasites. Le système immunitaire protège également des allergènes, des cellules cancéreuses et des cellules mortes. Après avoir détecté la présence d'un danger les cellules immunitaires engagent un ensemble de processus biologiques qui résultent en une réaction inflammatoire. Alors que l'inflammation est bénéfique pour l'élimination de la menace de manière transitoire, elle devient problématique si elle se prolonge. Un défaut de régulation peut en effet entrainer des complications graves comme des maladies chroniques inflammatoires. Des études récentes ont montré qu'un certain type de récepteur présent à la surface des lymphocytes T et des cellules de l'immunité naturelle joue un rôle très important dans la protection des tissus vis à vis du processus inflammatoire. Le Professeur Cem Gabay et son équipe se sont engagés dans un programme de criblage innovant afin de trouver des modulateurs allostériques positifs de ces récepteurs et de tester leurs effets anti-inflammatoires dans des modèles expérimentaux d'arthrite rhumatoïde.
Faits marquants en 2015	→ Signature d'un partenariat entre l'université de Genève, l'association iAR (Arthritis Research) et l'AiDD (Alpine institute for Drug Discovery). → Soumission d'une demande de subvention auprès de la CTI pour la réalisation du projet.
Perspectives 2016	Ce projet a été initié fin 2015 et démarrera véritablement début 2016 avec le début de la campagne de screening de composés chimiques qui visera à identifier des modulateurs allostériques positifs des récepteurs anti-inflammatoires étudiés par le Prof. Cem Gabay et son équipe.

Projets et Start-ups au stade expérimental – suite

DermAbiotech

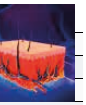

Origine du Projet	Privée
Collaboration	CTI et Université de Zurich
Domaine d'activité	Biotechnologie
Sous-domaine	Thérapeutique
Objectif	Développement de médicaments immunosuppresseurs pour le traitement des maladies inflammatoires aigues induites par les cellules immunitaires cytotoxiques.
Produits	Anticorps thérapeutiques dirigés contre les molécules effectrices des cellules immunitaires cytotoxiques
Description du projet	De nombreux médicaments d'usage courant induisent des effets secondaires qui se manifestent au niveau de la peau, qualifiées de toxidermies médicamenteuses. La plupart d'entre elles sont bénignes, mais dans de rares cas, les toxidermies médicamenteuses sont graves car elles mettent en jeu le pronostic vital du patient. DermAbiotech a été fondée en octobre 2014 pour apporter une solution thérapeutique à ces maladies rares dermatologiques au besoin médical élevé. La mission de DermAbiotech est de développer de nouvelles substances biologiques afin de bloquer l'activité des molécules effectrices de la maladie, c'est-à-dire identifiées comme étant directement responsable des lésions cutanées observées chez les patients développant les formes les plus graves de ces pathologies.
Faits marquants en 2015	➔ Obtention du soutien de la CTI pour la réalisation du projet en collaboration avec le Professeur Lars French, chef du département de dermatologie à l'université de Zurich. ➔ Production recombinante des protéines cytolytiques responsables des lésions cutanées observées chez les patients souffrants de toxidermies médicamenteuses graves. Ces protéines sont produites à l'aide des systèmes classiques de génie génétique, c'est-à-dire que ce sont des cellules qui se chargent de la production des protéines. De par leur activité biologique qui est de faire 'éclater' (lyser) les cellules, ces protéines sont particulièrement difficiles à produire.
Perspectives 2016	En 2016, DermAbiotech devrait identifier les protéines cytolytiques à cibler pour le traitement des toxidermies médicamenteuses graves et réaliser la preuve de concept de son approche thérapeutique dans des modèles expérimentaux de ces maladies, *in vitro* et *in vivo*.

ProtoNox

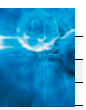

Origine du Projet	Université de Genève
Collaboration	CTI et NCCR
Domaine d'activité	Biotechnologie
Sous-domaine	Thérapeutique
Objectif	Développement d'une thérapie innovante anti-cancer
Produits	Petites molécules antagonistes d'un canal à proton
Description du projet	Il a récemment été démontré que certains types de cellules cancéreuses expriment un certain type de canal à proton, déjà décrit dans les cellules immunitaires, pour éliminer les grandes quantités d'acide qu'elles génèrent et favoriser leur métabolisme et leur prolifération. Ces résultats révèlent ce canal comme cible thérapeutique potentielle pour freiner la progression de ces tumeurs mais également pour traiter certaines maladies inflammatoires et auto-immunes. Dans ce but précis, l'équipe du Pr Karl-Heinz Krause de l'Université de Genève a développé un protocole de criblage innovant afin de trouver des inhibiteurs spécifiques de ce canal et de tester leurs effets sur la prolifération de plusieurs types de tumeurs.
Faits marquants en 2015	➔ Campagne de criblage de plusieurs dizaines de milliers de composés chimiques complétée. ➔ 2 candidats médicaments identifiés et confirmés. ➔ De nombreux autres candidats en cours de caractérisation.
Perspectives 2016	En 2016, les candidats médicaments identifiés seront validés dans des tests fonctionnels in vitro et in vivo afin de sélectionner un inhibiteur spécifique du canal à proton ciblé dont les propriétés chimiques, pharmacocinétiques et précliniques sont compatibles avec un développement de médicament avancé.

NANEP

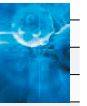

Origine du Projet	Université de Genève
Collaboration	-
Domaine d'activité	Biotechnologie
Sous-domaine	Thérapeutique
Objectif	Développement d'une thérapie innovante anti-cancer
Produits	Peptides thérapeutiques modulateurs des facteurs de transcription spécifiques des cellules souches cancéreuses
Description du projet	Les récentes avancées dans le domaine de l'oncologie ont démontré l'existence d'une population de cellules tumorales qui ont une capacité d'auto-renouvèlement, à la manière des cellules souches. Ces cellules, nommées Cellules Souches Cancéreuses (CSC), semblent jouer un rôle central dans la croissance tumorale. Les CSC ont été isolées dans virtuellement tous les types de tumeur humaine. La perspective de thérapies ciblant spécifiquement ces cellules tumorales offre de nouveaux espoirs dans le traitement contre le cancer. Le Dr Ariel Ruiz i Altaba, de l'université de Genève, a mis en évidence l'importance de certains facteurs de transcription dans la biologie des CSC. Le projet NANEP du Dr Ruiz i Altaba vise à développer des modulateurs de ces facteurs de transcription afin de bloquer la prolifération tumorale.
Faits marquants en 2015	➔ Campagne de criblage d'une douzaine de peptides conçus pour moduler l'activité biologique d'un facteur de transcription impliqué dans la prolifération des CSC. ➔ 5 candidats médicaments identifiés et confirmés in vitro dans des tests cellulaires fonctionnels
Perspectives 2016	En 2016, les 2-3 peptides les plus 'performants' *in vitro* (en termes d'activité biologique, de pharmacologie et de 'manufacturabilité') seront caractérisés *in vivo* dans des modèles animaux du cancer humain.

JAFI

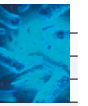

Origine du Projet	Université de Genève
Collaboration	Aptuit
Domaine d'activité	Biotechnologie
Sous-domaine	Thérapeutique
Objectif	Développement d'une thérapie innovante antibiotique
Produits	Petites molécules modulatrices de l'activité d'une protéine qui joue un rôle clef dans la division cellulaire des bactéries
Description du projet	Les antibiotiques ont permis de faire considérablement reculer la mortalité associée aux maladies infectieuses au cours du 20ème siècle. Hélas, leur utilisation massive et répétée a conduit à l'apparition de bactéries résistantes à ces médicaments. Ces "super-bactéries" multi-résistantes font planer la menace d'une recrudescence mondiale d'infections mortelles. L'antibiorésistance tue déjà 50'000 patients chaque année aux Etats-Unis et en Europe, et pourrait causer 10 millions de morts par an dans le monde en 2050, soit plus que le cancer, ont prédit des experts mandatés par le gouvernement britannique. Longtemps considérés comme des biens de consommation courante, les antibiotiques avaient jusqu'à présent un prix peu élevé, compensé par des volumes de distribution importants. Mais les autorités sanitaires restreignent désormais leur usage pour éviter l'émergence de nouvelles résistances. Les grands laboratoires pharmaceutiques ont ainsi peu à peu délaissé ce domaine de recherche, au profit de branches plus rémunératrices, comme le diabète ou le cancer. Résultat: aucune nouvelle classe d'antibiotique n'est arrivée sur le marché depuis 30 ans.
Faits marquants en 2015	➔ Des modèles moléculaires de candidats médicaments ont été conçus à l'aide de puissants algorithmes et de la structure tridimensionnelle de la cible thérapeutique. ➔ Des essais de criblage à haut débit ont été développés pour *acinetobacter baumannii*, une souche bactérienne particulièrement difficile à traiter avec les antibiotiques actuels. ➔ Des centaines de composés ont été criblés et quelques candidats médicaments ont été identifiés, c'est-à-dire qu'ils présentent une activité antibiotique ; Certains candidats présentent un certain degré de relation 'structure/activité'.
Perspectives 2016	En 2016, le projet visera à développer davantage les candidats médicaments les plus prometteurs pour améliorer leur activité antibactérienne et si possible démontrer leur efficacité thérapeutique dans des modèles animaux d'infection bactérienne.

Sociétés en développement préclinique réglementaire

apidel

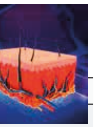

Nombre d'employé(s)	7
Domaine d'activité	Biotechnologie
Sous-domaine	Thérapeutique & Plateforme
Technologie/Savoir-Faire	Apid-COR et Apid-SOL sont des technologies de formulation qui permettent la libération contrôlée continue de médicaments, et la solubilisation et l'administration topique de médicaments hydrophobes, respectivement.
Produit Phare	Ciclosporin Apid-SOL; une formulation topique de la ciclosporin, un puissant immunosuppresseur.
Stade de Développement	Préclinique réglementaire
Présentation de la société	Apidel est une entreprise privée suisse, créée en 2011, qui propose des solutions polymériques propriétaires pour l'administration de médicaments. Cette jeune société de biotechnologie développe également son pipeline de produits pharmaceutiques.
Faits marquants en 2015	→ En 2015, la société a émis de nouvelles actions lors d'une augmentation de capital qui a été souscrite par les actionnaires existants et un nouvel investisseur privé afin de lever CHF 820k. → Avec ces nouveaux moyens financiers, Apidel a concentré ses efforts sur le développement de son pipeline de molécules thérapeutiques. Son produit phare est entré en phase final du développement préclinique réglementaire. → De nouveaux brevets ont été octroyés pour une protection toujours plus étendue des technologies et des produits propriétaires de la société. → Apidel a continué à offrir ses services de formulation de médicaments à des partenaires industriels. En 2015, Apidel a ainsi collaboré avec cinq sociétés pharmaceutiques
Perspectives 2016	Apidel devrait obtenir une autorisation d'essai clinique pour une première administration à l'Homme de son médicament expérimental le plus avancé. La réalisation d'un premier essai clinique est une étape majeure pour toute société de biotechnologie, l'année 2016 s'annonce donc très stimulante pour Apidel.

arisGen

Nombre d'employé(s)	6
Domaine d'activité	Biotechnologie
Sous-domaine	Thérapeutique & Plateforme
Technologie/Savoir-Faire	ArisCrown; une technologie de formulation qui permet l'administration orale ou sublinguale (non-invasive) de médicaments biologiques (peptides et protéines thérapeutiques)
Produit Phare	ARG011; un peptide antidiabétique administré par voie orale
Stade de Développement	Préclinique réglementaire
Présentation de la société	ArisGen est une société de biotechnologie créée en octobre 2006. ArisGen est une spin-off de l'Université de Genève qui développe des approches révolutionnaires applicables à l'administration de peptides et de protéines thérapeutiques. ArisCrown, technologie principale d'ArisGen, est une technologie de formulation qui permet l'administration orale ou sublinguale (non-invasive) de médicaments biologiques, principalement des peptides. Aris 35 F est l'agent cyclique de formulation qui est utilisé pour formuler les peptides thérapeutiques.
Faits marquants en 2015	→ Renforcement de l'équipe avec le recrutement du Dr. Pierre Mainil-Varlet comme directeur médicale. → Production d'Aris 35 F à l'échelle industrielle et spécifications BPF par Roowin. → Finalisation de la partie 'toxicologie' du dossier préclinique réglementaire pour le développement de la thérapie antidiabétique ARG011. → Evaluation de la biodisponibilité d'ARG011 administré par voie orale à l'aide de tests d'absorption duodénale chez le rat et le chien.
Perspectives 2016	Si les résultats de pharmacocinétique dans les 'grandes' espèces animales (ex : chien, singe) sont encourageants, la société envisage de soumettre aux autorités compétentes le dossier de demande d'autorisation d'essai clinique de la molécule thérapeutique ARG011 à usage humain, en vue de réaliser son premier essai clinique dans le courant de l'année prochaine. En parallèle, la société est en discussion avec plusieurs sociétés pharmaceutiques sur ses technologies de formulation innovantes.

Sociétés en développement préclinique réglementaire – suite

Nombre d'employé(s)	3
Domaine d'activité	Biotechnologie
Sous-domaine	Thérapeutique
Technologie/Savoir-Faire	Développement d'anticorps thérapeutiques immuno-modulateurs
Produit Phare	Anti-IL-15 (CALY-002) et anti-MMP-9 (CALY-001)
Stade de Développement	Préclinique réglementaire
Présentation de la société	Calypso Biotech SA est une société de biotechnologie dont la mission est de découvrir et développer des anticorps monoclonaux pour soigner des maladies auto-immunes sévères de l'intestin.
Faits marquants en 2015	➔ Finalisation de la preuve de concept chez l'animal en oncologie et fibrose intestinale pour CALY-001. ➔ Finalisation de la preuve de concept chez l'animal dans la maladie céliaque réfractaire et l'œsophagite à éosinophiles pour CALY-002. ➔ Dépôt de brevets (PCT phase) pour CALY-001 et CALY-002. ➔ Signature d'un contrat d'exclusivité (option agreement) avec une société pharmaceutique pour l'obtention de droits sur CALY-001. ➔ Extension du financement par son investisseur principal par un prêt convertible (CHF 1.35m). ➔ Conclusion du projet CTI en cours pour CALY-001.
Perspectives 2016	L'exercice de l'option signée avec la société pharmaceutique sur CALY-001 permettra, en cas de réalisation, de financer le développement de CALY-002. Calypso envisage également la signature d'autres accords de licence sur ses molécules et la levée de fonds supplémentaires auprès d'investisseurs spécialisés pour lui permettre de se développer dans les meilleures conditions.

Chord Therapeutics

Nombre d'employé(s)	1
Domaine d'activité	Biotechnologie
Sous-domaine	Thérapeutique
Technologie/Savoir-Faire	Développement de médicaments dans les maladies neurologiques
Produit Phare	CRD1 ; une molécule thérapeutique immuno-suppressive
Stade de Développement	Préclinique réglementaire
Présentation de la société	Chord Therapeutics est une jeune société de biotechnologie qui s'est donnée pour mission de repositionner la molécule CRD1. CRD1 est une molécule libre de droit, à l'efficacité reconnue et déjà largement utilisée par voie intraveineuse pour le traitement d'une maladie grave. En se basant sur son mode d'action original, l'expérience clinique et les données publiées, Chord Therapeutics a déterminé qu'une forme orale de CRD1 pourrait se révéler efficace dans de nombreuses autres pathologies dont les besoins de traitement ne sont pas satisfaits. Le choix s'est porté sur des maladies neuro-immunologiques rares invalidantes ou engageant le pronostic vital des patients, et pour lesquelles aucune thérapie n'est approuvée par les autorités de santé.
Faits marquants en 2015	→ La désignation de médicament 'orphelin' a été accordée à CRD1 pour Chord Therapeutics par l'agence américaine du médicament (Food and Drug Administration) en mars 2015. → De nouvelles données cliniques ont été ajoutées à la demande de brevet existante.
Perspectives 2016	En 2016, Chord Therapeutics devrait déposer une nouvelle demande de brevet pour le traitement d'une deuxième indication thérapeutique avec CRD1. Des négociations avec des investisseurs et des partenaires industriels auront lieu pour trouver les financements nécessaires au futur développement clinique de CRD1.

Sociétés en développement préclinique réglementaire – suite

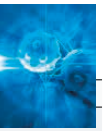

Nombre d'employé(s)	-
Domaine d'activité	Biotechnologie
Sous-domaine	Thérapeutique
Technologie/Savoir-Faire	Développement d'anticorps thérapeutiques anti-cancer, dirigés contre les récepteurs à dépendance
Produit Phare	NP137; un anticorps thérapeutique dirigé contre la Netrin-1
Stade de Développement	Préclinique réglementaire
Présentation de la société	DepGen SA est une société de biotechnologie qui s'est donné pour mission de découvrir et développer des anticorps monoclonaux thérapeutiques pour le traitement du cancer. DepGen a été créée en mars 2013, après plusieurs mois d'incubation au sein d'Eclosion, pour développer les molécules médicaments ciblant les récepteurs à dépendance. Les propriétés des récepteurs qualifiés de récepteurs à dépendance ont été découvertes par le laboratoire du Professeur Patrick Mehlen basé au Centre Léon Bérard à Lyon au cours des années 2000. Ces récepteurs forment une nouvelle famille de protéines qui sont présentes à la surface des cellules cancéreuses. Ils ont en communs d'interagir spécifiquement avec des ligands nécessaires à la survie et la prolifération des cellules tumorales.
Faits marquants en 2015	➔ En 2015, la société DepGen a poursuivi et achevé le développement préclinique de son candidat anticorps anti-Netrin-1, NP137, avec notamment la production de lots cliniques, la réalisation des études de toxicologie réglementaire chez la souris et le singe ainsi que la planification de son futur essai clinique. ➔ En parallèle, la société a poursuivi le travail sur ses cibles plus en amont afin de constituer un pipeline cohérent de projets.
Perspectives 2016	Pour l'année 2016, la société DepGen soumettra sa 1ère demande d'essai clinique de Phase 1 avec pour objectif d'apporter la preuve de concept clinique de l'utilité thérapeutique de NP137 pour le traitement du cancer. En parallèle, une 2ème cible sera sélectionnée au sein du pipeline de la société avec pour ambition de débuter un nouveau développement préclinique à l'horizon 2017.

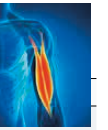

Nombre d'employé(s)	3
Domaine d'activité	Biotechnologie
Sous-domaine	Thérapeutique
Technologie/Savoir-Faire	Développement de médicaments dans les maladies rares
Produit Phare	Rimeporide ; un médicament évalué pour sa capacité à ralentir la dégénérescence musculaire chez les enfants atteints de la myopathie de Duchenne, une maladie pédiatrique rare et mortelle.
Stade de Développement	Préclinique réglementaire
Présentation de la société	EspeRare est une fondation à but non lucratif dont l'ambition est de trouver de nouveaux traitements pour des maladies pédiatriques rares pour lesquelles il n'existe à ce jour pas de traitement. Son approche unique tient dans le fait de redonner vie à des molécules existantes montrant un potentiel pour les réutiliser dans le traitement d'une maladie orpheline, permettant ainsi à la fois d'accélérer le développement des médicaments et à la fois de réduire les risques liés au développement de ces traitements. Par ailleurs la Fondation se distingue par un modèle de financement hybride liant des fonds publics, privés et philanthropiques. Les retours financiers et les royalties qui seront perçus sur la valorisation thérapeutique de ces programmes seront ensuite entièrement réinvestis dans de nouveaux développements thérapeutiques dans les maladies rares.
Faits marquants en 2015	→ L'agence réglementaire européenne a rendu un avis favorable pour la désignation du rimeporide comme médicament orphelin pour la myopathie de Duchenne. → La CEO d'EspeRare remporte au Rolex Learning Center de l'EPFL le prix CFE de la femme entrepreneure de l'année. → AFM Téléthon renforce son partenariat avec EspeRare en incluant son programme dans la myopathie de Duchenne dans le portefeuille stratégique de l'AFM. → Le cabinet McKinsey a accompagné « pro-bono » EspeRare dans le développement de son modèle économique en définissant sa valeur ajoutée unique et ses priorités de croissance.
Perspectives 2016	Première évaluation clinique du rimeporide chez les enfants atteints de myopathie de Duchenne en collaboration avec 4 centres de références européens. La Fondation développera ses partenariats avec des compagnies biopharmaceutiques en étendant son portefeuille de programmes pour les patients souffrants de maladies rares. Enfin, la Fondation étendra ses partenariats stratégiques avec des organismes de recherche et des NGO du domaine de la santé et développer son modèle de financement hybride privé-public.

Sociétés en développement préclinique réglementaire – suite

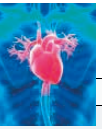

Nombre d'employé(s)	3
Domaine d'activité	Biotechnologie
Sous-domaine	Thérapeutique
Technologie/Savoir-Faire	Développement de médicaments du stade préclinique au stade clinique quel que soit le domaine thérapeutique
Produit Phare	GBC-A1; une molécule déjà testée chez l'homme, dont le potentiel sera évaluée en cardiologie.
Stade de Développement	Préclinique réglementaire
Présentation de la société	Le Geneva Biotech Center (GBC) a été fondée par un groupe d'employés hautement qualifiés de Merck Serono suite à la fermeture du site de Sécheron. La société s'est donnée pour mission de sélectionner des molécules au potentiel thérapeutique prometteur, à en assurer le développement en association avec des partenaires financiers selon les standards de qualité de l'industrie pharmaceutique afin de produire des thérapies innovantes, notamment dans les maladies rares, la neurologie et l'immunologie.
Faits marquants en 2015	➔ Le 10 Mars 2015, le GBC a créé la filiale GBC-Atrial SA, pour développer sa première molécule thérapeutique, GBC-A1, pour le traitement des troubles du rythme cardiaque. ➔ Le 5 Mai 2015 GBC-Atrial SA a annoncé la conclusion d'un accord de licence mondiale exclusif avec Actelion Pharmaceuticals Ltd concernant GBC-A1, un composé du programme clinique cardiovasculaire d'Actelion, dont le développement a été arrêté lors d'un recentrage de la stratégie de recherche et développement d'Actelion. Ce composé démontre des propriétés prometteuses pour le traitement des troubles du rythme cardiaque. ➔ Le GBC a travaillé sur deux autres projets à différents stades de développement au cours de l'année 2015. Le deuxième projet, GBC-A2, correspond également au 'repositionnement' d'une molécule d'intérêt thérapeutique, mais cette fois en dermatologie. ➔ Le troisième projet, GBC-R1, consiste à évaluer l'intérêt thérapeutique d'une molécule au stade préclinique, pour le traitement de l'asthme et de certaines maladies rares.
Perspectives 2016	En 2016, le GBC continuera le développement de ses trois projets, GBC-A1, GBC-A2 et GBC-R1. Son produit phare, le GBC-A1 devrait démontrer son efficacité thérapeutique dans le traitement des troubles du rythme cardiaque.

PREXTON THERAPEUTICS

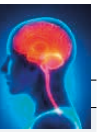

Nombre d'employé(s)	3
Domaine d'activité	Biotechnologie
Sous-domaine	Thérapeutique
Technologie/Savoir-Faire	Développement de médicaments dans les maladies neurologiques
Produit Phare	mGluR4 PAMs ; une série de petites molécules thérapeutiques agissant sur les récepteurs métabotropiques du glutamate (mGluR) qui représentent une cible clé pour le traitement de la maladie de Parkinson.
Stade de Développement	Préclinique réglementaire
Présentation de la société	Prexton Therapeutics est une spin-off de Merck Serono crée en Juillet 2012. La société a pour but de développer de nouveaux médicaments pour améliorer la qualité de vie des patients souffrant de la maladie de Parkinson et des maladies neurodégénératives.
Faits marquants en 2015	→ En février 2015, Prexton Therapeutics a annoncé avoir clôturé un financement de série A de 10 millions de dollars. → La société a obtenu une autorisation d'essai clinique pour une première administration à l'Homme de son médicament expérimental.
Perspectives 2016	Le médicament mGluR4 PAM le plus avancé de Prexton Therapeutics entrera en phase de développement clinique au début de l'année 2016 avec pour objectif l'obtention une preuve de concept chez des patients souffrants de la maladie de Parkinson en 2017.

Sociétés en développement clinique

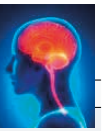

Nombre d'employé(s)	18
Domaine d'activité	Biotechnologie
Sous-domaine	Thérapeutique
Technologie/Savoir-Faire	Développement de thérapies innovantes pour le traitement des maladies associées à l'expression de protéines pathogènes d'origine rétrovirale endogène humaine.
Produit Phare	GNbAC1; un anticorps thérapeutique dirigé contre la protéine Env du rétrovirus associé à la sclérose en plaques.
Stade de Développement	Développement clinique
Présentation de la société	GeNeuro est une spin-off de bioMérieux créée à Genève et soutenue depuis l'origine par Eclosion. S'appuyant sur 20 années de recherche menées principalement par le Professeur Hervé Perron au sein d'un laboratoire mixte de l'Inserm soutenu par le Docteur Charles Mérieux puis au sein de la société bioMérieux, GeNeuro s'attaque à un facteur qui pourrait être causal et déterminant dans le développement de la sclérose en plaques (SEP), portant l'espoir de stopper la progression de cette maladie très invalidante. Après la phase d'incubation, la société a été créée en 2006 et a poursuivi un développement soutenu avec la mise sur l'homme de son produit phare, le GnBaC1 en 2013.
Faits marquants en 2015	→ GeNeuro a réalisé de larges progrès dans le cadre du contrat de partenariat signé avec les Laboratoires Servier qui ont conduit à l'exercice d'une option lui accordant un financement complémentaire de €29.5m. → La société a conduit une nouvelle étude de pharmacologie clinique avec son anticorps monoclonal GNBAC1 sur des volontaires sains confirmant ses excellents profils de sécurité et de pharmacocinétique
Perspectives 2016	Geneuro conduira un essai clinique multicentrique européen de phase 2B dans la sclérose en plaques sur 260 patients répartis sur plus de 70 centres. En outre, Geneuro va chercher à se donner des moyens financiers conséquents pour conduire sa stratégie ambitieuse dans la sclérose en plaques en Amérique du Nord, mais également dans d'autres indications pour lesquelles le rôle des rétrovirus endogènes a fait l'objet de nombreuses publications.

genkyotex
the nox company

Nombre d'employé(s)	17
Domaine d'activité	Biotechnologie
Sous-domaine	Thérapeutique
Technologie/Savoir-Faire	Développement de thérapies contre les pathologies liées au stress oxydatif, avec de très larges applications, notamment dans le domaine des maladies dégénératives liées au vieillissement.
Produit Phare	GKT137831; une petite molécule thérapeutique qui cible des enzymes du stress oxydatif.
Stade de Développement	Développement clinique
Présentation de la société	GenKyoTex est une startup innovante née d'une collaboration entre des groupes de recherche des Universités de Genève, de Kyoto et du Texas (d'où le nom Gen-Kyo-Tex) ayant découvert une nouvelle classe d'enzyme, les enzymes de la NADPH oxidase ou NoX. La société a choisi le traitement de la néphropathie diabétique, une pathologie rénale consécutive du diabète, pour réaliser sa première preuve de concept chez l'homme.
Faits marquants en 2015	➔ Les résultats de l'essai clinique de phase 2 mené avec la molécule principale GKT137831 sur des patients atteints de Néphropathie Diabétique ont été obtenus en cours d'année. La molécule a montré un excellent profile de sécurité ainsi qu'une activité pharmacologique. Toutefois le critère principal d'efficacité (albuminurie) n'a pas été atteint dans cette population de patients. Les résultats obtenus sont importants car ils démontrent la sécurité de l'inhibition des enzymes NOX chez l'homme. Par ailleurs l'activité pharmacologique démontrée par les critères secondaires d'efficacité permet d'envisager de nouveaux essais cliniques dans d'autres pathologies fibrotiques. ➔ Le second composé de la société, un inhibiteur puissant et sélectif de NOX1, identifié GKT771, a reçu la qualification de candidat clinique. Cette molécule est actuellement dans la phase de développement préclinique avec pour objectif l'entrée en phase 1 (clinique) début 2017. ➔ En octobre 2015, le management de la société a été renforcé avec la nomination d'Elias Papatheodorou au poste de CEO de la société.
Perspectives 2016	La société prévoit (i) des études cliniques de phase 2 dans de nouvelles indications thérapeutiques avec sa molécule principale le GKT137831 et (ii) de poursuivre le développement du GKT771.

Sociétés en développement clinique – suite

mintaka
Fondation pour la recherche médicale
Medical Research foundation

Nombre d'employé(s)	2
Domaine d'activité	Biotechnologie
Sous-domaine	Prévention et thérapie des maladies négligées touchant les pays en développement
Technologie/Savoir-Faire	Génie des protéines, chimie des peptides et protéines, construction de macromolécules artificielles.
Produit Phare	5P12-RANTES; une protéine anti-VIH destinée, sous la forme d'un gel, à la prévention du SIDA par application sur les muqueuses avant les rapports. Oxytocin-D; une formulation thermostable et inhalable pour lutter contre la mort en couches dans les pays tropicaux
Stade de Développement	Préclinique réglementaire
Présentation de la société	Créée en 2005 par trois professeurs de la Faculté de médecine de l'Université de Genève, la Fondation Mintaka s'est donné pour mission d'apporter des solutions aux maladies négligées touchant les pays en développement.
Faits marquants en 2015	➔ L'agence américaine du médicament (FDA) à émis une opinion positive sur le protocole de développement clinique du 5P12-RANTES aux Etats-Unis soumis par la Fondation. ➔ Le projet Oxytocin-D fut un des gagnants du 'Grand Challenge – Saving Lives at Birth' (Fondation Gates, etc.) devançant ainsi plus de 730 concurrents du monde entier.
Perspectives 2016	En 2016, la fondation Mintaka soumettra sa 1ère demande d'essai clinique aux Etats-Unis pour le développement de l'anti-VIH 5P12-RANTES. En parallèle, dans le cadre du projet Oxytocin-D, la fondation complétera une batterie de tests précliniques pour une entrée en développement clinique la même année.

OBSEVA
obstetrics & beyond

Nombre d'employé(s)	20
Domaine d'activité	Biotechnologie
Sous-domaine	Thérapeutique
Technologie/Savoir-Faire	Développement de médicaments en médecine de la reproduction
Produits Phares	OBE001; une molécule thérapeutique antagoniste du récepteur à l'ocytocine développée pour traitement de la menace d'accouchement prématuré. OBE2109, GnRH antagoniste, développé pour le traitement de l'endométriose.
Stade de Développement	Développement clinique
Présentation de la société	ObsEva SA a été créée en novembre 2012 par Ernest Loumaye MD, PhD et André Chollet PhD. Ernest Loumaye est un spécialiste en médecine de la reproduction de la femme, disposant de 20 ans d'expérience dans l'industrie biopharmaceutique. Ernest Loumaye a été le co-fondateur et CEO de PregLem SA, société biopharmaceutique genevoise dont la réussite a conduit à son acquisition en 2010 par Gedeon Richter. André Chollet est un spécialiste en chimie médicale et pharmaceutique avec plus de 30 ans d'expérience dans l'industrie biopharmaceutique, dont Biogen, GSK et Merck Serono. André Chollet était responsable du programme pour le traitement de la menace d'accouchement prématuré chez Serono, avant le rachat de la société par Merck KGaA.
Faits marquants en 2015	➔ OBE001 est développé pour le traitement par voie orale de la menace d'accouchement prématuré ; Une étude clinique de phase 2 été en cours en 2015. ➔ ObsEva a achevé le développement préclinique de son candidat médicament OBE002, un antagoniste du récepteur de la prostaglandine F2α. ➔ ObsEva a annoncé la signature d'un accord de licence exclusive avec Kissei Pharmaceutical (Japon) pour développer et commercialiser OBE2109 (KLH-2109), un GnRH antagoniste, dans le traitement de l'endométriose. ➔ ObsEva a annoncé le bouclement d'un tour de financement privé de CHF 60m auprès de ses investisseurs historiques et de nouveaux investisseurs (HBM Healthcare Investments, New Enterprise Associates, OrbiMed et Rock Springs Capital).
Perspectives 2016	En 2016, ObsEva finalisera l'étude de phase 2 visant à démontrer l'utilité thérapeutique de la molécule OBE001 pour le traitement par voie orale de la menace d'accouchement prématuré. En parallèle, ObsEva poursuivra le développement clinique des produits de son portefeuille, avec notamment le lancement d'une étude clinique de phase 1 avec la molécule OBE002 et une étude de phase 2B avec la molécule OBE2109 dans le traitement de l'endométriose.

Sociétés de service

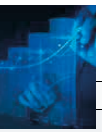

Nombre d'employé(s)	1
Domaine d'activité	Biotechnologie
Sous-domaine	Service - Consulting
Technologie/Savoir-Faire	Développement commercial des médicaments
Clients	Clayton Biotechnologies, Inc, Institut Clayton de la Recherche, etc.
Stade de Développement	Offre de service établie au plan local, national et international
Présentation de la société	ARB Biotech Sàrl a été incorporé en avril 2009 avec la mission de fournir des conseils sur les aspects de développement commercial pour les sociétés et les organisations à but non lucratif dans le domaine des sciences de la vie. ARB Biotech est dirigée par sa fondatrice, Alexandra Richardson. Le Dr. Richardson occupait précédemment le rôle de 'Licensing Officer' au bureau de transfert de technologie de l'université de Genève (UNIGE) et de l'hôpital universitaire de Genève (HUG). Elle est titulaire d'une thèse de doctorat de l'université de Genève, obtenue avec le titre de meilleure thèse de doctorat de l'école médicale. ARB Biotech a pour client principal la Fondation Clayton, une organisation à but non lucratif créée en 1933 par Benjamin Clayton. La mission de la Fondation Clayton est double, (i) financer la recherche médicale pour identifier les causes, prévenir et traiter les maladies au bénéfice de l'humanité et (ii) transférer les découvertes médicales réalisées au publique en brevetant et en accordant des licences d'exploitation de ces découvertes pour permettre le développement de médicaments. ARB Biotech a la responsabilité du développement commercial et du marketing de la Fondation Clayton.
Faits marquants en 2015	ARB a continué sa mission principalement pour Clayton Biotechnologies, Inc et l'Institut Clayton de la Recherche. En 2015, ARB a également travaillé pour deux sociétés de biotechnologie suisses, une société japonaise et une société américaine. Pour ce faire, ARB Biotech sous-traite à de nombreux consultants basés en suisse une partie de ses activités. Tous ces consultants sont hautement qualifiés, avec PhD plus postdoc et une grande expérience dans l'industrie pharmaceutique et la biotechnologie.
Perspectives 2016	En 2016, la société continuera de développer ses activités avec ses clients actuels et de nouveaux clients au niveau local, national et international.

drugdesigntech

Nombre d'employé(s)	2
Domaine d'activité	Biotechnologie
Sous-domaine	Plateforme et Service
Technologie/Savoir-Faire	Gestion collaborative des projets scientifiques
Produits	Biocorpora et Scaligner
Clients	Genkyotex, NovImmune, Merck, etc.
Stade de Développement	Produits commercialisés et offre de service établie au plan local, national et international
Présentation de la société	Drugdesigntech est une société genevoise qui développe et met en œuvre des solutions innovantes de gestion de l'information scientifique.
Faits marquants en 2015	En 2015, DrugDesignTech a poursuivi sa mission d'assister les biotechs, qu'elles soient émergentes ou bien implantées, dans la gestion de leurs données biologiques. Le début de l'année a été marqué par une nouvelle coopération avec une start-up autrichienne et la mise en place d'une base de données pour la gestion de molécules. DrugDesignTech a également participé à la maturation d'un projet innovant au sein d'un accélérateur de transfert de technologies en France voisine (SATT). Apportant son expertise basée sur plus de 15 ans d'expériences dans le domaine de la science, DrugDesignTech a signé en fin d'année une prometteuse collaboration avec l'un des leaders helvétiques dans le domaine pharmaceutique. Afin de consolider son développement à l'international, la société a mis en place une stratégie pour mieux accroître sa visibilité : diffusion d'une newsletter, présence sur les réseaux sociaux, participation à différents salons professionnels (European Antibody Congress, Biofit…).
Perspectives 2016	En 2016, DrugDesignTech poursuivra ses travaux auprès de ses clients existants et de nouveaux clients pour créer de nouveaux services et fonctionnalités adaptés à leurs besoins. La société souhaite aussi renforcer sa présence sur les salons ou à des rendez-vous dédiés pour faire davantage connaître ses produits, ses technologies et ses services et conquérir de nouveaux marchés en Suisse et en Europe.

neurix

Nombre d'employé(s)	2
Domaine d'activité	Biotechnologie
Sous-domaine	Service - Plateforme
Technologie/Savoir-Faire	Evaluation d'efficacité de médicaments et dans les tests de neurotoxicité.
Produit Phare	MiniBrain; des tissus neuraux in vitro issus de la différenciation de cellules souches pluripotentes humaines.
Stade de Développement	Offre de service en construction/validation
Présentation de la société	Neurix SA est une jeune pousse en biotechnologie spécialisée dans l'évaluation d'efficacité de médicaments et dans les tests de neurotoxicité.
Faits marquants en 2015	En 2015, Neurix a poursuivi le développement de ses tests in vitro neuraux avec de nouveaux partenariats internationaux. De plus, la société a initié un projet en très innovant en thérapie cellulaire.
Perspectives 2016	En 2016, la société cherchera à mettre en place de nouveaux partenariats pour des projets collaboratifs aussi bien in vitro qu'in vivo.

Sociétés de service – suite

Nombre d'employé(s)	1
Domaine d'activité	Biotechnologie
Sous-domaine	Service - Consulting
Technologie/Savoir-Faire	Développement commercial des médicaments
Clients	EspeRare, Prexton, Calypso Biotech, DermAbiotech, etc.
Stade de Développement	Offre de service établie au plan local, national et international
Présentation de la société	Sylvie Ryckebusch a fondé Octave Biotech Consulting en Janvier 2013, suite à la fermeture du site de Merck Serono à Genève, où elle travaillait depuis 2000. Après des études au California Institute of Technology (CALTECH), où elle a obtenu un PhD en neurobiologie, et un passage à Harvard Business School, puis 4 ans dans le cabinet de conseil en stratégie McKinsey & Company, Sylvie s'était spécialisée dans le "Business Development" au sein de l'industrie pharmaceutique. Après avoir négocié de nombreux accords de licence et mis en place d'importantes collaborations en recherche et développement chez Serono et chez Merck, elle a fait partie de l'équipe du "Entrepreneur Partnership Program" mis sur pied par Merck Serono en 2012 pour accompagner les employés Merck-Serono qui envisageaient de devenir entrepreneurs. C'est tout naturellement que Sylvie a souhaité continuer à accompagner ses collègues après la création de leur entreprise en fondant Octave Biotech Consulting. Sa mission est d'aider les entreprises des sciences de la vie dans tous leurs projets de business développement, par exemple la levée de fonds, négociation d'accords de licence et de collaboration, et développement de la stratégie de l'entreprise.
Faits marquants en 2015	Depuis son installation chez Eclosion en Septembre 2013, Octave continue à bien se développer. Sylvie soutient plusieurs sociétés en Suisse et dans d'autres pays. En 2015 elle compte parmi ses clients plusieurs sociétés soutenues par la Fondation Eclosion dont Prexton Therapeutics, Fondation EspeRare, DermAbiotech et Calypso Biotech. Elle collabore également avec l'AiDD (Lausanne), OTR3 (France), Actigen (UK), Takeda Pharmaceuticals (US/Japon) et Inderm (France). Elle est intervenue dans le cadre de levées de fonds, d'élaboration de stratégie de R&D, négociation de partenariats de R&D, et négociation de partenariats commerciaux.
Perspectives 2016	En 2016, la société continuera de développer ses activités avec ses clients actuels et de nouveaux clients au niveau local, national et international.

Epithelix

Nombre d'employé(s)	9
Domaine d'activité	Biotechnologie
Sous-domaine	Service - Plateforme
Technologie/ Savoir-Faire	Ingénierie tissulaire
Produit Phare	MucilAir™ ; un modèle unique in vitro d'épithélium respiratoire humain dont la durée de vie d'une année permet d'effectuer des tests de toxicité sur le long terme. Ce modèle cellulaire offre une alternative intéressante et économique vis à vis de l'expérimentation animale.
Stade de Développement	Offre de service établie au plan local, national et international
Présentation de la société	Fondée en mars 2006 par quatre scientifiques de l'Université de Genève, Epithelix est une entreprise innovante dans le domaine de la biotechnologie. La société développe, produit et vend des tissus humains reconstitués in vitro. Epithelix fournit aussi des services de criblage et de test de molécule à haut-débit, basés sur ses modèles cellulaires in vitro sans précédents et de haute-qualité, aux laboratoires de recherche ainsi qu'aux industries chimiques, cosmétiques et pharmaceutiques.
Faits marquants en 2015	Au cours de l'exercice 2015, la société a augmenté de façon significative ses activités. Ainsi, au premier trimestre 2015, Epithelix a étendu ses activités de production par la mise en place des laboratoires équipés en France voisine. La société a également étendu son offre de service avec la mise en place d'un nouveau modèle cellulaire fonctionnel des bronchioles humaines: SmallAir.
Perspectives 2016	En 2016, Epithelix étoffera son offre de service avec (i) le développement de nouveaux tests dans le cadre de sa plateforme antivirale (nouveaux virus OC43, EV, RSC) et (ii) de nouveaux services d'infections bactériennes.

ID-GENE
ecodiagnostics

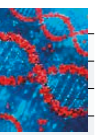

Nombre d'employé(s)	2
Domaine d'activité	Biotechnologie
Sous-domaine	Service - Plateforme
Technologie/ Savoir-Faire	Codes-barres génétiques et génomique environnementale
Produit Phare	Algorithme propriétaire permettant l'analyse des séquences d'ADN d'espèces 'bio-indicatrices'
Stade de Développement	Offre de service établie au plan local, national et international
Présentation de la société	Crée en 2014, ID-Gene Ecodiagnostics offre des prestations dans le domaine de la génomique environnementale pour la 'biosurveillance' et l'évaluation de la qualité du milieu aquatique. ID-Gene Eco-diagnostics peut analyser des milieux aussi variés que les lacs, les rivières, les fjords et même les grands fonds marins. La société a développé une méthode unique d'identification des espèces 'bio-indicatrices' reposant sur la technique des codes-barres génétiques (DNA barcoding et metabarcoding) permettant l'identification et la quantification relative des micro-organismes servant d'indicateurs de la santé du milieu aquatique. Le savoir-faire unique d'ID-Gene Ecodiagnostics repose sur un algorithme propriétaire qui permet l'analyse des séquences d'ADN d'intérêts produites par séquençage à haut-débit. Son expertise interne en génomique environnementale lui permet un accompagnement personnalisé des clients depuis la conception des projets jusqu'à la valorisation des résultats. Ses clients principaux sont des agences publiques en charge des questions environnementales, des industriels de l'aquaculture et des instituts de recherche en Suisse et à l'étranger.
Faits marquants en 2015	En 2015, ID-Gene Ecodiagnostics a finalisé la validation de sa technologie pour l'analyse des sédiments marins et obtenu le label ASC (Aquaculture Stewardship Council). En septembre, la société a installé ses laboratoires au sein d'Eclosion pour 'industrialiser' son savoir-faire et accélérer son entrée sur le marché de la génomique environnementale.
Perspectives 2016	En 2016, ID-Gene Ecodiagnostics devrait signer des contrats avec des industriels de l'aquaculture pour étudier l'impact de la production de poissons en milieu marin. La société envisage également de collaborer avec les agences publiques cantonales en charge des questions environnementales pour l'analyse de la qualité de l'eau des rivières en Suisse En cas de succès dans la signature de nouveaux contrats, la société cherchera à renforcer ses structures par le recrutement de nouveaux collaborateurs.

Résultats opérationnels

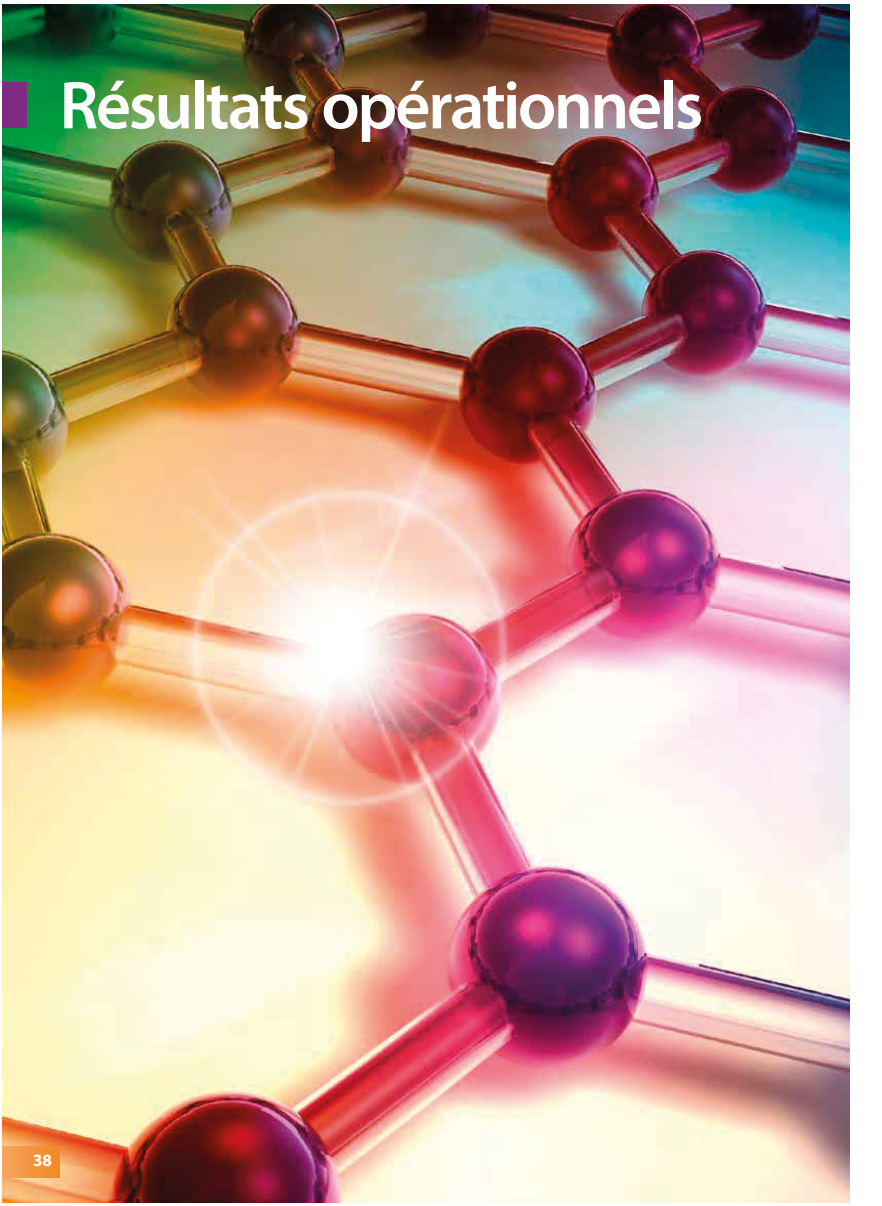

Exercice 2015

Les états financiers 2015 de la Fondation Eclosion reflètent la stratégie de fort investissement de la Fondation sur des projets issus des instituts académiques de notre région, qui se matérialisent grâce à la subvention de l'Etat de Genève ainsi que le remboursement progressif des créances des sociétés qui ont bénéficié de l'appui de la Fondation depuis 2006. Ainsi, le remboursement complémentaire de CHF 59.9k de la société Epithelix (paiement intégral du solde en 2015) a permis de générer un remboursement total cumulé des créances de CHF 1'276.3k intégralement affecté au soutien de projets.

Ainsi, deux nouveaux projets ont été lancés avec le soutien de la Fondation. Le premier est le projet AR-PAM dans dans le domaine de l'arthrite rhumatoïde qui symbolise parfaitement la philosophie de soutien des projets Eclosion en collaboration avec plusieurs acteurs du développement de médicament dont l'association iAR (Arthritis Research), la Commission pour la Technologie et l'Innovation (CTI), des professionnels du développement de médicaments ainsi qu'Unitec, l'organisme de transfert de technologie de l'Université de Genève. Ainsi, un plan de développement très précis a été élaboré pour obtenir à un horizon de 18 mois un composé dont l'objectif pour une entrée en phase préclinique réglementaire qui sera positionné au mieux pour attirer le soutien d'investisseurs en capital ou de sociétés pharmaceutiques. Le second projet significatif est porté par le Professeur Jacques Schrenzel, Professeur à l'Université de Genève et expert mondial dans le domaine des pathologies infectieuses, pour développer un composé antibiotique ciblant la division cellulaire des bactéries.

En outre, le remboursement des créances a permis de soutenir par leur hébergement au sein des locaux de bureaux sis au CTN18 plusieurs spin-offs de Merck Serono qui ont obtenu des résultats très prometteurs, tant d'un point de vue de levée de fonds (Prexton Therapeutics avait annoncé début 2015 un financement de CHF 10m, que de développements de leur approche en phase préclinique (Calypso Biotech ou la Fondation EspeRare), ou clinique (le Geneva Biotech Center rentré en essai de phase 1 en 2015).

Ainsi, le budget tel qu'initialement établi à mi-2012 dans le cadre de la LIAF présente de fortes variations, suite notamment aux produits exceptionnels perçus à l'occasion du remboursement de ces créances. Ces produits exceptionnels ont permis d'engager des dépenses d'exploitation au service des projets supérieures aux produits d'exploitation, rendant le résultat d'exploitation négatif pour la troisième année, dans le respect des limites budgétaires fixées par la LIAF. La Direction veille à ce que ces variations exceptionnelles soient anticipées au mieux afin d'optimiser les ressources de la Fondation sur la période quadriennale de la LIAF Eclosion.

Le compte de perte et profits se décompose comme suit:

CHF en 000's	2015	Budget 2015 (LIAF)	2014
Indemnité monétaire d'exploitation	1'485.0	1'500.0	1'500.0
Produit différé. Indemnité monétaire d'investissement	175.7	-	184.8
Revenus de coaching CTI	40.2	20.0	11.7
Refacturations startups et partenariat Eclosion2	207.7	91.0	298.4
Produits divers	0.9	-	0.9
Produits d'exploitation	**1'909.6**	**1'611.0**	**1'995'8**
Charges d'exploitation	**(2'073.6)**	**(1'611.0)**	**(2'262.7)**
Résultat d'exploitation	**(164.0)**	**-**	**(266.9)**
Résultat financier	2.2	-	(10.3)
Bénéfice avant impôts et produits exceptionnels	**(161.8)**	**-**	**(277.2)**
Liquidation / impôts et taxes	-	-	(7.1)
Remboursements de créances startups	59.9	-	658.3
Bénéfice avant répartition à l'Etat de Genève	**(101.9)**	**-**	**374.0**
Bénéfice restituable à l'Etat de Genève	76.4	-	(280.5)
Bénéfice net post répartition à l'Etat de Genève	**(25.5)**	**-**	**93.5**

PRODUITS D'EXPLOITATION

Les produits d'exploitation s'élèvent à CHF 1'909.6k en 2015 contre CHF 1'995.8k en 2014, en raison de la réduction de 1% des subventions liées à la LIAF et d'une réduction des frais de refacturations aux startups liées à l'arrêt de la location d'un laboratoire à la société GenKyoTex. Les produits de refacturation aux startups intègrent des refacturations pour CHF 141.7k (prestations de services incluant l'occupation de locaux et l'utilisation de laboratoires), et la facturation à Eclosion2 SA conformément au contrat de prestation de CHF 66k, identique à 2014.

Les produits d'exploitation intègrent également l'indemnité monétaire d'investissement. Cette Indemnité est égale au montant de la dépréciation des actifs corporels de la Fondation acquis dans le cadre de la subvention d'équipement, avec en conséquence un impact nul sur le résultat net des états financiers de la Fondation. Il convient de noter que cette écriture comptable n'avait pas été intégrée dans le budget de la fondation au titre de la LIAF en raison de l'absence de visibilité relative au rythme d'utilisation de la subvention d'équipement ainsi que l'absence d'impact sur le résultat net de la Fondation. Les immobilisations corporelles acquises depuis 2011 dans

le cadre de cette subvention sont amorties linéairement sur une période de 1 à 5 ans. Cette indemnité monétaire d'investissement s'élève ainsi à CHF 175.7k vs CHF 184.8k en 2014 et a permis de compléter les équipements et installations de la fondation à hauteur de CHF 49.5k en 2015 contre CHF 140k en 2014.

Les produits d'exploitation intègrent enfin les produits de coaching de la Commission pour la Technologie et l'Innovation CTI (CTI) pour CHF 20.2 k dans le cadre des projets coachés par la Direction d'Eclosion et également une subvention de CHF20k de la CTI, suite à l'élection de la Fondation Eclosion comme Instrument d'accélérateur de projets.

CHARGES D'EXPLOITATION

Les charges d'exploitation ont été réduites de 8.4% sur l'exercice, principalement liées aux engagements sur les projets, en légère baisse sur l'exercice. Ces charges et engagements sur projets reflètent les décisions prises d'accompagner financièrement en libérant des ressources financières directes sur ces projets par le financement d'expérimentations, l'achat de consommables ou la réalisation d'études par des CRO (Contract Research Organizations). Ainsi, ces frais et engagements directs sur 2014 de 583.6k CHF ont été ramenés en 2015 à 425.6k CHF, principalement en lien avec les nouveaux projets JAFI et AR-PAM. Les frais sur projets intègrent également les couts d'utilisation des plateformes affectées aux projets dont la plateforme de 'business intelligence'. Cette solution mise à disposition des projets incubés, leur offre un accès aux bases de données les plus complètes en matière de recherche et développement en sciences de la vie, parmi lesquelles Reprints desk relatives aux publications de recherche, Thomson Reuters CortellisTM et IntegritySM pour les produits en recherche et développement dans le monde mais également Biocentury pour l'actualité et les opérations de financement et un accès aux bases de données de Frost & Sullivan. Cette offre globale complète idéalement l'offre de services d'Eclosion, tant au niveau du soutien managérial dans le développement des produits que dans l'accès à des infrastructures spécialisées.

Les frais d'infrastructures sont quasiment stables sur l'exercice 2015, mais en forte augmentation par rapport aux montants initialement indiqués dans la LIAF en raison de la décision fin 2012 de proposer un accès à des surfaces de bureaux au CTN18.

Les frais de gestion de l'incubateur sont en légère augmentation en 2015 en raison de l'effet en temps plein du recrutement en 2014 d'une personne responsable de l'administratif sur la Fondation, qui s'occupe également de la gestion administrative de plusieurs sociétés incubées par Eclosion.

Les frais de fonctionnement partagés ont été comprimés en 2015 à un niveau minimal pour permettre à la Fondation de conduire ses activités. Enfin, les autres charges sont uniquement relatives à la TVA non récupérable sur l'exercice, en légère réduction en 2015 en raison des engagements moins forts sur les projets, mais qui restent un cout important pour la Fondation.

Le résultat d'exploitation s'est ainsi amélioré d'un montant négatif de CHF 277k à un montant négatif de CHF 162k, reflétant les investissements sur les projets rendus possibles par le remboursement des créances des sociétés, sans ressource complémentaire de l'Etat de Genève.

Le tableau des charges d'exploitation se décompose comme suit :

Charges d'exploitation	**2015**	**Budget 2015**	**2014**
Frais de gestion incubateur et projets	(556.5)	(638.0)	(539.5)
Frais sur projets	(699.9)	(311.0)	(876.6)
Frais d'infrastructure	(678.1)	(476.4)	(669.1)
Frais de fonctionnement partagés	(74.1)	(130.3)	(98.3)
Autres charges	(65.0)	(55.3)	(79.2)
Total charges d'exploitation	**(2'073.6)**	**(1'611.0)**	**(2'262.7)**

RÉSULTAT EXCEPTIONNEL

Le produit des créances des startups a permis de nouveau cet année de dégager des ressources à hauteur de CHF 59.9k contre 658.3k en 2014 et CHF 558.1k en 2013. Au total, les remboursements des créances des sociétés qui correspondent aux services apportés aux sociétés et qui ont été remboursés en intégralité représentent CHF 1'276.3k qui seront réinvestis sur les projets. Conformément aux conventions d'incubation, les sociétés qui ont pris leur envol doivent rembourser à une échéance de 5 ans le montant des services rendus par la Fondation Eclosion. Ainsi, au cours des dernières années, Geneuro, GenKyoTex, DepGen, Epithelix et ObsEva ont remboursé l'intégralité de leur créance.

RÉSULTAT NET

Le résultat net après répartition à l'Etat de Genève de CHF 76.4k est donc une perte nette de CHF 23.5k contre un bénéfice net de CHF 93.5k en 2014. Cette perte nette fait suite à deux exercices (2013 et 2014) marqués par des résultats nets positifs et le résultat cumulé sur les 3 premières années de la LIAF (2013 à 2015) montre un résultat net positif de CHF579.0k (avant répartition). La Fondation poursuivra ses investissements significatifs sur des projets tout en veillant au strict équilibre des comptes sur la période d'application de la LIAF.

Le bénéfice restituable à l'Etat de Genève sera, conformément à la loi, restitué à L'Etat de Genève fin 2016 à l'issue de la présente LIAF qui couvre la période 2013-2016.

Pour toute information complémentaire, les comptes audités d'Eclosion sont fournis en Annexes 3 et 4 du présent rapport.

Conclusions et perspectives 2016

L'émergence d'un véritable écosystème de startups...

2015 a été une année de forts développements tant au niveau des projets soutenus par la Fondation que des résultats des sociétés qui sont accompagnées ou hébergées par la Fondation. Il est remarquable de voir l'émergence d'un véritable écosystème de startups sur le Canton de Genève qui se situent à tous les stades de la chaine de valeur de développement des médicaments : des stades les plus précoces jusqu'au stade critique d'essai clinique de phase II. Les chiffres sont éloquents avec le soutien cumulé à fin 2015 de 27 sociétés et projets, l'emploi de 118 professionnels de haut niveau, et la levée de plus de CHF 100m sur l'exercice, tant au travers de levée de fonds dont ObsEva (CHF 60m) et Prexton Therapeutics (CHF 10m) que la signature de contrats avec la Pharma comme GeNeuro. Les startups plus matures deviennent des exemples, mais également apportent une expérience fondamentale aux sociétés les plus jeunes pour leur éviter de nombreux écueils du développement.

Ces sociétés ont également permis de contribuer au soutien des projets incubés au sein de la Fondation, notamment par le remboursement des créances qui représente un montant de 1.4m CHF sur les 3 derniers exercices, permettant de soutenir de nombreux projets de notre région et la réalisation de multiples expérimentations. 2015 a été marquée par une accélération du nombre de projets des instituts académiques de notre région, notamment en provenance de l'Université de Genève, et également de projets en oncologie, qui correspond à une tendance globale de la pharma (données statistiques FDA 2009-2015).

L'année 2016 se fera sous un nouveau leadership pour la Fondation et sera marquée par une série d'initiatives pour renforcer l'écosystème genevois des sciences de la Vie, en ligne directe avec la Politique Economique 2030 du Canton de Genève. En tout premier lieu, la Fondation déplacera ses activités hors laboratoires au sein du Campus Biotech pour se rapprocher des instituts académiques avec lesquels elle collabore. Eclosion lancera en partenariat avec le Campus Biotech, la Fongit et l'EPFL un espace de co-working pour accueillir les chercheurs souhaitant traduire leur innovation et une startup. Enfin, l'année 2016 est l'année de renouvellement de la LIAF avec l'ambition que la période 2017-2020 voie la réussite des sociétés aujourd'hui en phases avancées d'essais cliniques, et la réalisation de leur formidable potentiel de création de valeur économique et d'emplois.

La Direction d'Eclosion

Statistiques Clefs 2015

NOUVEAUX DOSSIERS

L'évaluation de projets et la construction de start-ups se sont poursuivies de manière intense. Au total, **56 nouveaux projets** sont entrés dans le processus d'évaluation d'Eclosion en 2015. Nos efforts permettent de tester, valider et maximiser les chances de succès des projets les plus prometteurs, en nous appuyant sur nos partenaires industriels, académiques, cliniques et réglementaires. Cette phase de véritable « construction » est une des principales forces d'Eclosion.

ORIGINE DES PROJETS

En ce qui concerne l'origine des projets en cours d'évaluation en 2015, **60% des projets étaient issus de la recherche académique**, le restant provenant d'initiatives privées. Pour ce qui est de l'origine géographique de ces projets, un peu **plus des deux tiers des projets évalués provenaient de suisse**. Cela reflète les liens étroits tissés par Eclosion avec les institutions lémaniques académiques. Il est à noter qu'en 2015, 4 des 5 projets en incubation étaient des projets académiques suisses (trois du centre médical universitaire et un de l'hôpital universitaire genevois).

TYPOLOGIE DES PROJETS

Comme chaque année, **les projets 'biotech' thérapeutiques représentent la majorité des projets évalués (45%)**. Le nombre de projets de diagnostic et 'medtech' a légèrement progressé par rapport à l'année passée (11% des projets pour ces deux catégories), au détriment des services (22%) et des 'plateformes' (16%), tel qu'illustré dans la figure ci-contre

ETAPE DU PROCESSUS DES PROJETS EN COURS

En 2015, la Fondation Eclosion a traité un total de 80 projets dont:

- **56** nouveaux projets;
- **35** ont été analysés et n'ont pas été poursuivis (A) pour différentes raisons dont par exemple le manque de maturité;
- **10** ont atteint la deuxième phase du processus (B) qui consiste à valider l'approche scientifique et aider l'entrepreneur à structurer et documenter le potentiel et ses ambitions par rapport à sa technologie;
- **5** sont actuellement « en construction » (C) où les chercheurs, Eclosion et son réseau, confirmant le potentiel scientifique et de marché de ces projets, cherchent à réunir les conditions nécessaires au succès d'une telle entreprise.

Ces efforts consistent à :

- Valider les hypothèses de travail à travers un complément d'expériences effectuées en partenariat avec des membres du réseau d'Eclosion,
- Consolider le plan de développement/ le portefeuille de produits en apportant d'autres savoir-faire complémentaires à celui des entrepreneurs,
- Assembler/consolider le portefeuille de propriété intellectuelle pour que la société ait une chance dans son positionnement compétitif.

- **15** projets ont été réorientés (D) vers des partenaires
- **15** projets bénéficient des infrastructures de la Fondation au stade de « pépinière » (E)

Il faut noter qu'Eclosion peut encadrer tous ces projets par soutien de l'Etat de Genève dans la maintenance de l'infrastructure et les services nécessaires.

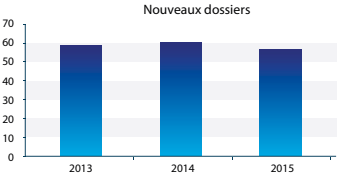

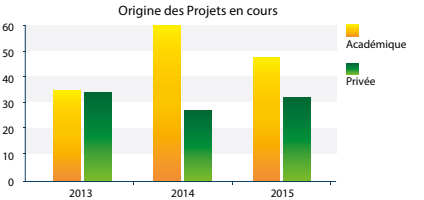

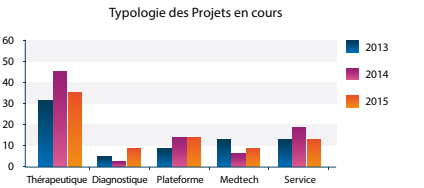

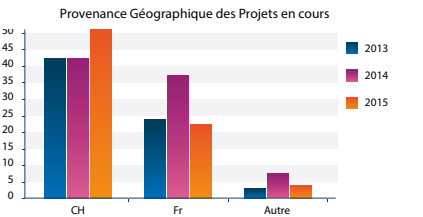

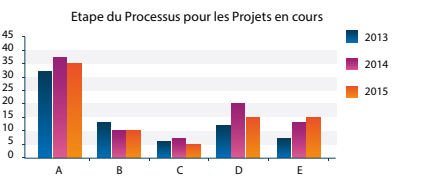

Annexes

Annexe 1

ASPECTS ÉTHIQUES DES PROJETS D'ENTREPRISE PRÉSENTÉS À ECLOSION EN 2015

FONDATION POUR RECHERCHES MEDICALES

WERNER SCHLEGEL

Messieurs les directeurs
Jesùs Martin-Garcia
Christophe Guichard
Fondation ECLOSION
14, Chemin des Aulx
1228 Plan-les-Ouates-GE

Genève, le 21 décembre 2015

Aspects éthiques des projets d'entreprise et de l'activité des sociétés de l'incubateur « Eclosion » en 2015.

Chers collègues,

Durant l'année 2015 j'ai pu passer en revue à plusieurs occasions les divers projets d'entreprises qui ont été présentés à l'incubateur Eclosion. Ceci en partie lors des séances du Conseil de Fondation, ou lors de rencontres avec le Conseil scientifique et stratégique auxquelles j'ai assisté.

Par la présente lettre, je vous confirme que les informations qui m'ont été fournies à ces occasions m'ont permis de vérifier si un projet présentait un problème sur le plan éthique.

Je peux également aujourd'hui vous confirmer qu'aucun des projets, actuellement en phase d'évaluation avancée, ne présente de problème d'éthique scientifique, médicale ou commerciale qui ne pourrait être pris en charge par des procédures dites standard en vigueur.

En me réjouissant de la suite de notre collaboration, que je considère excellente à tout point de vue, je vous adresse, Chers collègues, mes cordiales salutations.

Werner Schlegel
Consultant à la FRM
Membre du Conseil de la Fondation Eclosion

Annexe 2

LISTE DES SOCIÉTÉS ET PROJETS AU 31 DÉCEMBRE 2015

Nom des projets et start-ups	Typologie		Origine	
	Domaine d'activité	Technologie ou aire thérapeutique	Géo.	Institution
START-UPS AYANT PRIS LEUR ENVOL				
Onco XL	Diagnostic	Oncologie	CH	Privé
Biocell/Capsant neurotechnologies	Plateforme	Test de molécules au niveau du système nerveux central	CH	Serono / Privé
Melcure	Thérapeutique	Oncologie	USA	Caltech
Mintaka	Thérapeutique	Maladies négligées	CH	UNIGE
GenKyoTex	Thérapeutique	Maladies liées au stress oxydatif	CH, USA, JP	UNIGE/HUG
GeNeuro	Thérapeutique	Maladies liées aux rétrovirus endogènes		BioMérieux/ INSERM
Epithelix	Plateforme	Test de molécules au niveau de l'épithélium pulmonaire	CH	UNIGE
ARB Biotech	Consulting	Business development des médicaments	CH	Privé
Neurix	Plateforme	Test de molécules au niveau du système nerveux central	CH	UNIGE
DrugDesignTech	Plateforme	Gestion collaborative des projets scientifiques	FR	Privé
GBiotech	Plateforme	Technologie d'expression de protéines dont GPCR	CH	ETH
Prexton Therapeutics	Thérapeutique	Maladies neurologiques	CH	Merck Serono
ObsEva	Thérapeutique	Maladies de la reproduction des femmes	CH	Privé
Octave Biotech	Consulting	Business development des médicaments	CH	Merck Serono
START-UPS EN DÉVELOPPEMENT				
ArisGen	Thérapeutique	Diabète	CH	UNIGE
Apidel	Thérapeutique	Dermatologie	CH	UNIGE
Depgen	Thérapeutique	Oncologie	FR	CNRS - CLB
Calypso Biotech	Thérapeutique	Maladies digestives (dont maladies rares)	CH	Merck Serono
EspeRare	Thérapeutique	Maladies rares	CH	Merck Serono
Geneva Biotech Center	Thérapeutique	Maladies rares	CH	Merck Serono
Chord Therapeutics	Thérapeutique	Maladies rares	CH	Merck Serono
ID-Gene Ecodiagnostics	Plateforme	Diagnostique	CH	UNIGE
START-UPS ET PROJET EN CONSTRUCTION				
DermAbiotech	Thérapeutique	Maladies rares	CH	Privé
Projet NANEP	Thérapeutique	Oncologie	CH	UNIGE
Projet ProtoNox	Thérapeutique	Oncologie	CH	UNIGE
Projet JAFI	Thérapeutique	Maladies infectieuses	CH	UNIGE
Projet AR-PAM	Thérapeutique	Maladies inflammatoires	CH	UNIGE

Annexe 3

ETATS FINANCIERS DE LA FONDATION ECLOSION

Fondation Eclosion

Plan les Ouates

Annexe 3 (suite)

ETATS FINANCIERS DE LA FONDATION ECLOSION

Bilan au 31 décembre (en francs suisses)

ACTIF	Notes dans l'annexe	31.12.2015	31.12.2014
Actif circulant			
Trésorerie			
Caisses		798	706
Compte vostro Etat de Genève		1'255'381	964'461
		1'256'179	**965'167**
Autres créances à court terme			
Débiteurs divers		126'841	319'305
Créances nettes sur startups	1.2	18'802	59'927
		145'643	**379'232**
Actifs de régularisation			
Compte de régularisation actif		23'829	138'187
TOTAL DE L'ACTIF CIRCULANT		**1'425'651**	**1'482'586**
Actif immobilisé			
Immobilisations corporelles		1'256'741	1 207 248
Amortissement cumulé		(907'724)	(730'527)
Subvention d'equipement (nette d'amortissement)		(349'017)	(475'260)
Immobilisation corporelles nettes	1.3	**–**	**1'461**
Immobilisations financières			
Comptes de consignation	1.8	108'887	108'859
TOTAL DE L'ACTIF IMMOBILISÉ		**108'887**	**110'320**
TOTAL DE L'ACTIF		**1'534'538**	**1'592'906**

Annexe 3 (suite)

ETATS FINANCIERS DE LA FONDATION ECLOSION

Bilan au 31 décembre (en francs suisses)

PASSIF	Notes dans l'annexe	31.12.2015	31.12.2014
Capitaux étrangers			
Autres dettes à court terme			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		18'803	156'570
Dettes sociales		250	2'039
Autres dettes à court terme		–	–
		19'053	**158'609**
Autres capitaux étrangers			
Compte de régularisation passif		773'063	548'845
Indemnité à restituer à l'échéance du contrat	2.3	434'247	510'677
		1'207 310	**1'059'522**
Autres Passifs et provisions			
Revenus différés	1.2	18'802	59'927
TOTAL DES CAPITAUX ÉTRANGERS		**1'245'165**	**1'278'058**
Fonds propres			
Capital de dotation	1.5	144'622	144'622
Résultat reporté de l'exercice antérieur	2.3	170'226	76'715
Résultat de l'exercice	2.3	(25'475)	93'511
TOTAL DES FONDS PROPRES		**289'373**	**314'848**
TOTAL DU PASSIF		**1'534'538**	**1'592'906**

Remarques:
Les créances et les dettes envers les détenteurs de participations directes ou indirectes, les organes et les sociétés dans lesquelles l'entreprise détient une participation directe ou indirecte doivent toujours être présentées séparément dans le bilan ou dans l'annexe (art. 959a, al. 4 CO).
Dans de nombreux cas, il est conseillé de communiquer ces informations à travers la répartition des postes du bilan correspondants. Si les postes correspondants sont très peu nombreux, il est judicieux de les présenter dans l'annexe.
(Généralité) L'ordre des postes du bilan est prescrit par la loi (art. 959a CO). Conformément à l'art. 959b, al.3 CO, d'autres postes doivent être présentés séparément dans le bilan ou dans l'annexe s'ils sont importants pour l'évaluation de la situation patrimoniale ou financière par des tiers, ou si cela répond aux usages dans le secteur d'activité de l'entreprise.

Annexe 3 (suite)

ETATS FINANCIERS DE LA FONDATION ECLOSION

Compte de résultat pour l'exercice clôturé au 31 décembre (en francs suisses)

	Notes dans l'annexe	2015	2014
Produits d'exploitation			
Indemnité monétaire de fonctionnement		1'485 000	1'500 000
Produit différé - Indemnité monétaire d'investissement	1	175'736	184'772
Revenus de coaching CTI		40'188	11'687
Refacturations startups et partenariat Eclosion2		207'703	298'402
Produits divers		958	924
Produits d'exploitation		**1'909'585**	**1'995'785**
Charges d'exploitation			
Frais de gestion incubateur et projets	2.1	(556'457)	(539'552)
Frais sur projets		(699'924)	(876'607)
Frais d'infrastructure		(678'109)	(669'074)
Frais de fonctionnement partagés		(74'088)	(98'337)
Autres charges		(65'028)	(79'170)
Charges d'exploitation		**(2'073'606)**	**(2'262'740)**
Résultat d'exploitation		**(164'021)**	**(266'955)**
Résultat financier		2'175	(10'260)
Perte avant impôts et produits exceptionnels		**(161'846)**	**(277'215)**
Résultat extraordinaire		–	(7'087)
Créances sur start-ups	1.2	59'941	658'346
Bénéfice/(perte) net avant restitution à l'Etat de Genève		**(101'905)**	**374'044**
Indemnité de fonctionnement à restituer l'Etat de Genève	2.3	76'430	(280'533)
Bénéfice/(perte) net après restitution à l'Etat de Genève		**(25'475)**	**93'511**

Remarque:
L'ordre des postes du compte de résultat est prescrit par la loi (art. 959b CO) et doit être respecté. De plus, conformément à l'art. 959b, al. 5 CO, d'autres postes doivent être présentés séparément dans le compte de résultat ou l'annexe s'ils sont importants pour l'évaluation des résultats par des tiers, ou si cela répond aux usages dans le secteur d'activité de l'entreprise.

Annexe 3 (suite)

ETATS FINANCIERS DE LA FONDATION ECLOSION

Tableau de variation des capitaux propres clôturé au 31 décembre (en francs suisses)

	Capital Social	Profit et pertes reportés	Résultat de l'exercice	Total
Balance au 1er janvier 2014	**144'622**	**76'715**	**–**	**221'337**
Résultat de l'exercice 2014	–	–	93'511	93'511
Balance au 31 décembre 2014	**144'622**	**76'715**	**93'511**	**314'848**
Affectation du résultat 2014	–	93'511	(93'511)	–
Résultat de l'exercice 2015	–	–	(25'475)	(25'475)
Balance au 31 décembre 2015	**144'622**	**170'226**	**(25'475)**	**289'373**

Tableau des flux de trésorerie pour l'exercice clôturé au 31 décembre (en francs suisses)

	2015	2014
Résultat de l'exercice	**(25'475)**	**93'511**
A ajouter ou déduire:		
Dotation aux amortissements, nette du produit différé d'équipement	1'462	2'929
Autres variations	–	16'711
Dissolution de provision sur créances	(59'941)	(653'510)
Variations des besoins en fonds de roulement		
Augmentation / diminution des débiteurs divers	(12'648)	10'239
Augmentation / Diminution des Comptes de Régularisation Actif	(16'136)	(3'655)
Augmentation / diminution des autres créances à court terme	290'045	(252'654)
Augmentation / Diminution des dettes à court terme	(90'063)	74'889
Augmentation / Diminution des Comptes de Régularisation Passif	224'217	260'286
Augmentation / Diminution du bénéfice restituable à l'Etat de Genève	(76'430)	280'533
Emploi net de trésorerie des activités d'exploitation	**235'030**	**(170'721)**
Acquisitions d'actifs corporels	(49'493)	(140'093)
Subvention d'équipement reçue	45'562	99'517
Augmentation / diminution des immobilisations financières	(28)	(54)
Flux de trésorerie provenant de l'activité d'investissement	**(3'959)**	**(40'630)**
Remboursement des créances de startups	59'941	677'374
Flux de trésorerie provenant de l'activité de financement	**59'941**	**677'374**
Variation nette de la trésorerie	**291'012**	**466'023**

Cette variation de trésorerie s'explique par ailleurs comme suit:		
État au 1er janvier	965'167	499'144
État au 31 décembre	1'256'179	965'167
Variation nette de la trésorerie	**291'012**	**466'023**

Annexe 3 (suite)

ETATS FINANCIERS DE LA FONDATION ECLOSION

Annexe aux comptes annuels 2015 (en francs suisses)

Base d'établissement des états financiers

Les états financiers d'Eclosion (« la Fondation ») pour l'exercice 2015 ont été établis selon les principes Swiss Gaap RPC.

Le Grand Conseil de la République et Etat de Genève a, dans sa session du 16 novembre 2012, voté la création de la Fondation Eclosion, Fondation de droit public dont l'objet est de transformer l'excellence de la recherche académique en valeur économique et en emplois.

La Fondation Eclosion a repris les activités de la société Eclosion SA, suite à transfert universel de patrimoine à effet du 1er janvier 2013. Le capital de dotation de la Fondation, égal au montant de l'actif net transféré, est de CHF 144'622. Suite à ce transfert, la société Eclosion SA a été placée en liquidation et dissoute en date du 17 mai 2013.

Les états financiers ont été établis selon le principe de la continuité d'exploitation. Le principe de la prééminence de la substance sur la forme a présidé pour la comptabilisation des actifs, passifs et produits et charges de l'exercice.

L'ensemble des actifs de la société, incluant notamment les immobilisations corporelles, créances détenues sur les sociétés incubées ainsi que les actifs de trésorerie ont été enregistrés selon leur valeur historique. Une provision pour dépréciation a été constatée lorsque la valeur recouvrable estimée était inférieure à la valeur historique.

Conformément à l'article 663b du Code des Obligations Suisse, la Société a procédé à une évaluation des risques.

1. INDICATIONS LEGALES SELON LES SWISS GAAP RPC

1.1 Valeur assurance-incendie des immobilisations

	2015	2014
	En CHF	En CHF
Valeur assurance-incendie des immobilisations	2'665'000	2'665'000

1.2 Créances sur startups

Conformément à la Convention du 4 février 2004 signée entre l'Etat de Genève et Eclosion, la sortie des startups du « processus Eclosion » a généré une créance sur ces sociétés à hauteur des coûts engagés par Eclosion dans le cadre de l'incubation de ces sociétés. Les créances portent intérêt au taux à 5 ans des obligations de la Confédération Suisse et sont payables à échéance maximale de 5 ans. Ces créances sont convertibles en actions de la société au terme de la période de 5 ans. Ces créances sont assorties d'une clause d'exigibilité immédiate et d'un malus contractuel en cas de transfert du siège de la startup ou de ses activités prépondérantes hors du Canton de Genève.

	2015	2014
Ephitelix SA	–	59 927
Prexton Pharmaceuticals	18'802	–
Valeur totale des créances sur startups	**18'802**	**59'927**
Revenus différés	**18'802**	**59'927**

Variation des créances sur l'exercice :

	2015	2014
Valeur totale des créances sur startups au 1er janvier	**59'927**	**475'592**
Emission de créances	18'802	256'837
TOTAL	**78'729**	**732'429**
Remboursements TTC de créances sur l'exercice	(59'941)	(677'374)
Intérêts sur créances	14	4'872
Valeur totale des créances sur startups au 31 décembre	**18'802**	**59'927**

Annexe 3 (suite)

ETATS FINANCIERS DE LA FONDATION ECLOSION

Annexe aux comptes annuels 2015 (en francs suisses) (suite)

Ces créances et leurs intérêts ne sont comptabilisés en compte de pertes et profits, qu'au fur et à mesure de leur paiement, qui peut être étalé sur la période de 5 ans. Ces créances portent intérêts et ont généré un intérêt à hauteur de CHF 14 au titre de l'exercice 2015 Enfin, ces créances ont été remboursées pour un montant TTC de CHF 59'941 au cours de l'exercice 2015.

1.3 Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles figurent au bilan pour leur coût d'acquisition, net d'amortissements. Elles ne font l'objet d'aucune réévaluation. Les coûts d'acquisition intègrent les dépenses directement affectées à l'acquisition de l'immobilisation. Les coûts ultérieurs sont inclus dans la valeur de l'actif immobilisé, si et seulement si, il est probable que cet actif générera des bénéfices futurs et si le coût complémentaire peut être défini avec précision. Toutes les autres dépenses de réparation et de maintenance sont enregistrées dans le compte de pertes et profits au cours de la période où ils sont engagés.

Les composantes d'une immobilisation sont comptabilisées séparément lorsque leurs durées d'utilité estimées, et donc leur durée d'amortissement, sont significativement différentes. Les immobilisations corporelles sont amorties selon le mode linéaire, sur les durées de vie économiques suivantes:

Immobilisations corporelles	Durée d'utilisation	Méthodes
Immeubles	5 années	linéaire
Mobilier et installations	5 années	linéaire
Equipements de laboratoire	3-5 années	linéaire
Informatique	3 années	linéaire

La valeur résiduelle et la durée de vie estimée des actifs immobilisés est revue à chaque clôture annuelle. La valeur nette comptable de chaque actif immobilisé est dépréciée à hauteur de la valeur nette recouvrable de l'actif si la cette valeur nette comptable est supérieure à sa valeur recouvrable.

Les gains ou pertes de cession d'actifs immobilisés, déterminés par différence entre la valeur de cession et la valeur nette comptable, sont enregistrés en compte de pertes et profits lors de l'exercice de cession.
Les variations des immobilisations corporelles s'analysent comme suit :

Valeur brutes	Agencements et installations	Equipements de laboratoire	Matériel informatique et bureautique	Total
Valeurs comptables brutes au 1.01.2014	**127'707**	**838'180**	**101'268**	**1'067'155**
Entrées de l'exercice 2014	51'078	85'340	3'675	140'093
Situation au 31.12.2014	**178'785**	**923'520**	**104'943**	**1'207'248**
Entrées de l'exercice 2015	0	48'661	832	49'493
Situation au 31.12.2015	**178'785**	**972'181**	**105'775**	**1'256'741**

Dépréciations	Agencements et installations	Equipements de laboratoire	Matériel informatique et bureautique	Total
Situation au 01.01.2014	**(57'312)**	**(403'603)**	**(81'910)**	**(542'825)**
Dépréciation des actifs antérieurs à 2011	(139)	(2'790)	0	(2'929)
Dépréciation des actifs subventionnés	(22'974)	(148'211)	(13'588)	(184'773)
Situation au 31.12.2014	**(80'425)**	**(554'604)**	**(95'498)**	**(730'527)**
Dépréciation des actifs antérieurs à 2011	0	(1'462)	0	(1'462)
Dépréciation des actifs subventionnés	(26'795)	(143'435)	(5'505)	(175'735)
Situation au 31.12.2015	**(107'220)**	**(699'501)**	**(101'003)**	**(907'724)**
Valeur nettes comptables au 31.12.2015 avant subvention d'équipement	**71'565**	**272'680**	**4'772**	**349'017**
Subvention cumulée d'Equipement à fin 2015, nette d'amortissement				(349'017)
Valeur nette comptable au 31.12.2015				**–**

Annexe 3 (suite)

ETATS FINANCIERS DE LA FONDATION ECLOSION

Annexe aux comptes annuels 2015 (en francs suisses) (suite)

Subvention d'équipement 2011-2014
L'Etat de Genève a, par vote de la loi 10731 en date du 17 décembre 2010 relative au crédit d'équipement 2011-2014 du Département des Affaires Régionales de l'Economie et de la Santé, octroyé un crédit d'équipement pouvant aller jusqu'à CHF 1'105'000 pour couvrir ses besoins d'équipement sur la période 2011-2014. Eclosion a engagé depuis l'exercice 2011 des achats d'équipements pour CHF 921'567. Ces équipements ont été amortis à hauteur de CHF 667'215 dont CHF 175'736 au titre de 2015, engendrant une reprise de la subvention d'équipement d'un montant équivalent enregistrée en « Produits différés – indemnité monétaire d'investissement » dans le compte de pertes et profits de l'exercice.
La subvention d'équipement se décompose comme suit:

Subvention d'équipement au 1er janvier 2014	**519'939**
Subvention au titre de l'exercice 2014	140'093
Amortissements de l'exercice 2014	(184'772)
Subvention d'équipement au 31 décembre 2014	**475'260**
Subvention au titre de l'exercice 2015	49'493
Amortissements de l'exercice 2015	(175'736)
Subvention d'équipement au 31 décembre 2015	**349'017**

Subvention d'équipement 2015-2019
L'Etat de Genève a, par vote de la loi 11513 en date du 18 décembre 2014, octroyé un crédit d'équipement pouvant aller jusqu'à CHF 820'000 pour couvrir ses besoins d'équipement sur la période 2015-2019.
Le crédit d'équipement attribué à Eclosion s'analyse comme suit:

Crédit d'équipement maximal au titre de la période 2015-2019	**820'000**
Demandes de subventions d'équipements 2014 (report sur 2015)	(45'173)
Demandes de subventions d'équipements 2015	(49'493)
Crédit d'equipement utilisé de la période 2015-2019	**(94'666)**
Crédit d'equipement résiduel de la période 2015-2019	**725'334**

Postes en devises étrangères
Les postes en devises étrangères ont été convertis en CHF en appliquant les cours suivants:

Devise	Bilan au 31 décembre 2015
EUR	1.0874

Les cours applicables au bilan ci-dessus correspondent aux cours de clôture au 31 décembre 2015.

1.4 Dettes envers les institutions de prévoyance
Au 31 décembre 2015, il existait une dette nette envers l'institution de prévoyance professionnelle pour un montant de CHF 250

1.5 Dotation du compte de fondation
Conformément à ses statuts, le capital de dotation de la Fondation Eclosion est de CHF 144'622, et correspond à l'actif net de la Société Eclosion SA apporté à la Fondation Eclosion lors du Transfert Universel de Patrimoine.

1.6 Engagements de crédit-bail hors bilan

	2015	2014
	En CHF	En CHF
Engagements de crédit-bail hors bilan	–	–

1.7 Cautionnements et autres gages donnés
Deux cautions de respectivement CHF 62'499 et CHF 46'200 ont été conclues en faveur de la Société Eldista GmbH, bailleur des locaux occupés par la Fondation Eclosion. Ces cautions sont enregistrées en immobilisations financières à l'actif du bilan de la fondation Eclosion.

Annexe 3 (suite)

ETATS FINANCIERS DE LA FONDATION ECLOSION

Annexe aux Etats Financiers de l'exercice 2014 (suite)

1.8 Montant des actifs gagés

	2015	2014
	En CHF	En CHF
Montant des actifs gagés	108'887	108'859

1.9 Evaluation des risques de la société

Le Conseil de Fondation a inventorié les risques stratégiques et opérationnels auxquels la société fait face. L'analyse de ces risques a été prise en compte dans le cadre de la clôture des états financiers de 2015. Cette analyse fera, le cas échéant, l'objet de mesures complémentaires à court et long terme pour répondre aux risques identifiés. En outre, Le Conseil de Fondation effectuera, au moins une fois par année, un suivi des risques et du plan d'actions.

2 AUTRES INDICATIONS

2.1 Autres indications prévues par la loi

	2015	2014
	En CHF	En CHF
Charges salariales et frais de recrutement	556'457	539'552

La réduction des charges salariales est principalement relative au départ de son Directeur Scientifique et de la réduction des charges liées à la gestion administrative de la Fondation.

2.2 Produits à recevoir, sous réserve de bonne fin

Les produits à recevoir, sous réserve de bonne fin, correspondent aux coûts engagés par Eclosion dans le cadre de l'incubation et calculés selon une tabelle définie par l'Etat de Genève. Ces coûts sont facturés aux startups lors de leur sortie du processus d'incubation. Le montant des engagements à recevoir en cas de succès au 31 décembre 2015 est de CHF 1'532'423 et CHF 1'467'313 pour 2014

2.3 Indemnité de fonctionnement à restituer

En application de la directive EGE-02-07 émise par la République et Canton de Genève relative au traitement des bénéfices et pertes des entités subventionnées et à l'article 13 du Contrat de Prestations entre la République et Canton de Genève et la Fondation Eclosion, le résultat net cumulé des activités est restituable à hauteur de 75% au bénéfice de l'Etat de Genève, à l'échéance du contrat de Prestations en 2016.

	2015	2014
	En CHF	En CHF
Bénéfice net avant restitution à l'Etat de Genève	(101'905)	374'044
./. Bénéfice reporté	680'903	306'859
Bénéfice net cumulé avant restitution à l'Etat de Genève	**578'998**	**680'903**
Part revenant à l'Etat (75%)	(76'430)	280'533
Part revenant à Eclosion (25%)	(25'475)	93'511
Total de la part cumulée revenant à l'Etat	**434'247**	**510'677**
Total de la part cumulée revenant à Eclosion	**144'752**	**170'226**

	2015	2014
	En CHF	En CHF
Prestations de revision comptable	10'000	10'000

duchosal berney

duchosal berney sa

rue de rive 8
case postale 6540
1211 Genève 6
t 058 204 52 00
f 058 204 52 11

duchosalberney.ch

Rapport de l'organe de révision sur le contrôle ordinaire
au Conseil de la

Fondation Eclosion
Plan-les-Ouates

pour l'exercice 2015

EXPERT SUISSE

Annexe 4

RAPPORT DE L'ORGANE DE RÉVISION

duchosal berney

Rapport de l'organe de révision
au Conseil de fondation de la

Fondation Eclosion
Plan-les-Ouates

Mesdames, Messieurs,

duchosal berney sa

rue du rosel 8
case postale 6540
1211 Genève 6
t 058 234 92 00
f 058 234 92 11

duchosal@berney.ch

Rapport de l'organe de révision sur les comptes annuels

En notre qualité d'organe de révision, nous avons effectué l'audit des comptes annuels ci-joints de la Fondation Eclosion, comprenant le bilan, le compte de profits et pertes et l'annexe pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2015.

Responsabilité du Conseil de fondation

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels, conformément aux dispositions légales et aux statuts, incombe au Conseil de fondation. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le maintien d'un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels afin que ceux-ci ne contiennent pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En outre, le Conseil de fondation est responsable du choix et de l'application de méthodes comptables appropriées, ainsi que des estimations comptables adéquates.

Responsabilité de l'organe de révision

Notre responsabilité consiste, sur la base de notre audit, à exprimer une opinion sur les comptes annuels. Nous avons effectué notre audit conformément à la loi suisse et aux Normes d'audit suisses. Ces normes requièrent de planifier et réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les comptes annuels ne contiennent pas d'anomalies significatives.

Un audit inclut la mise en œuvre de procédures d'audit en vue de recueillir des éléments probants concernant les valeurs et les informations fournies dans les comptes annuels. Le choix des procédures d'audit relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation des risques que les comptes annuels puissent contenir des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Lors de l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en compte le système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels, pour définir les procédures d'audit adaptées aux circonstances, et non pas dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comprend, en outre, une évaluation de l'adéquation des méthodes comptables appliquées, du caractère plausible des estimations comptables effectuées ainsi qu'une appréciation de la présentation des comptes annuels dans leur ensemble. Nous estimons que les éléments probants recueillis constituent une base suffisante et adéquate pour fonder notre opinion d'audit.

EXPERT SUISSE

Annexe 4 (suite)

RAPPORT DE L'ORGANE DE RÉVISION

Opinion d'audit

Selon notre appréciation, les comptes annuels pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2015 sont conformes à la loi suisse, aux statuts, à la directive transversale de l'État de Genève relative à la « Présentation et révision des états financiers des entités subventionnées », aux normes Swiss GAAP RPC et à la loi concernant la Fondation (10998).

Rapport sur d'autres dispositions légales

Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément conformément à la loi sur la surveillance de la révision (LSR) et d'indépendance (art. 728 CO) et qu'il n'existe aucun fait incompatible avec notre indépendance.

Conformément à l'art.728a al. 1 chiff. 3 CO et à la Norme d'audit suisse 890, nous attestons qu'il existe un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels, défini selon les prescriptions du Conseil de fondation.

Nous recommandons d'approuver les comptes annuels qui vous sont soumis.

Duchosal Berney SA

Michaël Lehmann
Expert-réviseur agréé
Réviseur responsable

Sébastien Germanier

Genève, le 1er mars 2016
SG/GC/152051/A11

Annexes : - comptes annuels 2015
(bilan, compte de résultat, tableau de flux de trésorerie, tableau de variation des capitaux propres, annexe)

DermAbiotech

AR-PAM

NANEP

ProtoNox

JAFI

PREXTON THERAPEUTICS

espeRare foundation

DepGen

Chord Therapeutics

gbc-sa

Calypso biotech

apidel

arisGen

mintaka
Fondation pour la recherche médicale
Medical Research foundation

geneuro

OBSEVA
obstetrics & beyond

genkyotex
the nox company

Octavebiotech CONSULTING

Epithelix

ID-GENE
ecodiagnostics

neurix

drugdesigntech

arb BIOTECH

FONDATION
Eclosion
Sciences de la Vie

Fondation Eclosion
14, Chemin des Aulx
CH-1228 Plan-les-Ouates
022 880 10 10
info@eclosion.com

www.eclosion.com

ANNEXE 6

duchosal berney

duchosal berney sa

rue du nant 8
case postale 6540
1211 Genève 6
t 058 234 92 00
f 058 234 92 11

duchosalberney.ch

Rapport de l'organe de révision sur le contrôle ordinaire
au Conseil de la

Fondation Eclosion
Plan-les-Ouates

pour l'exercice 2015

EXPERT SUISSE Membre Mitglied Membro Member

duchosal berney

Rapport de l'organe de révision
au Conseil de fondation de la

Fondation Eclosion
Plan-les-Ouates

Mesdames, Messieurs,

duchosal berney sa

rue du nant 8
case postale 6540
1211 Genève 6
t 058 234 92 00
f 058 234 92 11

duchosalberney.ch

Rapport de l'organe de révision sur les comptes annuels

En notre qualité d'organe de révision, nous avons effectué l'audit des comptes annuels ci-joints de la Fondation Eclosion, comprenant le bilan, le compte de profits et pertes et l'annexe pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2015.

Responsabilité du Conseil de fondation

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels, conformément aux dispositions légales et aux statuts, incombe au Conseil de fondation. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le maintien d'un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels afin que ceux-ci ne contiennent pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En outre, le Conseil de fondation est responsable du choix et de l'application de méthodes comptables appropriées, ainsi que des estimations comptables adéquates.

Responsabilité de l'organe de révision

Notre responsabilité consiste, sur la base de notre audit, à exprimer une opinion sur les comptes annuels. Nous avons effectué notre audit conformément à la loi suisse et aux Normes d'audit suisses. Ces normes requièrent de planifier et réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les comptes annuels ne contiennent pas d'anomalies significatives.

Un audit inclut la mise en œuvre de procédures d'audit en vue de recueillir des éléments probants concernant les valeurs et les informations fournies dans les comptes annuels. Le choix des procédures d'audit relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation des risques que les comptes annuels puissent contenir des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Lors de l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en compte le système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels, pour définir les procédures d'audit adaptées aux circonstances, et non pas dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comprend, en outre, une évaluation de l'adéquation des méthodes comptables appliquées, du caractère plausible des estimations comptables effectuées ainsi qu'une appréciation de la présentation des comptes annuels dans leur ensemble. Nous estimons que les éléments probants recueillis constituent une base suffisante et adéquate pour fonder notre opinion d'audit.

Opinion d'audit

Selon notre appréciation, les comptes annuels pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2015 sont conformes à la loi suisse, aux statuts, à la directive transversale de l'État de Genève relative à la « Présentation et révision des états financiers des entités subventionnées », aux normes Swiss GAAP RPC et à la loi concernant la Fondation (10998).

Rapport sur d'autres dispositions légales

Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément conformément à la loi sur la surveillance de la révision (LSR) et d'indépendance (art. 728 CO) et qu'il n'existe aucun fait incompatible avec notre indépendance.

Conformément à l'art.728a al. 1 chiff. 3 CO et à la Norme d'audit suisse 890, nous attestons qu'il existe un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels, défini selon les prescriptions du Conseil de fondation.

Nous recommandons d'approuver les comptes annuels qui vous sont soumis.

Duchosal Berney SA

Michaël Lehmann
Expert-réviseur agréé
Réviseur responsable

Sébastien Germanier

Genève, le 1er mars 2016
SG/GC/15Z051/A11

Annexes : - comptes annuels 2015
(bilan, compte de résultat, tableau de flux de trésorerie, tableau de variation des capitaux propres, annexe)

États financiers

entreprise	**Fondation Eclosion**
exercice	**2015**
fin d'exercice	**31/12/2015**

Fondation Eclosion
Sciences de la Vie

Fondation Eclosion

Bilan au 31 décembre
(en francs suisses)

ACTIF	Notes dans l'annexe	2015	2014
Actif circulant			
Trésorerie			
Caisses		798	706
Compte vostro Etat de Genève		1 255 381	964 461
		1 256 179	**965 167**
Autres créances à court terme			
Débiteurs divers		125 437	319 305
Créances nettes sur startups	1.2	20 306	59 927
		145 743	**379 232**
Actifs de régularisation			
Compte de régularisation actif		23 829	138 187
Total de l'actif circulant		**1 425 751**	**1 482 586**
Actif immobilisé			
Immobilisations corporelles		1 256 741	1 207 248
Amortissement cumulé		(907 724)	(730 527)
Subvention d'equipement (nette d'amortissement)		(349 017)	(475 260)
Immobilisation corporelles nettes	1.3	**-**	**1 461**
Immobilisations financières			
Comptes de consignation	1.8	108 887	108 859
Total de l'actif immobilisé		**108 887**	**110 320**
Total de l'actif		**1 534 638**	**1 592 906**

Fondation Eclosion
Sciences de la Vie

Fondation Eclosion

Bilan au 31 décembre
(en francs suisses)

PASSIF	Notes dans l'annexe	2015	2014
Capitaux étrangers			
Autres dettes à court terme			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		18,903	156,570
Dettes sociales		250	2,039
Autres dettes à court terme		-	-
		19,153	**158,609**
Autres capitaux étrangers			
Compte de régularisation passif		773,063	548,845
Indemnité à restituer à l'échénce du contrat	2.3	434,247	510,677
		1,207,310	**1,059,522**
Autres passifs et provisions			
Revenus différés	1.2	18,802	59,927
Total des capitaux étrangers		**1,245,265**	**1,278,058**
Fonds propres			
Capital dotation	1.5	144,622	144,622
Résultat reporté de l'exercice antérieur	2.3	170,226	76,715
Résultat de l'exercice	2.3	(25,475)	93,511
Total capitaux propres		**289,373**	**314,848**
Total passif		**1,534,638**	**1,592,906**

Fondation Eclosion

Compte de résultat pour l'exercice
clôturé au 31 décembre
(en francs suisses)

	Notes dans l'annexe	2015	2014
Produits d'exploitation			
Indemnité monétaire de fonctionnement		1,485,000	1,500,000
Produit différé - Indemnité monétaire d'investissement	1.3	175,736	184,772
Revenus de coaching CTI		40,188	11,687
Refacturations startups et partenariat Eclosion2		207,703	298,402
Produits divers		958	924
Produits d'exploitation		**1,909,585**	**1,995,785**
Charges d'exploitation			
Frais de gestion incubateur et projets	2.1	(556,457)	(539,552)
Frais sur projets		(699,924)	(876,607)
Frais d'infrastructure		(678,109)	(669,074)
Frais de fonctionnement partagés		(74,088)	(98,337)
Autres charges		(65,028)	(79,170)
Charges d'exploitation		**(2,073,606)**	**(2,262,740)**
Résultat d'exploitation		**(164,021)**	**(266,955)**
Résultat financier		2,175	(10,260)
Perte avant impôts et produits exceptionnels		**(161,846)**	**(277,215)**
Résultat extraordinaire		-	(7,087)
Créances sur start-ups	1.2	59,941	658,346
Bénéfice/(perte) net avant restitution à l'Etat de Genève		**(101,905)**	**374,044**
Indemnité de fonctionnement à restituer l'Etat de Genève	2.3	76,430	(280,533)
Bénéfice/(perte) net après restitution à l'Etat de Genève		**(25,475)**	**93,511**

Fondation Eclosion

Tableau des flux de trésorerie pour l'exercice clôturé au 31 décembre (en francs suisses)

	2015	2014
Résultat de l'exercice	(25,475)	93,511
A ajouter ou déduire:		
Dotation aux amortissements, nette du produit différé d'équipement	1,462	2,929
Autres variations	-	16,711
Dissolution de provision sur créances	(59,941)	(653,510)
Variations des besoins en fonds de roulement		
Augmentation / (diminution) des débiteurs divers	(12,648)	10,239
Augmentation / (diminution) des comptes de régularisation actif	(16,136)	(3,655)
Augmentation / (diminution) des autres créances à court terme	289,945	(252,654)
Augmentation / (diminution) des dettes à court terme	(89,963)	74,889
Augmentation / (diminution) des comptes de régularisation passif	224,217	260,286
Augmentation / (diminution) du bénéfice restituable à l'Etat de Genève	(76,430)	280,533
Emploi net de trésorerie des activités d'exploitation	**235,030**	**(170,721)**
Acquisitions d'actifs corporels	(49,493)	(140,093)
Subvention d'équipement reçue	45,562	99,517
Augmentation / (diminution) des immobilisations financières	(28)	(54)
Flux de trésorerie provenant de l'activité d'investissement	**(3,959)**	**(40,630)**
Remboursement des créances de startups	59,941	677,374
Flux de trésorerie provenant de l'activité de financement	59,941	677,374
Variation nette de la trésorerie	**291,012**	**466,023**
Cette variation de trésorerie s'explique par ailleurs comme suit:		
État au 1 janvier	965,167	499,144
État au 31 décembre	1,256,179	965,167
Variation nette de la trésorerie	**291 012**	**466 023**

Fondation Eclosion

Tableau de variation des capitaux propres
clôturé au 31 décembre
(en francs suisses)

	Capital Social	Profit et pertes reportés	Résultat de l'éxercice	TOTAL
Balance au 1 janvier 2014	**144,622**	**76,715**	**-**	**221,337**
Résultat de l'exercice 2014	-	-	93,511	93,511
Balance au 31 décembre 2014	**144,622**	**76,715**	**93,511**	**314,848**
Affectation du résultat 2014	-	93,511	(93,511)	-
Résultat de l'exercice 2015	-	-	(25,475)	(25,475)
Balance au 31 décembre 2015	**144,622**	**170,226**	**(25,475)**	**289,373**

Fondation Eclosion

Annexe aux comptes annuels 2015
(en francs suisses)

Base d'etablissement des états financiers

Les états financiers d'Eclosion («la Fondation») pour l'exercice 2015 ont été établis selon les principes Swiss Gaap RPC.

Le Grand Conseil de la République et Etat de Genève a, dans sa session du 16 novembre 2012, voté la création de la Fondation Eclosion, Fondation de droit public dont l'objet est de transformer l'excellence de la recherche académique en valeur économique et en emplois.

La Fondation Eclosion a repris les activités de la société Eclosion SA, suite à transfert universel de patrimoine à effet du 1er janvier 2013. Le capital de dotation de la Fondation, égal au montant de l'actif net transféré, est de CHF 144'622. Suite à ce transfert, la société Eclosion SA a été placée en liquidation et dissoute en date du 17 mai 2013.

Les états financiers ont été établis selon le principe de la continuité d'exploitation. Le principe de la prééminence de la substance sur la forme a présidé pour la comptabilisation des actifs, passifs et produits et charges de l'exercice.

L'ensemble des actifs de la société, incluant notamment les immobilisations corporelles, créances détenues sur les sociétés incubées ainsi que les actifs de trésorerie ont été enregistrés selon leur valeur historique. Une provision pour dépréciation a été constatée lorsque la valeur recouvrable estimée était inférieure à la valeur historique.

1. Indications legales selon les Swiss GAAP RPC

1.1 Valeur assurance-incendie des immobilisations

En CHF	2015	2014
Valeur assurance-incendie des immobilisations	2,665,000	2,665,000

1.2 Créances sur startups

Conformément à la Convention du 4 février 2004 signée entre l'Etat de Genève et Eclosion, la sortie des startups du « processus Eclosion » a généré une créance sur ces sociétés à hauteur des coûts engagés par Eclosion dans le cadre de l'incubation de ces sociétés. Les créances portent intérêt au taux à 5 ans des obligations de la Confédération Suisse et sont payables à échéance maximale de 5 ans. Ces créances sont convertibles en actions de la société au terme de la période de 5 ans. Ces créances sont assorties d'une clause d'exigibilité immédiate et d'un malus contractuel en cas de transfert du siège de la startup ou de ses activités prépondérantes hors du Canton de Genève.

	2015	2014
Ephitelix SA	-	59,927
Prexton Pharmaceuticals	20,306	-
Valeur totale des créances sur start-up	**20,306**	**59,927**
Revenus différés (HT)	**18,802**	**59,927**

Variation des créances sur l'exercice :

	2015	2014
Valeur totale des créances sur startups au 1er janvier	**59,927**	**475,592**
Emission de créances	20,306	256,837
TOTAL	**80,233**	**732,429**
Remboursements TTC de créances sur l'exercice	(59,941)	(677,374)
Intérêts sur créances	14	4,872
Valeur totale des créances sur startups au 31 décembre	**20,306**	**59,927**

Ces créances et leurs intérêts ne sont comptabilisés en compte de pertes et profits, qu'au fur et à mesure de leur paiement, qui peut être étalé sur la période de 5 ans. Ces créances portent intérêts et ont généré un intérêt à hauteur de CHF 14 au titre de l'exercice 2015 Enfin, ces créances ont été remboursées pour un montant TTC de CHF 59,941 au cours de l'exercice 2015.

Fondation Eclosion

Annexe aux comptes annuels 2015
(en francs suisses)

1.3 Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles figurent au bilan pour leur coût d'acquisition, net d'amortissements. Elles ne font l'objet d'aucune réévaluation. Les coûts d'acquisition intègrent les dépenses directement affectées à l'acquisition de l'immobilisation. Les coûts ultérieurs sont inclus dans la valeur de l'actif immobilisé, si et seulement si, il est probable que cet actif générera des bénéfices futurs et si le coût complémentaire peut être défini avec précision. Toutes les autres dépenses de réparation et de maintenance sont enregistrées dans le compte de pertes et profits au cours de la période où ils sont engagés.

Les composantes d'une immobilisation sont comptabilisées séparément lorsque leurs durées d'utilité estimées, et donc leur durée d'amortissement, sont significativement différentes. Les immobilisations corporelles sont amorties selon le mode linéaire, sur les durées de vie économiques suivantes :

Immobilisations corporelles	Durée d'utilisation	Méthode
Immeubles	5 années	linéaire
Mobilier et installations	5 années	linéaire
Equipements de laboratoire	3-5 années	linéaire
Informatique	3 années	linéaire

La valeur résiduelle et la durée de vie estimée des actifs immobilisés est revue à chaque clôture annuelle. La valeur nette comptable de chaque actif immobilisé est dépréciée à hauteur de la valeur nette recouvrable de l'actif si la cette valeur nette comptable est supérieure à sa valeur recouvrable.

Les gains ou pertes de cession d'actifs immobilisés, déterminés par différence entre la valeur de cession et la valeur nette comptable, sont enregistrés en compte de pertes et profits lors de l'exercice de cession.
Les variations des immobilisations corporelles s'analysent comme suit :

Valeur brutes	Agencements et installations	Equipements de laboratoire	Matériel informatique et bureautique	TOTAL
Valeurs comptables brutes au 1.01.2014	127,707	838,180	101,268	1,067,155
Entrées de l'exercice 2014	51,078	85,340	3,675	140,093
Situation au 31.12.2014	**178,785**	**923,520**	**104,943**	**1,207,248**
Entrées de l'exercice 2015	0	48,661	832	49,493
Situation au 31.12.2015	**178,785**	**972,181**	**105,775**	**1,256,741**

Dépreciations	Agencements et installations	Equipements de laboratoire	Matériel informatique et bureautique	TOTAL
Situation au 01.01.2014	**(57,312)**	**(403,603)**	**(81,910)**	**(542,825)**
Dépréciation des actifs antérieurs à 2011	(139)	(2,790)	0	(2,929)
Dépréciation des actifs subventionnés	(22,974)	(148,211)	(13,588)	(184,773)
Situation au 31.12.2014	**(80,425)**	**(554,604)**	**(95,498)**	**(730,527)**
Dépréciation des actifs antérieurs à 2011	0	(1,462)	0	(1,462)
Dépréciation des actifs subventionnés	(26,795)	(143,435)	(5,505)	(175,735)
Situation au 31.12.2015	**(107,220)**	**(699,501)**	**(101,003)**	**(907,724)**

Valeur nettes comptables au 31.12.2015 avant subvention d'équipement	**71,565**	**272,680**	**4,772**	**349,017**
Subvention cumulée d'Equipement à fin 2015, nette d'amortissement				(349,017)
Valeur nette comptable au 31.12.2015				-

Fondation Eclosion

Annexe aux comptes annuels 2015
(en francs suisses)

Subvention d'équipement 2011-2014
L'Etat de Genève a, par vote de la loi 10731 en date du 17 décembre 2010 relative au crédit d'équipement 2011-2014 du Département des Affaires Régionales de l'Economie et de la Santé, octroyé un crédit d'équipement pouvant aller jusqu'à CHF 1'105'000 pour couvrir ses besoins d'équipement sur la période 2011-2014. Eclosion a engagé depuis l'exercice 2011 des achats d'équipements pour CHF 921'567. Ces équipements ont été amortis à hauteur de CHF 667'215 dont CHF 175'736 au titre de 2015, engendrant une reprise de la subvention d'équipement d'un montant équivalent enregistrée en « Produits différés – indemnité monétaire d'investissement » dans le compte de pertes et profits de l'exercice.

Subvention d'équipement au 1er janvier 2014	**519,939**
Subvention au titre de l'exercice 2014	140,093
Amortissements de l'exercice 2014	(184,772)
Subvention d'équipement au 31 décembre 2014	**475,260**
Subvention au titre de l'exercice 2015	49,493
Amortissements de l'exercice 2015	(175,736)
Subvention d'équipement au 31 décembre 2015	**349,017**

Subvention d'équipement 2015-2019
L'Etat de Genève a, par vote de la loi 11513 en date du 18 décembre 2014, octroyé un crédit d'équipement pouvant aller jusqu'à CHF 820'000 pour couvrir ses besoins d'équipement sur la période 2015-2019.

Le crédit d'équipement attribué à Eclosion s'analyse comme suit :

Crédit d'équipement maximal au titre de la période 2015-2019	**820,000**
Demandes de subventions d'équipements 2014 (report sur 2015)	(45,173)
Demandes de subventions d'équipements 2015	(49,493)
Crédit d'equipement utilisé de la période 2015-2019	**(94,666)**
Crédit d'equipement résiduel de la période 2015-2019	**725,334**

Postes en devises étrangères
Les postes en devises étrangères ont été convertis en CHF en appliquant les cours suivants:

Devise	Bilan au 31 décembre 2015
EUR	1.0874

Les cours applicables au bilan ci-dessus correspondent aux cours de clôture au 31 décembre 2015.

1.4 Dettes envers des institutions de prévoyance
Au 31 décembre 2015, il existait une dette nette envers l'institution de prévoyance professionnelle pour un montant de CHF 250.

1.5 Dotation du compte de fondation
Conformément à ses statuts, le capital de dotation de la Fondation Eclosion est de CHF 144'622, et correspond à l'actif net de la Société Eclosion SA apporté à la Fondation Eclosion lors du Transfert Universel de Patrimoine.

1.6 Engagement de crédit-bail hors bilan

En CHF	2015	2014
Engagements de crédit-bail hors bilan	-	-

Fondation Eclosion

Annexe aux comptes annuels 2015
(en francs suisses)

1.7 Cautionnements et autres gages donnés

Deux dépôt de garantie de CHF 62'630 et CHF 48'257 ont été conclues en faveur de la Société Eldista GmbH, bailleur des locaux occupés par la Fondation Eclosion. Ces dépôt de garantie sont enregistrés en immobilisations financières à l'actif du bilan de la fondation Eclosion.

1.8 Montant des actifs gagés

En CHF	2015	2014
Montant des actifs gagés	108,887	108,859

1.9 Evaluation des risques de la société

Le Conseil de Fondation a inventorié les risques stratégiques et opérationnels auxquels la société fait face. L'analyse de ces risques a été prise en compte dans le cadre de la clôture des états financiers de 2015. Cette analyse fera, le cas échéant, l'objet de mesures complémentaires à court et long terme pour répondre aux risques identifiés. En outre, Le Conseil de Fondation effectuera, au moins une fois par année, un suivi des risques et du plan d'actions.

2 Autres Indications

2.1 Autres indications prévues par la loi

En CHF	2015	2014
Charges salariales et frais de recrutement	556,457	539,552

2.2 Produits à recevoir, sous réserve de bonne fin

Les produits à recevoir, sous réserve de bonne fin, correspondent aux coûts engagés par Eclosion dans le cadre de l'incubation et calculés selon une tabelle définie par l'Etat de Genève. Ces coûts sont facturés aux startups lors de leur sortie du processus d'incubation. Le montant des engagements à recevoir en cas de succès au 31 décembre 2015 est de CHF 1'532'423 et CHF 1'467'313 pour 2014

2.3 Indemnité de fonctionnement à restituer

En application de la directive EGE-02-07 émise par la République et Canton de Genève relative au traitement des bénéfices et pertes des entités subventionnées et à l'article 13 du Contrat de Prestations entre la République et Canton de Genève et la Fondation Eclosion, le résultat net cumulé des activités est restituable à hauteur de 75% au bénéfice de l'Etat de Genève, à l'échéance du contrat de Prestations en 2016.

	2015	2014
Bénéfice net avant restitution à l'Etat de Genève	(101,905)	374,044
./. Bénéfice reporté	680,903	306,859
Bénéfice net cumulé avant restitution à l'Etat de Genève	578,998	680,903
Part revenant à l'Etat (75%)	(76,430)	280,533
Part revenant à Eclosion (25%)	(25,475)	93,511
Total de la part cumulée revenant à l'Etat	**434,247**	**510,677**
Total de la part cumulée revenant à Eclosion	**144,752**	**170,226**

	2015	2014
Prestations de revision comptable	10,000	10,000